

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

(SE) CONNAÎTRE ET (SE) COMPRENDRE C'EST CAPITAL

OBSERVER

PLANIFIER

PROJETER

ANIMER

PARTAGER

page 4
Le message du président

page 6
**L'Agence au rendez-vous
des territoires**

page 8
**2018
Année dense, démo en chiffres**

page 112
L'Agence en bref

légende

 L'Agence veille pour vous
Suivez le blog et la newsletter

 Téléchargez le document

 Accédez aux vidéos de la
chaîne Youtube de l'Agence

 Consultez l'ouvrage
au centre de documentation
de l'Agence

Version numérique sur www.aurg.org
Cliquez sur les pictogrammes

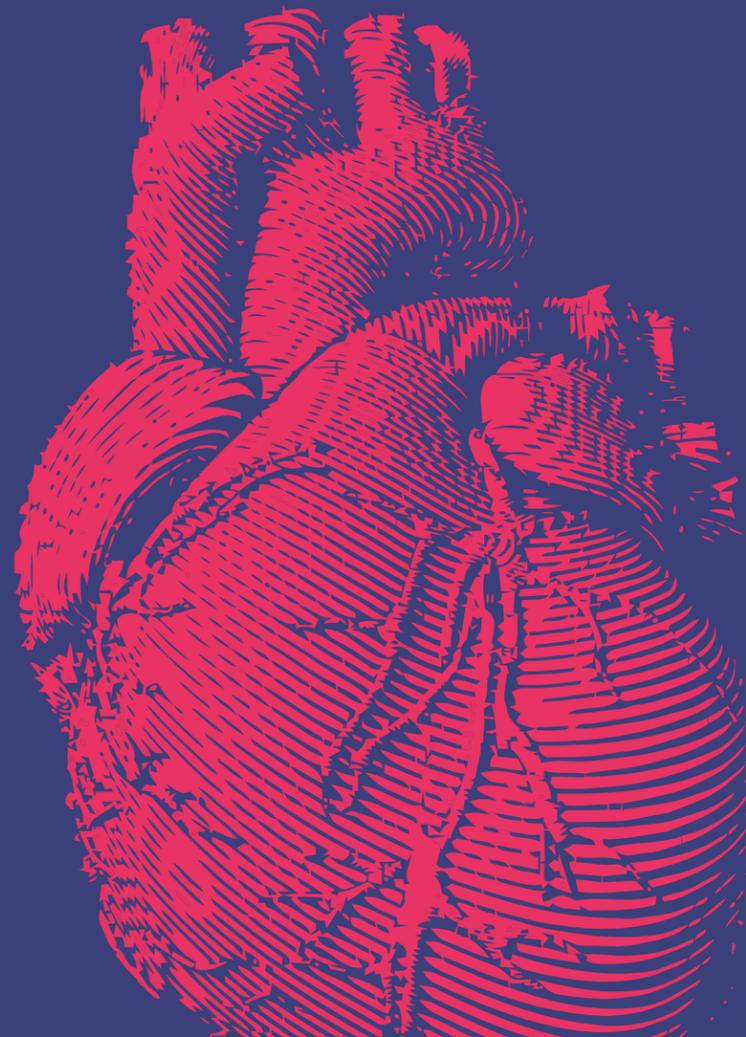
page 10

L'AGENCE DANS SON GRAND TERRITOIRE



page 50

L'AGENCE AU CŒUR DE LA VIE



page 84

L'AGENCE EXPLORATRICE



Le message du président

JEAN-PAUL BRET

L'année 2018 s'est achevée dans un contexte national singulièrement délicat. Alors que plus rien n'est stable, que la société évolue à grande vitesse (autant qu'à plusieurs vitesses), que les systèmes et les enjeux territoriaux sont de plus en plus complexes, l'Agence peut-elle continuer à planifier, guider, éclairer... dans un jeu de rôle politique et technique qui semble avoir atteint ses limites ? D'outil à acteur du territoire, un pas significatif se franchit.

Face à la conjonction de trois crises – sociale, politique, environnementale – qui fragilisent l'action publique, comment y voir clair ?

Comment rétablir le dialogue et la confiance entre nos institutions et la société ? Les réseaux sociaux court-circuitent l'information et sapent la connaissance ; les pouvoirs publics souffrent d'une mise en cause aussi historique qu'hystérique ; les théoriciens de l'effondrement clament la fin du monde. Société, environnement, politique... la rupture est-elle consommée ?

Comment l'action publique peut-elle s'adapter à des mutations qui s'exercent à un rythme si différent du sien ?

Où sont ses priorités ?

Quels sont nos devoirs ?

L'Agence a traversé 2018 avec ces questions. Elles ont, entre autres, sous-tendu le choix de son Conseil scientifique de se focaliser sur le thème des risques et de la résilience.

Avec quelles promesses pour le territoire ?

*Les débats ont été plus nourris que les solutions. À l'évidence notre société doit grandir, elle ne peut plus se bercer d'illusions. La mesure de l'urgence étant prise, je reprends à mon compte l'appel de Benoît Parent dans son éditorial de décembre : **osons être responsables, choisissons, décidons, agissons. Mais comment ? Que peut et doit apporter l'Agence ?***

Avec les futurs élus, elle travaillera aux réponses dans son prochain projet d'Agence (2020), après que 2019 aura marqué la fin de plusieurs années d'investissement dans les grands documents de planification.

Cinq PLUi accompagnés par l'Agence ont été arrêtés ; le bilan du SCOt de la Grande Région de Grenoble a été tiré ; un nouveau cap se profile dans un cadre de coopération plus solide, et des liens se tissent avec les massifs.

Chaque fin est le début d'un (re)nouveau. Place à la concrétisation, dans la mise en œuvre de projets fondée sur l'action et le sens communs. Nouer des liens forts entre le quotidien des personnes et les grands enjeux sociétaux, croiser les sujets et les regards, coopérer plus encore au mieux vivre des citoyens, au renouvellement des modèles comme des méthodes, à la coopération territoriale et à l'élargissement de la palette d'outils...

C'est ici la vraie mission de l'Agence : œuvrer à l'essentiel en posant les jalons d'une vie quotidienne plus facile et mieux maîtrisée ; comprendre les réalités et pratiques d'aujourd'hui en anticipant celles de demain ; s'intéresser aux modes autant qu'aux rythmes de vie ; négocier de nouveaux équilibres, tant sociaux que territoriaux.

Une tension peut se créer dans la grande largeur de ses préoccupations et prérogatives : mettre au centre l'individu et faciliter son quotidien, apporter de l'expertise sociale tout en se postant en vigie, contribuer à élever et nourrir le débat politique et technique autour des grandes questions que sont l'environnement, la santé, l'énergie, le climat, l'agriculture et l'alimentation, l'économie... cet ensemble de transitions qu'il nous faut réussir de toute urgence.

En 2018, l'Agence a conforté sa place sur la scène locale, plus partenaire que prestataire.

Force de proposition et d'idées, sortie de son seul périmètre technico-administratif, inscrite dans l'action et la participation, elle est porteuse d'une parole experte et publique, au nom de ses membres, en contribuant aux événements locaux et à travers son Grand A.

*Avec son équipe jeune, courageuse et ouverte, elle se veut au rendez-vous du dialogue et des débats, **avec ceux qui croient en l'avenir, aux ressources et aux chances de notre grande région grenobloise, multiple, audacieuse et résiliente.***



L'AGENCE AU RENDEZ-VOUS DES TERRITOIRES

SAINT-MARCELLIN - VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

- **Programme local de l'habitat (PLH)**
octobre Présentation du volet foncier
- **Santé et environnement**
octobre Lancement de l'expérimentation locale sur les enjeux de santé dans les documents-cadres des agences d'urbanisme

MASSIF DU VERCORS

- **PLUi-h**
juin-juillet-septembre Présentation du projet en conseil municipal, aux Personnes publiques associées, réunions publiques
- **Loi Montagne**
novembre Commission départementale de la nature des sites et des paysages (CDNPS) pour les cas de discontinuité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (DONT LE RÉSEAU DES 4 AGENCES D'URBANISME)

- **Club PLUI à Chambéry**
mars-novembre Thèmes « Climat, énergie et PLUi » et « Patrimoine et Paysage dans les PLUi »
- **Santé et environnement**
janvier Lancement des expérimentations territoriales « intégration des enjeux de santé environnementale dans les documents-cadres du réseau des 4 agences » avec l'ARS et la Dreal
- **Logement des étudiants**
avril Signature de l'Appel à manifestation d'intérêt de la Fnau et de l'Avuf pour la création d'un Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE)
- juillet Cotech de lancement de l'OTLE
- octobre Séminaire des OTLE organisé par la Fnau à Paris
- janvier 2019 Copil de lancement officiel de l'OTLE
- **Centralités**
mars Rendu de l'étude exploratoire sur les centralités du sillon alpin auprès de la Dreal
- mai Lancement de l'élargissement de l'étude à l'échelle régionale avec les DDT et la Dreal
- octobre Première restitution des cartes à l'échelle régionale

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

- **Congrès des maires de l'Isère à Heyrieux**
octobre Partenariat avec le CAUE de l'Isère et l'EPFL du Dauphiné, associés à Élégia et Épora sur le thème « Revitalisation des centres-bourgs » (vision commune)
- **Plan départemental de l'habitat (PDH)**
mai-octobre Ateliers « Loger les personnes âgées, un impératif pour les élus locaux : Au-delà de la volonté de faire, comment prendre les bonnes décisions ? »
- décembre Conférence départementale de l'habitat
- **OFPI**
novembre Atelier pédagogique sur les friches
- mars Comité technique et comité de pilotage

BIÈVRE EST

- **PLUi**
printemps-automne Présentation du projet aux Personnes publiques associées (PPA), lors des conseils municipaux et réunions publiques

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

- **PLUi**
novembre Arrêt des PLUi en conseil communautaire

PAYS VOIRONNAIS

- **Programme local de l'habitat (PLH)**
avril Approbation du PLH 2019-2024 en conseil communautaire
- **Centr'Alp**
décembre Présentation de l'étude foncier économique

CHARTREUSE

- **Plan de paysage**
mars Tables rondes avec les acteurs du territoire
- juillet Participation aux traversées de Chartreuse (infrastructures et activités économiques ; grandes structures paysagères ; urbanisme et formes d'habitat)
- **Charte du Parc naturel régional de Chartreuse**
octobre Conférence territoriale du Parc et de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse
- **Conférence des maires**
novembre Débat avant la constitution du dossier d'arrêt du PLUi

LE GRÉSIVAUDAN

- **Schéma directeur commerce**
avril Restitution du diagnostic
- octobre Séminaire de validation des orientations
- novembre Séminaire bilan du SCoT

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

- **PLUI** septembre Arrêt en conseil communautaire
- **Plan de déplacements urbains (PDU) de l'agglomération grenobloise**
avril Arrêt en conseil communautaire
- septembre-octobre Enquête publique
- **OBS'y**
janvier Comité de pilotage
- novembre Rencontre « Sport et genre » en partenariat avec la Maison pour l'égalité femmes/hommes
- **Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)**
février Forum
- novembre Comité d'orientations et d'objectifs
- **Projet Métropolitain** mai-juin Ateliers
- **Observatoire local des loyers (OLL)** juin Comité de pilotage
- **Schéma directeur des espaces économiques (SDEE)**
novembre Rendu de l'étude et conférence de presse

GRANDE RÉGION DE GRENOBLE

- **SCoT**
mai Séminaire « Bilan de la production de logements et d'espace »
- juillet « Équilibre des territoires »
- septembre « La GReG en transitions énergétiques, écologiques, climatiques »
- novembre Bilan : « Attractivité et modèle de développement de la GReG »
- **Étoile ferroviaire** juin-septembre Comités de pilotage
- **Modélisation des déplacements** octobre Rencontre partenaires/experts/universitaires à l'Agence
- **Mobilités - EMC²**
octobre 1^{er} comité de pilotage de la nouvelle enquête ménages-déplacements

AIRE GAPENÇAISE

- **SCoT**
juin Séminaire « Opérations d'aménagement et enjeux d'un renouvellement des partenariats publics et privés »
- juillet Conseil syndical : attendus du bilan

0 5 10 15 20
Kilomètres
Sources : GEOFLA 2018 © DREAL, traitement AURG

2018

ANNÉE DENSE, DÉMO EN CHIFFRES

60
collaborateur(trices)
dont **2** apprenties
Une **10^{ne}**
de disciplines
et de métiers

8 000 plus de
tables de données
8 epci
218 communes → **150**
projets
près de

1 an d'activités
Près de **8 000**
jours d'activité
5,3 k€
de budget

PLANIFICATION ET ÉLABORATION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

5 PLUi sur **3** ans
2 SCoT ; **184** communes associées
au bilan du SCoT de la GREG

PROSPECTIVE ET INNOVATION

4 Regards Croisés
de l'OBSy en production
82 polarités identifiées dans l'étude
sillon alpin à partir
de **10** indicateurs thématiques

POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

5 axes définis pour le futur
Observatoire de la biodiversité
métropolitaine
20 structures partenaires
pour le Contrat vert et bleu
de la Métropole

ÉCONOMIE TERRITORIALE

8 000 cellules recensées dans
l'Observatoire métropolitain des
rez-de-chaussées commerciaux
10 espaces stratégiques
métropolitains identifiés dans le
SDEE, **250** ha et **6 550** emplois
estimés dans la ZA de Centr'Alp

MOBILITÉ

539 contributions de l'enquête
publique du PDU métropolitain
analysées
Près de **20 000** personnes =
le panel de la nouvelle enquête
mobilité EMC²
14 000 véhicules /jour sur le cours
J. Jaurès en 2016 contre **23 000**
au milieu des années 2000

HABITAT

10 partenaires institutionnels
mobilisés dans l'Observatoire
territorial du logement étudiant
(OTLE)
73 % de logements à construire
dans les pôles urbains
(objectifs PLH Pays Voironnais)
12 400 références collectées pour
l'Observatoire local des loyers
(OLL)

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

10 focus groups pour le suivi du
contrat de ville Grenoble-Alpes
Métropole
30 % des collégiens en 2015
dérogent à leur collège de secteur
dans la métropole grenobloise

POLITIQUES FONCIÈRES

210 ha de foncier logistique
sur la GREG
1 800 ha artificialisés entre 2005
et 2015 dans la GREG
24 cahiers « L'essentiel des
dynamiques de marché 2017 »
de l'Ofpi

GRAND A LE MAG

8 interviews
d'experts

2 reportages
auprès d'étudiants

Une **20^{ne}** d'interviews
d'habitants retracées dans **3** films

150 personnes
et une
15^{ne} d'intervenants
à la 2^e Rencontre Grand A « Risques et résilience »

Une **20^{ne}** d'interviews
d'élus et acteurs lors du congrès
des maires de l'Isère

réseaux sociaux

plus de **300** followers
sur Twitter et LinkedIn
(depuis février 2018)

130 posts en 2018
sur Twitter

120 vidéos sur
(chaîne youtube créée en octobre 2017)

37 000 vues

base documentaire

10 000 références
16 400 photos
60 revues

près de **5 000** articles
dans le blog de veille

L'AGENCE DANS SON GRAND TERRITOIRE

49 agences d'urbanisme en France, pour beaucoup présentes de longue date dans le paysage national, avec des missions régies par l'Art. L 132-6 du code de l'urbanisme.

Mais alors, qu'est-ce qui les distingue ?

En premier lieu, leur ancrage territorial. Plus ou moins large, plus ou moins varié, plus ou moins partenarial.

Chaque agence porte un nom, qui est rattaché à un territoire.

TERRITOIRE, VOUS AVEZ DIT TERRITOIRE ?

C'était le thème, pas si innocent, du premier *Grand A*,

à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Agence, fin 2017.

Aujourd'hui, dans le jargon politico-technico-médiatique tout est territoire.

Prime la vision de l'aménageur aux dépens des dimensions géographique, géopolitique et anthropologique, originelles.

En 2017 est d'ailleurs créé le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Cohésion, encore un mot dont on aimerait pouvoir mieux explorer les contours et les enjeux. Un prochain sujet.

NOTRE TERRITOIRE, CELUI AVEC LEQUEL L'AGENCE D'URBANISME INTERAGIT DEPUIS PLUS DE 50 ANS, PORTE LE NOM DE « RÉGION GRENOBLOISE ».

Aucune institution, aucune entité géographique n'y répond pourtant.

Cruelle réalité pour un géographe, qui ne peut la cartographier.

Libre à chacun en revanche de s'en faire une représentation, plus ou moins large, plus ou moins élastique. Cette région grenobloise qui qualifie notre Agence est bien éloignée de celle qui l'a vu naître.

Quelques points de repère pourtant semblent intangibles :

Grenoble, ville devenue métropole, des vallées, où l'on circule et où coulent deux principales rivières, et une ligne d'horizon, celle des montagnes.

AUCUN CONTOUR PRÉCIS DONC,

MAIS DE NOMBREUX ÉLÉMENTS QUI FONT SENS COMMUN,

AU SEIN DE CE GRAND ESPACE DE VIE PARTAGÉ,

où se nouent des relations, sociales, économiques, environnementales, où des coopérations institutionnelles s'exercent, où des projets se forgent, où il est peut-être permis d'imaginer une histoire et un destin communs.

page 12

LA GRANDE RÉGION GRENOBLOISE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

page 16

UNE RÉGION D'ABORD ET AVANT TOUT ALPINE

page 22

LE SCOT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE : UNE SCÈNE D'ÉCHANGES ET DE VISION PARTAGÉE ?

page 26

LA RÉGION GRENOBLOISE : UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE SINGULIER

page 28

UNE PHOTOGRAPHIE DE L'INTERCOMMUNALITÉ RÉGIONALE

page 30

LANCEMENT D'EMC² : UNE MINE D'INFORMATIONS SUR ET POUR LE TERRITOIRE

page 35

CŒUR BATTANT DE LA RÉGION GRENOBLOISE : LA MÉTROPOLE

page 39

CE QUE LE PAYSAGE NOUS DONNE À VOIR DU TERRITOIRE

page 46

PLUI. DERRIÈRE LE DOCUMENT UNE VISION PARTAGÉE POUR ANCRER LES PROJETS

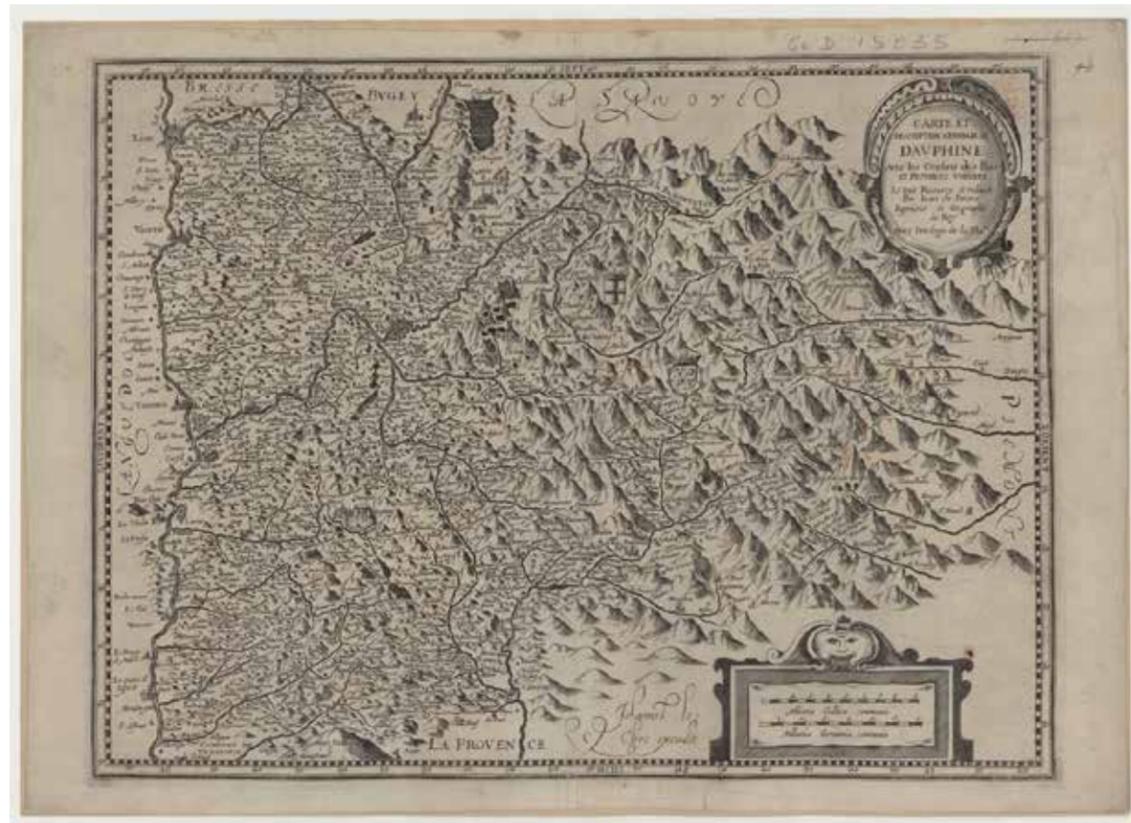
page 48

SANS LA PÉRIPHÉRIE PAS DE CENTRE, ET INVERSEMENT

LA GRANDE RÉGION GRENOBLOISE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Cette grande région grenobloise qui épouse une partie des contours de l'historique Dauphiné, terre de migrations et d'accueil, ne se laisse pas si facilement définir. Elle dénomme pourtant ce territoire que l'Agence s'attache à observer, décrypter et révéler, dans sa diversité et ses singularités, à travers ses analyses fonctionnelles et thématiques, ses contributions aux grands documents de planification, ses liens partenariaux avec les acteurs institutionnels. Les quelques focales qui suivent tentent d'esquisser un portrait par touches successives. Viennent s'y retrouver comme autant de périmètres imbriqués, le sillon alpin, le SCoT, la nouvelle Enquête Mobilité, la métropole...

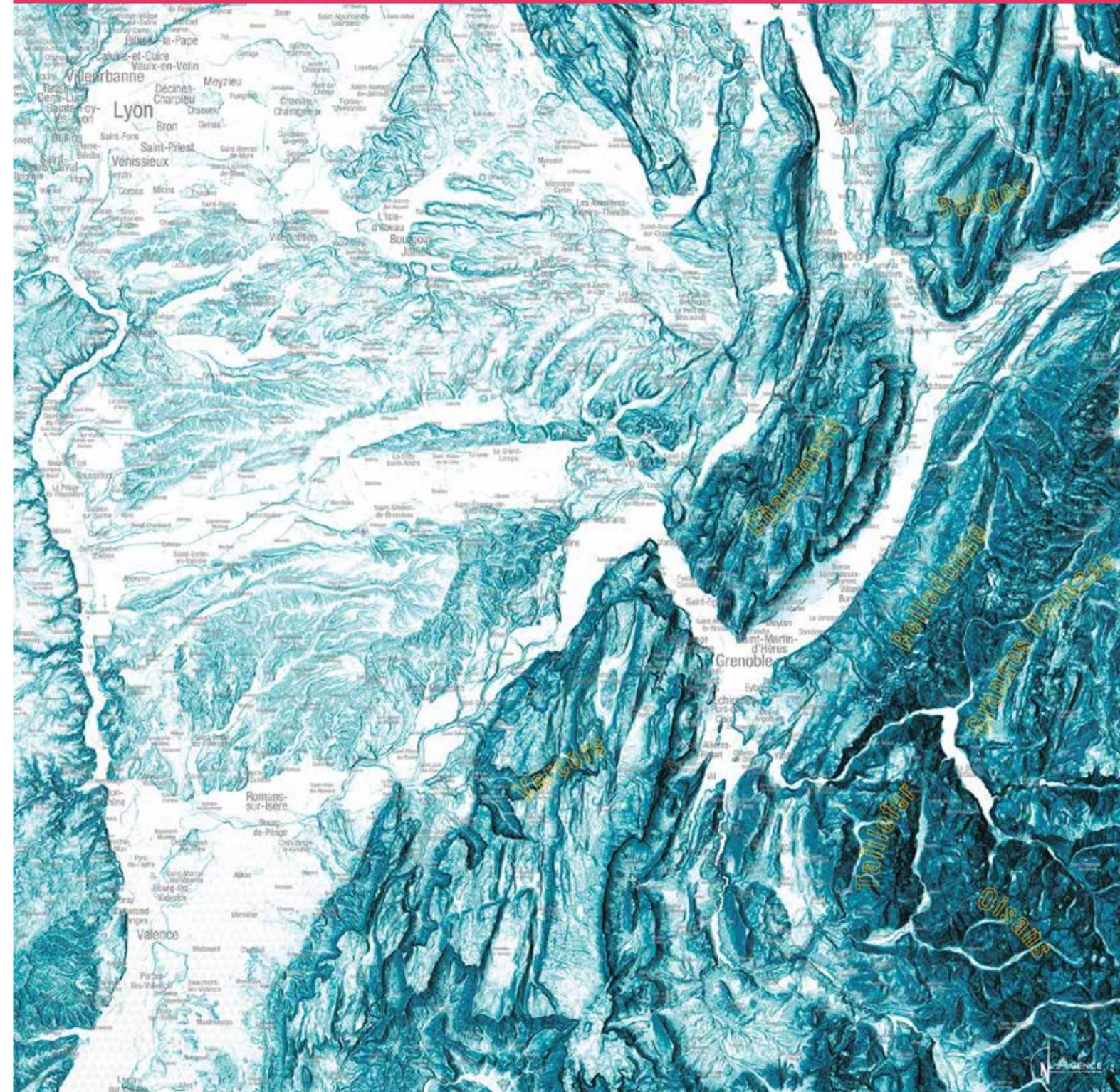
LE SOCLE : L'HISTOIRE...



Source: gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Carte et description générale de Dauphiné avec les confins des Pays et provinces voisines.
Le tout racourcy et reduict / par Jean de Beins, ingénieur et géographe du roy.
Extrait de Théâtre géographique de la France [...], Paris, 1643
Bibliothèque municipale de Grenoble

LA GÉOGRAPHIE...

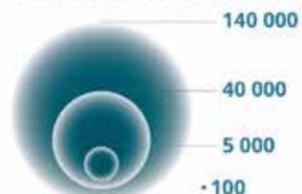


Territoire alpin : la pente en partage (Grand A #1)

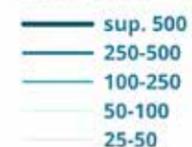
LES FLUX...



Nombre de flux dans la commune



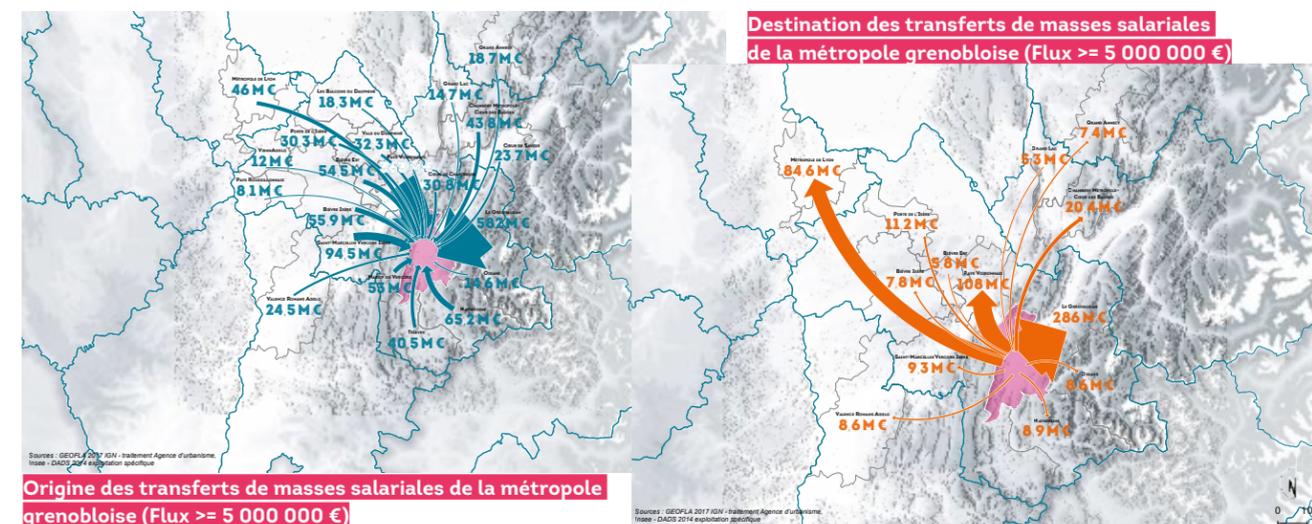
Nombre de flux entre communes



Source: Insee 2014, BD-Topo IGN, Aurg

Les principaux flux domicile-travail

LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES



Origine des transferts de masses salariales de la métropole grenobloise (Flux >= 5 000 000 €)

Destination des transferts de masses salariales de la métropole grenobloise (Flux >= 5 000 000 €)



Vos territoires en mouvements, 2017

LE POINT DE VUE DU PRÉSIDENT



Être à la fois président de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et président de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais : tout un symbole. Comment Jean-Paul Bret appréhende-t-il cette notion de territoire ?

On a longtemps pensé les territoires comme des espaces aut centrés, autonomes, voire autosuffisants. C'est illusoire aujourd'hui. La métropolisation entraîne une spécialisation économique des territoires, avec une concentration de l'emploi productif dans les grands centres urbains et une économie des territoires non-métropolitains portée par le résidentiel. Pour la grande majorité des territoires, ceux qui ne sont pas des métropoles, l'enjeu est donc moins de produire de la richesse que de capter des revenus produits dans les métropoles pour favoriser leur redistribution localement, sous forme de dépenses de consommation.

Loin de dévitaliser les territoires environnants, la plupart des très grandes agglomérations sont plutôt généreuses avec leurs voisins. À vrai dire, la ligne de démarcation est plus que floue ! Ainsi, par exemple, la masse salariale générée par les emplois de la métropole grenobloise est reversée pour près du tiers à des actifs résidant hors de son territoire. Une forme de solidarité spontanée se fait jour via les mécanismes de redistribution liés aux navetteurs, entre territoires d'un même système. Il nous faut sortir de cette segmentation artificielle entre espaces urbains, périurbains et même ruraux, et du débat clivant entre les métropoles et la France périphérique.

L'intensité des relations domicile-travail entre grandes aires urbaines, et encore davantage à l'intérieur des aires urbaines, démontre amplement le décalage croissant (malgré les lois récentes) entre périmètres institutionnels et territoires vécus. Les métropoles sont d'indéniables générateurs de croissance, un fait intensifié par la formidable évolution des modes de vie.

Nos territoires, j'insiste sur cette dimension plurielle, se caractérisent par leur diversité. Le vaste espace d'échanges que nous partageons ici en région grenobloise est à la fois urbain, rural et largement montagnard. Plus que jamais, le besoin de coproduction, de coopération, de solidarité est fort, et nécessite des alliances pertinentes. Une pertinence qui ne peut s'ériger que sur une solide culture partagée de notre système territorial. C'est un rôle à jouer pour notre agence, avec son réseau des quatre agences Auvergne-Rhône-Alpes.

UNE RÉGION D'ABORD ET AVANT TOUT ALPINE

La région grenobloise inscrit son cadre de vie sans pareil dans le « cercle » des trois massifs qui l'entourent. Les citoyens grenoblois expriment souvent leur « sentiment de ville à la montagne ». « Au bout de chaque rue, une montagne... », ainsi Stendhal, le Grenoblois le plus célèbre, décrivait-il sa ville natale. En tout point de la région, une montagne est accessible en un temps de trajet minime, faisant le bonheur des férus de randonnées, trails, glisses et autres pratiques.

Sans oublier ceux qui viennent de loin et ceux qui y vivent.

La montagne comme point de rencontre ? Cadre de vie, espace de travail, terrain de jeux, terre de ressources, environnement naturel plus sensible que les autres aux changements climatiques... : telle est cette grande région grenobloise aux caractéristiques alpines si inspirantes pour l'Agence.

L'AGENCE PREND DE LA HAUTEUR

Par Colombe Buévoz, chargée d'études



La relation ville-montagne est « Le sujet » à l'échelle large du sillon alpin, dans un contexte d'interdépendances fortes entre les territoires « du bas » et ceux « du haut ». Avec cet enjeu affirmé pour les territoires montagnards de ne pas être seulement la cour de récréation des villes qui les entourent, mais des territoires vivants, au développement endogène, et reconnus comme tels.

L'appréhension de la grande région grenobloise et de son fonctionnement quotidien ne peut se faire que dans la compréhension des flux importants qui transitent entre plaine et montagne : mouvements pendulaires vers l'urbain pour les flux domicile-travail, mais aussi désormais de l'urbain vers la montagne pour ceux qui font le choix de résider en bas et de travailler en altitude, flux citadins des plaines vers les massifs en fonction de la météo, et pas seulement le week-end ou pendant les vacances... Le « tourisme excursionniste » se développe largement autour de nos massifs, favorisant une réappropriation progressive de la montagne 4 saisons et de la montagne-loisirs. Des constats qui viennent questionner localement les politiques de mobilités et d'accessibilité, tout autant que la manière de « capter » ces pratiquants du quotidien, au service de la vie locale.



L'Agence veille pour vous
[#Prospective Montagne](#)



[Note juridique loi Montagne](#)

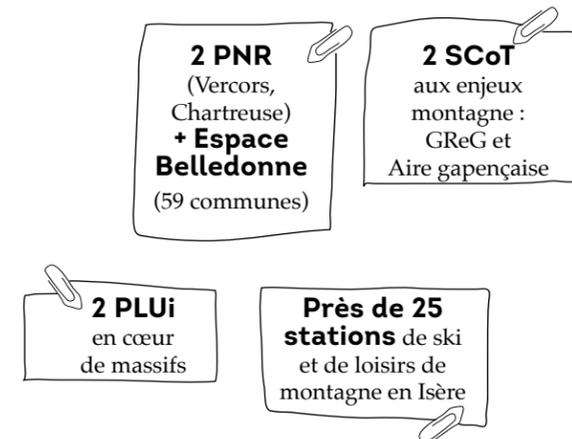
Des projets et missions tout en relief

Le partenariat de l'Agence épouse les contours de ces territoires multiples sur fond commun de sommets alpins, intégrant historiquement les problématiques et les potentialités de la montagne, ainsi que les exigences réglementaires qui lui sont propres. Expertise loi Montagne, accompagnement des projets long terme pour des stations aujourd'hui en transition (refonte des politiques d'accessibilité et de stationnement, tournant vers une diversification 4 saisons, acceptation des enjeux de transition climatique...), de la planification à grande échelle (SCoT et politiques montagne) à l'échelle locale et pré-opérationnelle (projets UTN et redynamisation des stations) : l'Agence monte progressivement en compétence, tirée par les enjeux que ses partenaires montagnards amènent dans leurs réflexions d'aménagement. Elle a montré ces dernières années sa capacité à conseiller, innover, en proposant des outils de planification hybrides ou en impulsant des réflexions avec l'État qui viennent enrichir les interprétations de la loi Montagne et montrer la nécessité de s'adapter en permanence aux contextes et spécificités locales.

Les réflexions engagées avec le Massif du Vercors en sont une bonne illustration. La dernière décennie a vu non seulement l'aboutissement d'un projet de développement via un PLUi pour la Communauté de communes mais aussi, une Charte de développement, une coopération étroite entre l'Agence et le Parc naturel régional, puis l'esquisse d'un outil de couverture SCoT...

Des liens qui se renforcent, avec le concours de l'Agence

Réalité quotidienne du fait de l'intensité des relations de proximité, l'identité alpine est une composante-clé du projet de marketing territorial de la Métropole. L'intégration des Balcons Sud de Chartreuse dans son territoire, les réflexions conjointes pour faciliter un accès direct à la station de Chamrousse ou encore le projet de développement des stations de Chartreuse et Belle-donne, sont significatives de ces liens qui se renforcent, avec une Agence à l'interface. Elle accompagne les interactions, aidant à mieux diversifier les champs d'application des politiques sectorielles pour couvrir autant les enjeux très urbains que purement montagnards. L'Agence révèle ici sa capacité à capter ces liens, à rebondir sur des projets concrets ou encore à s'investir sur dans des thématiques complémentaires, liées au marketing territorial, aux stratégies de développement touristique ou encore, à la transition climatique, en s'associant autant que de besoin aux acteurs et experts-clés locaux dans ces domaines.



Un territoire d'intervention majoritairement couvert par la loi Montagne (communes entières ou partielles)



Les enjeux montagne au cœur du projet de PLUi-H du Massif du Vercors



Dernier Conseil communautaire de l'année 2018, le vendredi 21 décembre Les élus de la CCMV ont arrêté à l'unanimité le Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de PLH (Programme local de l'habitat).

Le « plus petit » des PLUi accompagnés par l'Agence (par son périmètre) conjugue une grande diversité d'enjeux liés à la situation particulière d'un territoire de montagne et au choix d'intégrer le volet Habitat.

Jusqu'au bout de la phase d'élaboration, les élus des six communes et les services sont restés intensément mobilisés pour intégrer les éléments du volet Habitat et les derniers projets touristiques et économiques débattus dans les communes concernées. L'arrêt signe l'aboutissement d'un travail itératif avec les services de l'État, les acteurs du territoire et le Parc naturel régional du Vercors.

Le projet de PLUi-H du Massif du Vercors met en avant un territoire à préserver, en recherche d'un équilibre entre le développement de l'habitat, du tourisme et de l'économie, et la préservation des terres agricoles (le projet permet de rendre encore des terres à l'agriculture). C'est ce que souligne Chantal Carlizo, maire de Villard-de-Lans et VP au tourisme, à la montagne et aux stations au Département : « tout est équilibre dans ce dossier. » Un équilibre dans les choix de développement, que les services de l'État devront prendre en compte, au regard des spécificités du territoire et des enjeux du changement climatique qui le concernent particulièrement. Chantal Carlizo a insisté sur le fait que la réussite de ce PLUi-H reposait sur les bonnes relations et l'écoute durables entre l'intercommunalité et les communes. Elle a également souligné la symbolique forte de la collaboration avec l'Agence, relevant sa capacité à « faire du lien entre plaine et montagne ».

UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE DES POLARITÉS DU SILLON ALPIN



Métropole grenobloise : vue en direction de la cluse de Voreppe

Tout géographe a appris un jour que le sillon alpin est le nom donné par Raoul Blanchard à la longue dépression qui sépare les Préalpes du Nord des massifs cristallins des Alpes, sur la trace du « sillon subalpin » des géologues. Mais depuis plusieurs années, sans jamais parvenir à se structurer au plan institutionnel, ce territoire sans frontières

tend à désigner le chapelet de villes alpines organisé autour des quatre pôles urbains majeurs que sont Grenoble, Chambéry, Annecy et Genève.

La polarisation (identification d'espaces urbains fonctionnels en interaction) est de longue date un sujet au cœur des documents-cadres qui se sont succédés à l'échelle du sillon alpin. Des premières lois d'orientations foncières au Grenelle 2, jusqu'aux lois récentes venues restructurer pour partie les documents de planification, plusieurs documents sont venus encadrer l'aménagement du territoire, mais sans réelle portée. L'ancien projet de Directive territoriale d'aménagement (DTA) Alpes du Nord avait cependant identifié des orientations stratégiques de l'État en termes de structuration multipolaire, préservation et valorisation des espaces naturels et des ressources, ainsi que de promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement et d'un système de transports durables.

Comment objectiver ce concept de structuration multipolaire et s'assurer que la réalité de l'évolution urbaine du sillon alpin est en adéquation avec les orientations fixées par les documents de planification ?

C'est pour répondre à cette question de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes que l'Agence a inscrit à son programme une étude exploratoire sur le sillon alpin. Elle a été menée en 2018 dans la continuité de celle réalisée par les agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne sur leur aire métropolitaine (finalisée en octobre 2017). Objectif : apporter un regard distancié sur le développement des centralités du territoire alpin.

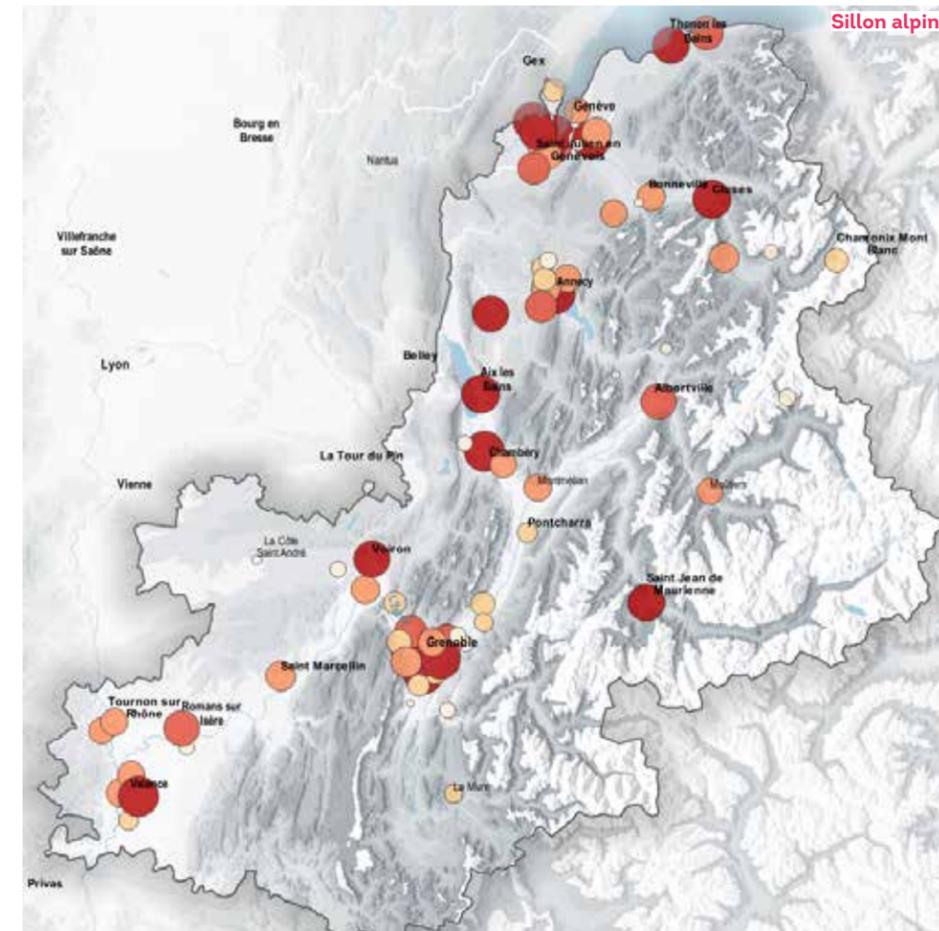
L'étude propose d'une part, sur la base de statistiques communales objectives, une toile des centralités (82 communes constituent le maillage principal des polarités de ce vaste espace où résident 54 % de la population). Et d'autre part, une analyse des dynamiques de polarisation/dépolarisation (résultat d'une étude à un temps T et suivant une méthodologie donnée). Elle vient opérer une prise de recul sur les tendances des dernières décennies en matière de développement démographique, d'emplois, et donc urbain, du sillon alpin.

Les services commanditaires de la démarche (Dreal Auvergne-Rhône-Alpes et DDT du territoire d'étude) souhaitent donner à voir ces résultats sur les interactions et les dynamiques à l'œuvre sur les territoires alpins et les mettre au débat, lors d'un échange avec les collectivités au printemps 2019. Ce séminaire permettra aux acteurs techniques de confronter les données brutes issues de l'étude à la réalité de leur territoire ainsi qu'aux projets inscrits dans les documents d'urbanisme.

20 000 km²
de Genève à Valence

1 045
communes

2,8 millions
d'habitants



Hierarchie des polarités

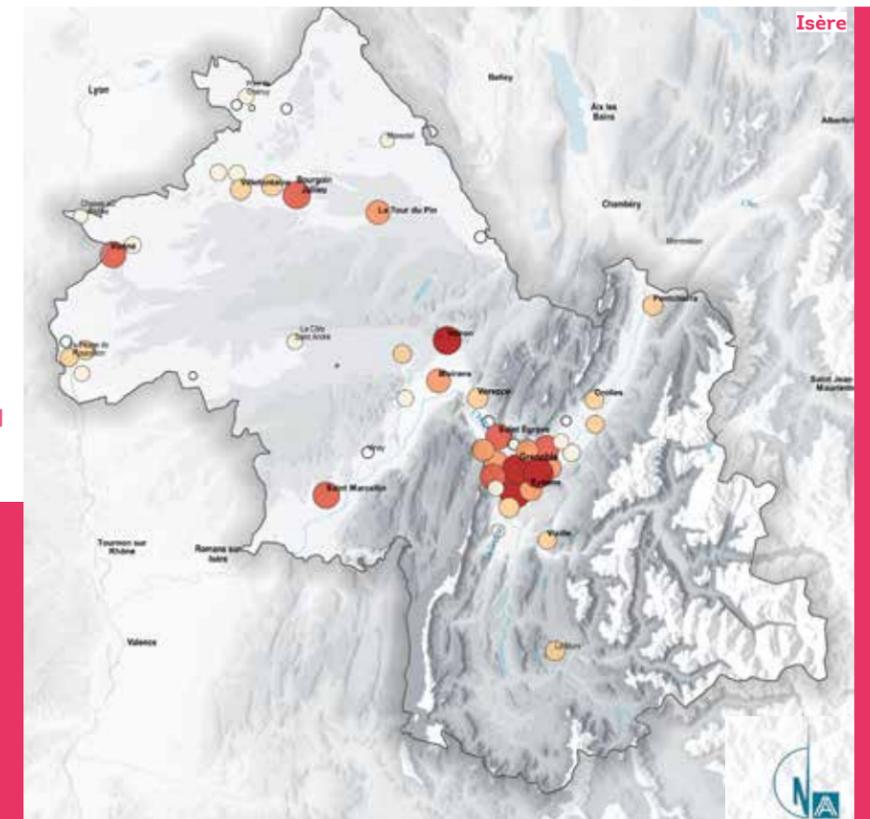
Étude Polarités sillon alpin

La toile des centralités du Sillon Alpin - Indice de centralité par commune (Scores de 500 à 1000)

- Niveau 5
- Niveau 4
- Niveau 3
- Niveau 2
- Niveau 1

UNE MÉTHODOLOGIE DÉPLOYÉE POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Le Département de l'Isère conduit des réflexions pour accompagner la dynamisation des centre-bourgs et les villes moyennes iséroises. Pour ajuster au mieux ses propres compétences, et services à l'évolution des territoires et des populations, il a souhaité bénéficier d'une approche typologique des polarités des territoires et de leur dynamique. En réponse, l'Agence a pu adapter la méthode déployée à l'échelle du sillon alpin au contexte départemental pour hiérarchiser et qualifier une cinquantaine de centralités iséroises.



L'Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE) du sillon alpin : un partenariat inédit à cette échelle

Mercredi 23 janvier, l'Agence accueillait le premier comité de pilotage de l'Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE) des sites universitaires du sillon alpin, faisant suite à plusieurs séances de travail en 2018.

Dix partenaires institutionnels majeurs de ce grand territoire doté de 5 pôles universitaires ont en effet souhaité allier leurs forces d'observation et d'analyse pour construire ensemble une connaissance partagée de l'offre et de la demande en logements étudiants.

Public mobile, les étudiants ont des attentes spécifiques et évolutives, auxquelles il est important de répondre le mieux possible, dans une perspective d'attractivité globale des sites universitaires du sillon alpin. L'Agence animera ce nouvel observatoire, 1^{er} du genre labellisé en 2019 dans le cadre de la démarche nationale.



Création de L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS (OTLE) des sites universitaires du sillon alpin

MERCREDI 23 JANVIER à l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise



©Université de Grenoble Utopikphoto



©USMB



©Olivier DEVISE

Un partenariat inédit à cette échelle

Les intercommunalités Grenoble-Alpes-Métropole, Valence Romans Agglo, Grand Anney, Grand Chambéry et Grand Lac, ainsi que l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, le Crous Grenoble-Alpes, l'agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (Aduda) et enfin, la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE, regroupant l'Université Grenoble Alpes, Grenoble INP, l'Université Savoie Mont-Blanc, Sciences Po Grenoble et l'école d'architecture Ensag), ont créé en partenariat un Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE).

Soutenu par le Conseil scientifique national accompagnant la démarche et le développement des observatoires du logement des étudiants en France, le projet s'est construit et enrichi tout au long de l'année 2018.

Un objectif de connaissance partagée pour mieux satisfaire les besoins en logement étudiant

Le territoire dit du « sillon alpin » accueille 5 pôles universitaires attractifs et 92 000 étudiants. Ils dépendent d'une même académie et disposent d'un Crous commun. Les établissements d'enseignement supérieur sont membres de la même ComUE ou lui sont associés. Quant aux agglomérations, elles partagent le souci de faciliter les conditions de vie et par là-même de logement, des étudiants. Ce qui suppose d'en mieux connaître les besoins.

Coordonné par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, l'OTLE contribuera à cet objectif commun. Grâce à la mutualisation des données et des analyses, il permettra de construire une connaissance fine de l'offre et de la demande du logement étudiant à l'échelle du sillon alpin. Une connaissance dont les collectivités pourront se saisir pour anticiper les évolutions et adapter leurs politiques publiques d'habitat et d'attractivité. En outre, faire partie du réseau national des OTLE favorisera la comparaison des territoires, la capitalisation des méthodes et l'échange des bonnes pratiques.

L'OTLE est opérationnel depuis le 23 janvier 2019

Le premier comité de pilotage de l'OTLE des sites universitaires du sillon alpin s'est tenu le 23 janvier 2019, actant ainsi sa création. À cette occasion, le plan d'action de l'année 2019, confié à un comité technique, a été officiellement validé. Dans le même temps, l'OTLE a postulé à la première vague de labellisation proposée par la démarche nationale. Cette labellisation lui permettra d'accéder à de nouvelles bases de données et de bénéficier d'une valorisation de ses travaux à l'échelle nationale.

PARTENAIRES INITIAUX



©Atelier, Métis Architecte



©USMB



L'objectif de l'observatoire est d'analyser finement l'offre et la demande de logements de tous les étudiants, qu'ils suivent ou non un cursus universitaire.

Pour améliorer l'accueil des étudiants et l'attractivité des sites, il s'agit de mieux comprendre une demande évolutive à différents titres : les jeunes sont un public mobile, dont les comportements se transforment rapidement ; l'offre universitaire se développe et les modalités d'enseignement font évoluer les besoins quantitatifs et qualitatifs de logement ; les dynamiques des marchés immobiliers évoluent sur des cycles courts, d'où le besoin d'un suivi régulier de l'adéquation entre l'offre et la demande.



Les périmètres d'observation doivent :

- faciliter la prise de décision dans les périmètres institutionnels, en lien avec les PLH et les politiques d'attractivité,
- prendre en compte l'aire de résidence des étudiants,
- répondre aux problématiques locales et à la diversité des situations.



Contact : Déborah Sauvignet, deborah.sauvignet@aurg.asso.fr



Étudiants et universités : acteurs de la ville, Fnau, 2018

LE SCOT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE : UNE SCÈNE D'ÉCHANGES ET DE VISION PARTAGÉE ?

Engagée dans la mise en œuvre de son Schéma de cohérence territoriale (SCoT) depuis son approbation en décembre 2012, la Grande Région de Grenoble se devait en 2018 de dresser le bilan de six ans de mise en œuvre. Pour remplir cette obligation légale, on aurait pu se limiter à la production d'une étude technique qui passe au peigne fin l'ensemble des indicateurs nécessaires. La démarche proposée par l'Agence à l'EP SCoT est allée bien au-delà, avec l'ambition affichée de profiter de ce temps fort pour mettre les élus au cœur de cet exercice d'introspection collective, associer les techniciens des EPCI et croiser ces regards avec celui des chercheurs notamment. Bref, pour dynamiser le dialogue interterritorial autour des grandes orientations d'un projet politique commun pour la GRéG.

LA PLUS-VALUE DES REGARDS CROISÉS DANS L'EXERCICE DU BILAN

« Comment avez-vous traduit les objectifs du SCoT dans vos documents d'urbanisme ? Ces orientations vous ont-elles aidés ? Quels sont les thèmes qui ont fait l'objet d'échanges ? » : pour obtenir réponse et étayer ses analyses techniques, l'Agence a proposé de réaliser une enquête auprès de 184 communes (ayant élaboré ou en cours d'élaboration d'un document d'urbanisme depuis l'approbation du SCoT). Le fort taux de retour des communes a permis de mettre en lumière les différents champs d'application et de compréhension sur le terrain.

POINT DE VUE



Le SCoT a vraiment été un facilitateur pour élaborer les documents d'urbanisme, PLU et PLUi, de surcroît réalisés en un temps record. Il contribue non seulement à la construction d'un projet de territoire dans sa globalité, mais permet de répondre aux exigences législatives qui sont nombreuses en matière d'urbanisme. Murielle Pezet-Kuhn, cheffe de projet Agence auprès de l'EP SCoT

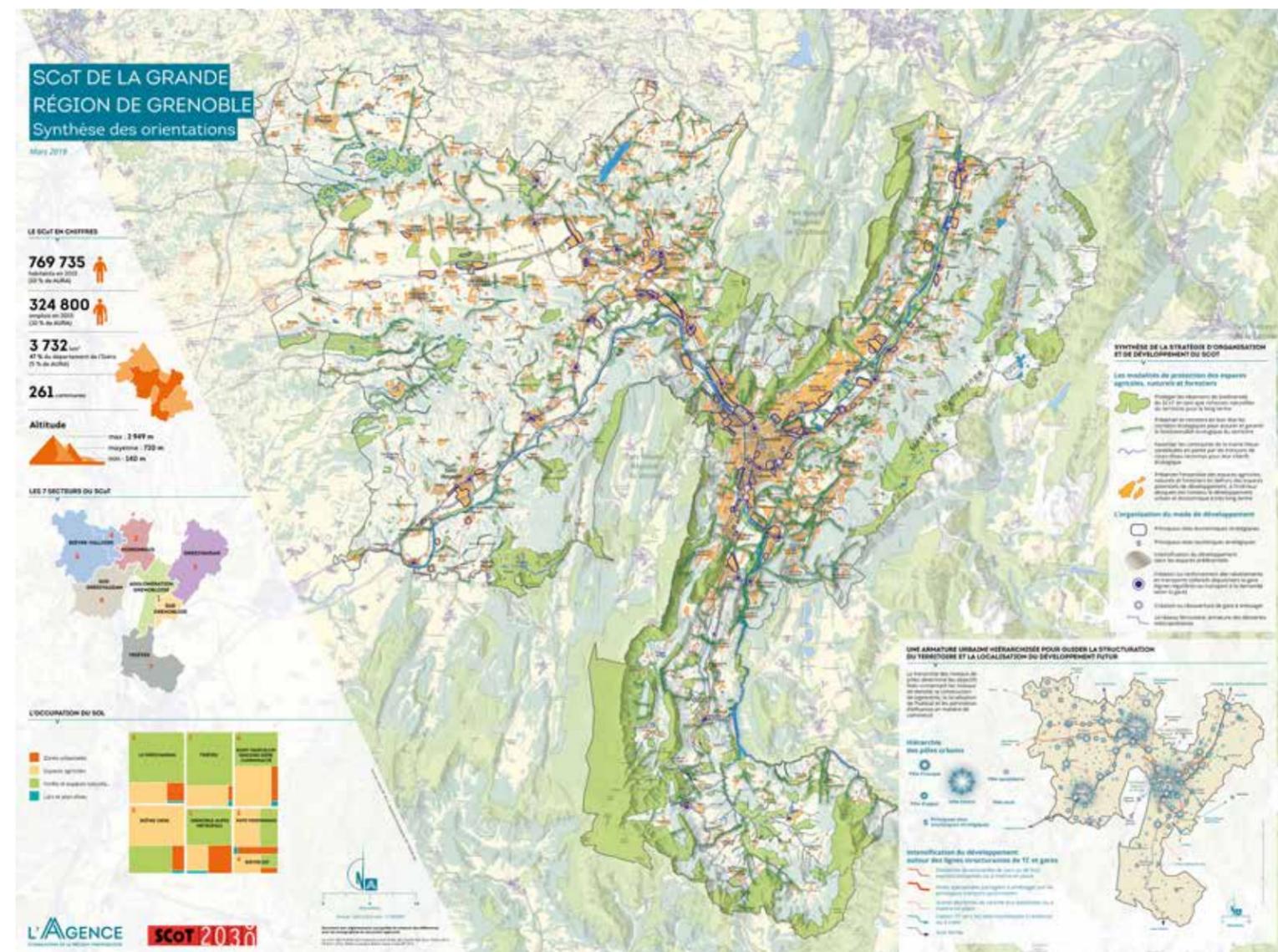
Avec, en toile de fond, les 7 questions évaluatives inscrites lors de l'approbation du SCoT, le bilan a permis de mesurer systématiquement : « si on allait dans la bonne direction par rapport aux orientations », « si les objectifs fixés étaient atteints » et « le niveau d'imputabilité au SCoT des évolutions constatées ». Il a aussi permis de questionner le fonctionnement de la gouvernance et des outils.

Ces constats et perspectives ouvertes ont été débattus lors de 4 séminaires et de 2 comités syndicaux récapitulatifs au cours de l'année 2018. Ouverts aux membres du comité syndical et aux élus des exécutifs des EPCI concernés, ces échanges thématiques ont été nourris par les synthèses réalisées et présentées par l'Agence. Des chercheurs en urbanisme, sciences politiques, économie, ont été conviés à apporter leur pierre : Alain Faure et Martin Vanier pour animer les temps de débats, Pierre Merle (CAUE de l'Isère) pour produire un rapport d'étonnement issu d'une approche sociologique, Magali Talandier pour présenter son étude sur l'attractivité économique de la GRéG (voir page 26).

 [L'Agence veille pour vous](#)
[Interview de Francis Gimbert \(Grésivaudan\)](#)
[« Le bon périmètre du pôle métropolitain, c'est celui du SCoT », l'Essor 38, juin 2018](#)

 [Contribution au Sraddet et au Sdage](#)
[Actes des séminaires](#)

 [Philippe Auger, Les beaux jours de la planification](#)
[Philippe Auger, Contribution du SCoT au Sraddet](#)



Le Comité syndical a approuvé la modification n°1 du SCoT le 23 octobre 2018 intégrant 17 nouvelles communes issues des anciennes communautés de communes de la région Saint-Jeannoise et des balcons sud de Chartreuse et actant le départ des 15 communes du territoire de Beaufort. L'Agence a finalisé la modification soumise à consultation en début d'année avant de gérer les corrections à apporter suite à la consultation et à l'enquête publique. Ces dernières ont notamment conduit à la réalisation d'un rapport environnemental séparé.



BILAN DU SCOT : LES 7 QUESTIONS ÉVALUATIVES

- Comment évolue l'attractivité de la région grenobloise ?
- S'oriente-t-on vers un rééquilibrage de la localisation de l'activité et de l'habitat entre les pôles et les secteurs ?
- L'offre de logements permet-elle de répondre aux besoins d'habitat et de contribution à plus de mixité sociale ?
- Quel est le niveau d'intensification de l'aménagement de l'espace ?
- Comment évolue la qualité du cadre de vie ?
- Quel est le niveau de réduction de la consommation d'espace agricole et naturel ?
- Quel est le niveau de préservation et de valorisation des ressources naturelles et de leurs espaces ?

UNE FEUILLE DE ROUTE À CONSTRUIRE AVEC TOUS LES TERRITOIRES

Par **délibération du 13 décembre 2018**, le Comité syndical de l'EP SCoT a décidé le maintien en l'état du SCoT de la GReG, tout en favorisant une stratégie globale de prévention et d'adaptation aux changements. La construction de cette nouvelle feuille de route a fait l'objet d'un premier acte : une interpellation solennelle à l'adresse des territoires de la Grande région de Grenoble et des territoires voisins.



Yannik Ollivier, président du SCoT

LES CHANTIERS DE DEMAIN QUI ENGAGENT LES TERRITOIRES

Les nouveaux chantiers auxquels l'EP SCoT devra s'atteler (extrait de la délibération du 13 décembre 2018) :

- Un outil collectif de gestion des déplacements pour la GReG
- Un dispositif de gestion collective du foncier économique d'intérêt stratégique
- Des projets accompagnant la transition environnementale en matière de gestion des ressources
- Une stratégie alimentaire et agricole de proximité
- Le développement des coopérations avec les territoires voisins
- L'articulation avec la région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Sradet
- Une ingénierie chaînée au service des communes souvent démunies

UNE AGENCE INVESTIE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DIALOGUE INTERTERRITORIAL

■ **Le SCoT contribue aux débats régionaux** à travers la démarche logistique engagée par l'inter-commission économie et déplacements. Un complément « logistique » a pu être ajouté à la contribution au Sradet, validé lors du Comité syndical de juin.

■ **Le SCoT est compatible avec le Sdage** (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) 2016-2021 Rhône-Méditerranée-Corse : l'Agence a procédé à la vérification et à la justification (obligatoire avant décembre 2018) du niveau de compatibilité.

■ Au sein des commissions de l'EP-SCoT, l'Agence a appuyé l'organisation, le contenu et la restitution des commissions *Déplacements*, et *Transition environnementale et Eau*, en même temps qu'elle répondait à la feuille de route fixée par les élus en matière d'analyses sur le foncier logistique.

POINT DE VUE



La perspective pour les grands territoires comme la GReG, n'est pas de faire advenir le « grand tout » intégrateur, la super-collectivité ; c'est au contraire de permettre de travailler dans l'articulation des échelles, communales, intercommunales, intercommunautaires, grâce à des outils et des cadres communs.

Martin Vanier, géographe
et Alain Faure, politologue, 26/11/2018

3 QUESTIONS À



ARNAUD GERME

dirige l'EP SCoT de la GReG depuis le 1^{er} janvier 2019, prenant la suite de Philippe Auger, sa figure de proue depuis plus de 20 ans.

Vous prenez la direction de l'EP SCoT à l'heure de son bilan à 6 ans. Quel regard portez-vous sur ce document ?

Le premier critère d'évaluation, c'est le fait que 4 PLUi ont été arrêtés en 2018 sur le territoire de la GReG,

ce qui prouve en soi que son SCoT est un document robuste, quel que soit le contexte. Il a porté des jalons de projets de territoire, à partir d'un socle commun, sur lequel chacun a pu s'appuyer pour inventer son propre destin. Des projets politiques sont engagés dans les EPCI – schémas de secteur, projets de territoire – et le PLUi boucle le processus. C'est un SCoT suffisamment souple qui offre de plus en plus de souplesse à mesure que le projet local est clair et partagé. C'est ce qui fait que rien ne précipite une révision aujourd'hui. On a un document qui tient la route, qui certes, doit s'adapter, mais qui offre sur un territoire de très grande échelle une vision commune du développement et une complémentarité intéressante.

Quelles évolutions stratégiques attendent les acteurs et comment allez-vous les mener ?

Le but aujourd'hui est de faire remonter des territoires les multiples initiatives qui ont vu le jour ces dernières années : des projets de territoires, des plans Énergie-climat. Beaucoup de choses se passent. Autant le SCoT était une logique descendante, on aura là une logique « remontante » qui sera très riche. La méthode est en place : mettre en lien les acteurs, politiques, économiques, environnementaux... autour de ces sujets structurants que sont les transitions. Les thématiques sont très claires à l'issue de l'évaluation. Il y a le court terme qui est de réussir le SCoT.

On va travailler sur le commerce, les polarités et le foncier économique. Ce sont des sujets à discuter entre les collectivités.

Puis, il y a l'affirmation d'un projet stratégique qui impliquera de nouvelles équipes d'élus. Les enjeux se situent autour de la transition énergétique, du logement, du mieux vivre ensemble et du traitement des inégalités territoriales et sociales. Nous devons nous poser les questions suivantes : Comment préserver le paysage ? Quel modèle agricole imaginer ? Quel est le rôle des montagnes et des forêts ? C'est tout cet écosystème que nous devons repenser en lien avec les enjeux de biodiversité. Et enfin, bien entendu, quelle est la stratégie de développement économique ? Que sera l'économie de demain, autour de l'énergie, des ressources, des technologies, des services... ?

Dans la mise en œuvre du projet existant et des projets à venir à l'issue du renouvellement, comment voyez-vous l'appui de l'Agence aux côtés de l'EP SCoT ?

L'Agence, c'est un point d'appui indispensable, assez unique à travers ses compétences, ses expertises. Pour l'EP-SCoT, qui est une instance politique, il est extrêmement précieux de pouvoir s'appuyer sur cette équipe dans la durée. L'Agence maîtrise aujourd'hui toutes les facettes du SCoT et du PLUi. Elle permet une très bonne articulation entre le projet à long terme et sa concrétisation à court terme.



LA RÉGION GRENOBLOISE : UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE SINGULIER

Acteurs et décideurs de la région grenobloise ont besoin d'en mieux comprendre les enjeux, les mécanismes et les complémentarités. En réponse, et pour alimenter les réflexions, les débats et la planification à grande échelle, l'Agence a commandé à Magali Talandier une étude, présentée aux élus et techniciens du SCoT lors du séminaire-bilan de novembre 2018.

C'est une lecture inédite des moteurs du développement économique du territoire, de ses forces et faiblesses, de ses potentiels d'évolution..., synthétisée dans l'entretien qui suit. Fondée sur une méthodologie originale, l'étude alimentera les futurs diagnostics économiques, et le programme de recherche Popsu 3 auquel l'Agence contribue.

3 QUESTIONS À

MAGALI TALANDIER

Laboratoire Pacte

Quelle nouvelle clé de compréhension du système économique de la région grenobloise offre votre étude ?

Aujourd'hui, grâce à ces travaux, nous comprenons mieux les raisons de la faible résilience économique du territoire grenoblois (...). La reprise économique post-2012 s'observe dans le territoire, mais avec un rebond moins rapide qu'ailleurs. Pour mieux comprendre ces résultats mitigés, un **indice de résilience est proposé qui permet de mettre en exergue les forces et faiblesses du territoire**. Ainsi, dans l'aire urbaine de Grenoble, 43 % des emplois mettent le territoire dans une situation de fragilité soit structurelle, soit spécifique. (...) Le degré et les moteurs de résilience diffèrent d'un EPCI à l'autre. Par exemple, l'Oisans, le Vercors ou la Chartreuse bénéficient d'une résilience structurelle liée à l'économie résidentielle et touristique, tandis que Bièvre Isère peut compter sur ses activités d'intermédiation pour mieux résister aux chocs extérieurs (...).

À l'analyse binaire classique sphère productive/ sphère résidentielle, vous ajoutez celle de l'intermédiation : de quoi s'agit-il et pourquoi ?

(...) *À l'articulation entre ces deux sphères, l'intermédiation concerne des activités comme la réparation-maintenance, la gestion des déchets, les services aux entreprises... qui jouent un rôle central. Je propose une nouvelle grille d'analyse qui permet de révéler leur poids et leur rôle aux côtés des autres leviers de développement (exportation, économie résidentielle et tourisme, redistribution sociale et publique, consommation). Ainsi, par exemple, le caractère productif de l'aire urbaine de Grenoble s'explique avant tout par le poids des activités exportatrices et non par celui de l'intermédiation qui apparaît clairement en déficit dans le territoire. En comparaison, l'aire urbaine de Lyon, dont la base productive est supérieure à celle de Grenoble, est aujourd'hui largement mieux dotée en intermédiation qu'en activités purement exportatrices. C'est aussi le cas de l'aire urbaine de Nantes, souvent comparée à celle de Grenoble (...).*

Quelles voies pourraient emprunter les décideurs en faveur d'une économie grenobloise plus résiliente ?

Une forte communauté de destin relie les différents territoires de la région grenobloise, les connecte aux autres grands pôles de la région, les insère dans des logiques à plusieurs échelles. Il faut y voir là un atout et une force pour construire la résilience de notre territoire en s'aidant de scènes et dispositifs déjà en place tels que SCoT, inter-SCoT, sillon alpin ou contrats (...). *Il ne s'agit pas de rattraper le retard et d'essayer de devenir la ville créative, culturelle, attractive de la fin du 20^e siècle... mais bien d'inventer le modèle « grenoblois » du 21^e siècle, à la fois spécifique et résilient.*

Ce territoire recèle des atouts indéniables, des énergies et des savoir-faire locaux hors pair, j'en suis convaincue, mais il faut que ces ressources soient plus largement mises au profit d'un projet commun. Défendre l'idée d'une région urbaine résiliente oblige à penser et faire avec les autres, impose d'**articuler les enjeux de temps long et les impératifs de l'action ou du temps court, de savoir réagir au moment du choc mais également d'anticiper, en transformant son modèle (...).**

Ce qu'il faut retenir de l'étude

Le système économique de la région grenobloise repose sur une solide économie productivo-publique, héritage du passé technopolitain brillant du territoire. Ce modèle souvent cité en référence a cependant assez mal résisté à la crise de 2008 en enregistrant des pertes substantielles d'emplois, particulièrement dans le domaine industriel. Le territoire affiche en outre un déséquilibre chronique entre les richesses qu'il produit et ses dépenses.

Une force pour rebondir réside dans la compréhension des composantes du système territorial, avec des interdépendances marquées, en particulier entre la métropole et les territoires voisins, et dans la capacité à construire des coopérations aux bonnes échelles, en s'attachant à activer de nouveaux leviers.

Rendez-vous pour discuter de nouvelles perspectives d'action locale !

Dans le programme de recherche Popsu piloté par Magali Talandier pour Grenoble-Alpes Métropole et le ministère de la Transition écologique et solidaire, **trois hypothèses pour concevoir la métropole résiliente** sont formulées : **la métropole expérimentale** (afin de renouveler le modèle économique), **la métropole montagnarde** (renouer avec son histoire-paysage et réarticuler la plaine à la pente) et **la métropole hospitalière** (attirer, accueillir, retenir, bien-vivre dans ce territoire).



2 milliards d'€/an

C'est le montant financier échangé en 2014 entre la métropole et les communes voisines. Plus de la moitié de ce montant est réalisé avec le Voironnais et le Grésivaudan.



[Résilience des métropoles, le renouvellement des modèles, Magali Talandier, POPSU](#)



[Étude et synthèse La région grenobloise, un système économique singulier, 2019](#)



[Interview de Magali Talandier](#)

UNE PHOTOGRAPHIE DE L'INTERCOMMUNALITÉ RÉGIONALE

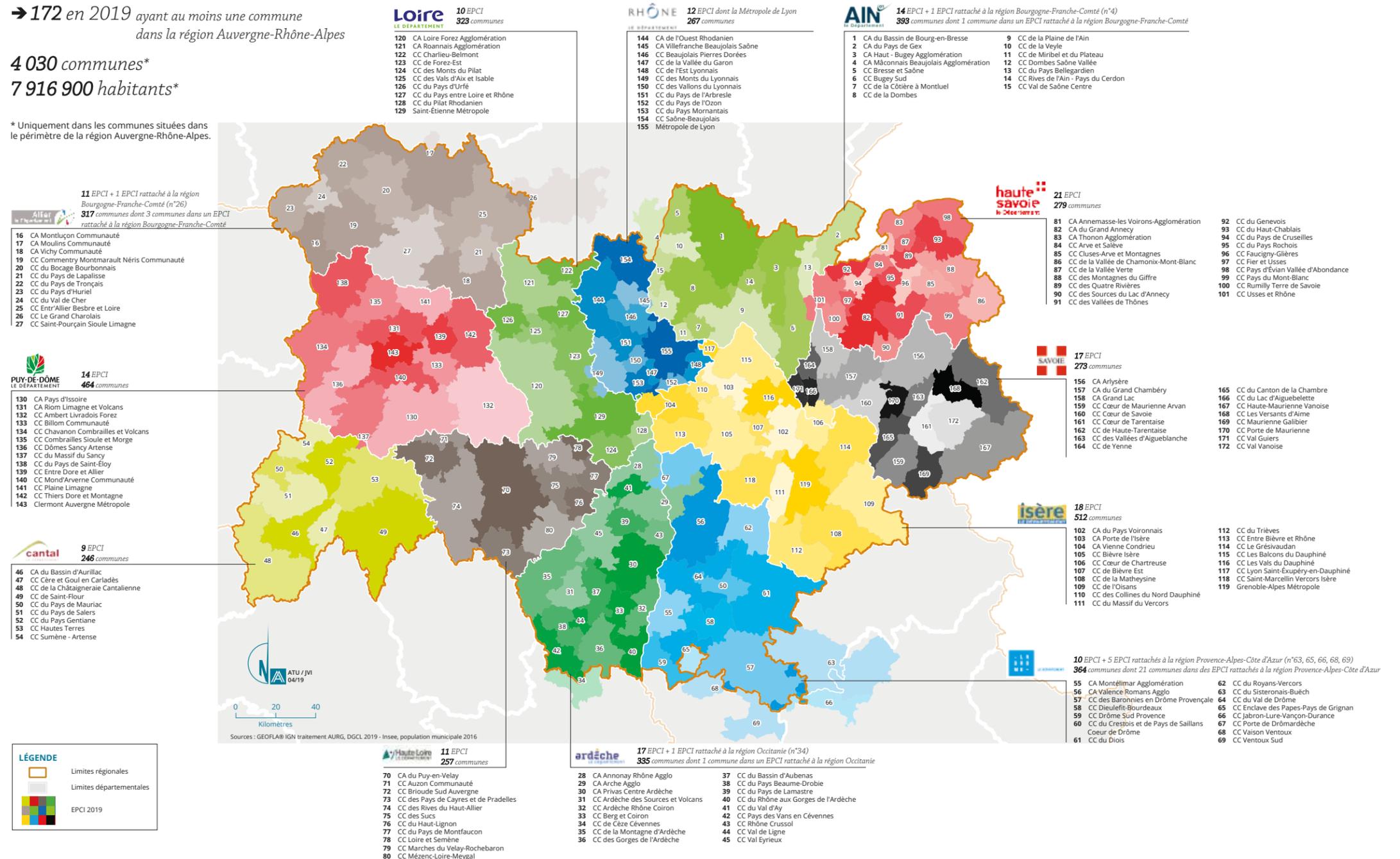
La mise en œuvre des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) impulsée par la loi NOTRe du 7 août 2015 a bouleversé le paysage intercommunal : des EPCI se sont créés, disloqués, ont fusionné. Après une forte évolution entre 2016 et 2017, le nombre d'EPCI tend à se stabiliser à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Au 1^{er} janvier 2019, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 172 EPCI à fiscalité propre, contre 174 en 2018 (293 en 2016, suite à la loi NOTRe). Quatre EPCI ont fusionné cette année pour former deux nouveaux EPCI dans l'Ain et en Isère. Les périmètres des EPCI continuent également d'évoluer, certaines communes ayant quitté un EPCI pour en intégrer un autre. Au total, 12 EPCI d'Auvergne-Rhône-Alpes ont ainsi vu leur périmètre évoluer entre 2018 et 2019.

174 intercommunalités en 2018
 → 172 en 2019 ayant au moins une commune dans la région Auvergne-Rhône-Alpes
 4 030 communes*
 7 916 900 habitants*

* Uniquement dans les communes situées dans le périmètre de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le visage de l'intercommunalité en région Auvergne-Rhône-Alpes au 1^{er} janvier 2019



POINT DE VUE

Ces dernières années, les logiques de fusion institutionnelles ont prévalu sur les coopérations, accordant trop peu de place aux réflexions de prospective interterritoriales pourtant prometteuses. Pendant que l'on conforte ses propres périmètres, ses compétences et son identité, on dit avoir du mal à discuter avec ses voisins. C'est pourtant à mes yeux, un enjeu majeur pour répondre aux nouveaux défis. Il ne suffit pas, on le sait, d'être à la bonne échelle ! Penser les interdépendances à partir des ressources, thème de la prochaine rencontre de la Fnau [en octobre à Paris], me semble essentiel ! **Anne-Marie Maür**, directrice d'études

 Synthèse des évolutions et capacités par département au 1^{er} janvier 2019



LANCEMENT D'EMC² : UNE MINE D'INFORMATIONS SUR ET POUR LE TERRITOIRE

Les enquêtes mobilité certifiées Cerema remplacent désormais les Enquêtes Ménages-Déplacements nées dans les années 1970. Outil privilégié des analyses statistiques sur la mobilité, elles constituent l'équivalent du recensement de population pour la question des déplacements. L'intérêt de ces sources de données particulièrement riches va bien au-delà des réflexions sur la mobilité : elles alimentent toutes les démarches de planification (PDU, SCoT, PLU/PLUi, plans climat...) et de multiples analyses transversales (vulnérabilité énergétique, fragmentation socio-spatiale...) qui nourriront le modèle des déplacements animé par l'Agence. Un must pour la compréhension du grand territoire !

La dernière enquête sur la grande région grenobloise (354 communes, les 2/3 du département de l'Isère !) datant de 2010, le SMTC et ses partenaires ont souhaité relancer ce dispositif et actualiser les données. Animatrice du Club EMD depuis 2011, l'Agence a pu appuyer efficacement dans la construction et l'animation du partenariat de la nouvelle enquête, en l'accompagnant dans ses contacts avec l'ensemble des EPCI et autres acteurs du territoire, ainsi que dans la préparation des comités politiques et techniques.

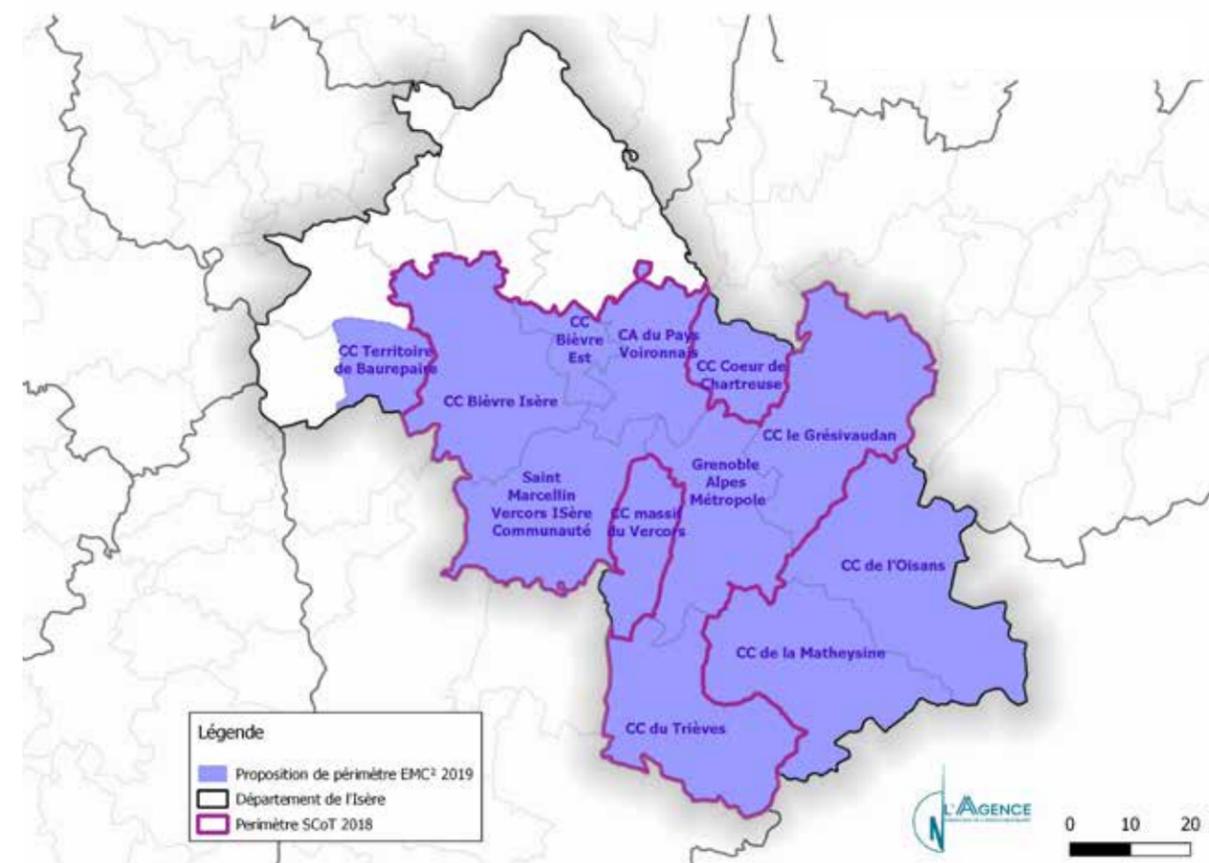
Partenaire technique historique des collectivités sur les EMD, l'Agence s'est largement investie dans la préparation de la future enquête, notamment la construction de la méthodologie, l'analyse du périmètre pertinent ou la production du plan de sondage. Dans la poursuite de différents projets de recherche utilisant les

données des précédentes enquêtes, elle est d'ores et déjà impliquée dans un partenariat avec le LAET (Laboratoire Aménagement Economie Transport), l'École des Mines de Saint-Étienne et le Cerema, pour développer une méthode d'analyse innovante sur la thématique de la vulnérabilité énergétique et du coût résidentiel à partir des données de la nouvelle enquête.

Après l'année 2018 consacrée à la préparation de l'enquête, qui se poursuivra tout au long du premier semestre 2019, le recueil de terrain se déroulera de l'automne 2019 au printemps 2020. Le traitement des données se fera entre mai et décembre 2020.

Rendez-vous en décembre 2020 pour les premiers résultats !

Périmètre EMC² 2019 : un diagnostic territorial complet qui couvre 80 % du département de l'Isère



3 QUESTIONS À



YANN MONGABURU
président du SMTC

Les mobilités sont au cœur des enjeux territoriaux. Quelles sont les attendus de l'EMC² ?

L'enquête mobilité va intervenir à l'automne 2019 pour faire une photographie des pratiques de déplacement de nos concitoyens dans les territoires les plus urbains comme dans les plus ruraux. L'approche sera multimodale, en questionnant l'usage de la voiture, individuelle ou partagée, la pratique de la marche, du vélo, du vélo à assistance électrique et les modes émergents : le covoiturage, le numérique dans les mobilités.



L'Agence veille pour vous [Évolution du rapport des jeunes à la voiture, Forum Vies Mobiles, 2017](#)



► [Le Stationnement : entre organisation des déplacements et aménagement de l'espace public - 01/2018](#)

► [Habiter les quartiers politiques de la ville et se déplacer - 03/2017](#)

L'EMC² GRANDE RÉGION GRENOBLOISE 2019-2020 : UNE ENQUÊTE EN 3 VOLETS

- L'enquête « cœur » : connaître les comportements de déplacements des habitants en semaine. Objectif : interroger **14 800 personnes de 5 ans et plus** (75 % à leur domicile, 25 % par téléphone)
- L'enquête « weekend » : appréhender la mobilité des habitants le weekend. Objectif : **2 500 personnes de 15 ans et plus**, exclusivement par téléphone
- Enquête « web » : introduire des questions d'opinion et de problématiques locales. Objectif : **1 600 personnes de 15 ans et plus**, par Internet.

UN DÉPLACEMENT EST UN MOUVEMENT D'UNE PERSONNE ENTRE UN LIEU D'ORIGINE ET UN LIEU DE DESTINATION, ASSOCIÉ À UN MOTIF, TOUT CHANGEMENT DE MOTIF ENTRAÎNANT UN NOUVEAU DÉPLACEMENT

LA MOBILITÉ NE SE LIMITE PAS AU DÉPLACEMENT PHYSIQUE. ELLE EST L'EXPRESSION D'UN BESOIN ET D'UNE NÉCESSITÉ. ELLE PEUT ÊTRE CHOISIE OU SUBIE.



Interview d'Isabelle Reynaud, chargée d'études (Grand A #2)

CES DÉPLACEMENTS QUI FONT LIEN

L'étoile ferroviaire grenobloise

■ Les différentes autorités organisatrices des transports et de la mobilité de la grande région grenobloise ont relancé en 2018 une réflexion sur les perspectives de développement de l'étoile ferroviaire grenobloise à court, moyen et long terme. **Ce travail prospectif regroupe un large partenariat** autour de l'État (Dreal et DDT), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Isère, de Grenoble-Alpes Métropole, du Syndicat Mixte des Transports en Commun grenoblois, de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et de la Communauté de communes le Grésivaudan.

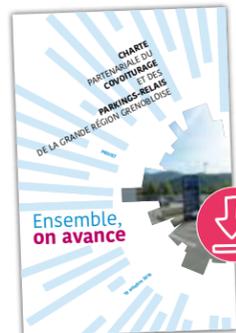
Forte de sa connaissance des enjeux du territoire, l'Agence a produit une mise initiale, support des discussions des partenaires sur les grands objectifs et orientations à donner à l'étude d'exploitation à venir. Celle-ci se déroulera en 2019, et permettra de définir les investissements nécessaires sur le réseau ferroviaire pour atteindre les ambitions de desserte ferroviaire du territoire.

Partenaire technique privilégié, l'Agence accompagnera les réflexions tout au long de la démarche.

Commission Déplacements du SCoT dédiée à la Charte du covoiturage

■ En 2016, l'Établissement Public du SCoT a initié l'élaboration d'une charte du covoiturage et des parkings relais afin de fédérer les acteurs autour d'un sujet jugé prioritaire par les élus de la commission Déplacements. **Ce document a pour objectif de poser les bases d'une dynamique inter-territoriale (SCoT élargi aux massifs) afin de partager une vision cohérente des actions à mener pour inciter les automobilistes à voyager à plusieurs.** Suite à l'approbation de la charte par l'ensemble des territoires et pour donner un second souffle à cette démarche, une commission Déplacements dédiée au covoiturage a été organisée en septembre 2018. L'objectif était d'échanger avec les territoires sur les actions réalisées ou en cours de réflexion.

L'Agence a épaulé l'EP-SCoT dans la tenue de cette **séance d'échange d'expériences qui a réuni l'ensemble des territoires de la grande région grenobloise élargie.** Grenoble-Alpes Métropole, Le Grésivaudan, le Pays Voironnais, Bièvre Isère, Bièvre Est, Saint-Marcellin - Vercors Isère Communauté, le Trièves, le Conseil départemental de l'Isère, les PNR Chartreuse et Vercors. Area (concessionnaire autoroutier qui développe des parkings de covoiturage) et l'Agence de mobilité du Nord Isère, ont apporté leur regard. **L'Agence a aidé à l'organisation et à la réalisation de cet évènement qui a montré, si besoin était, la pertinence de traiter des questions de mobilité à grande échelle.**



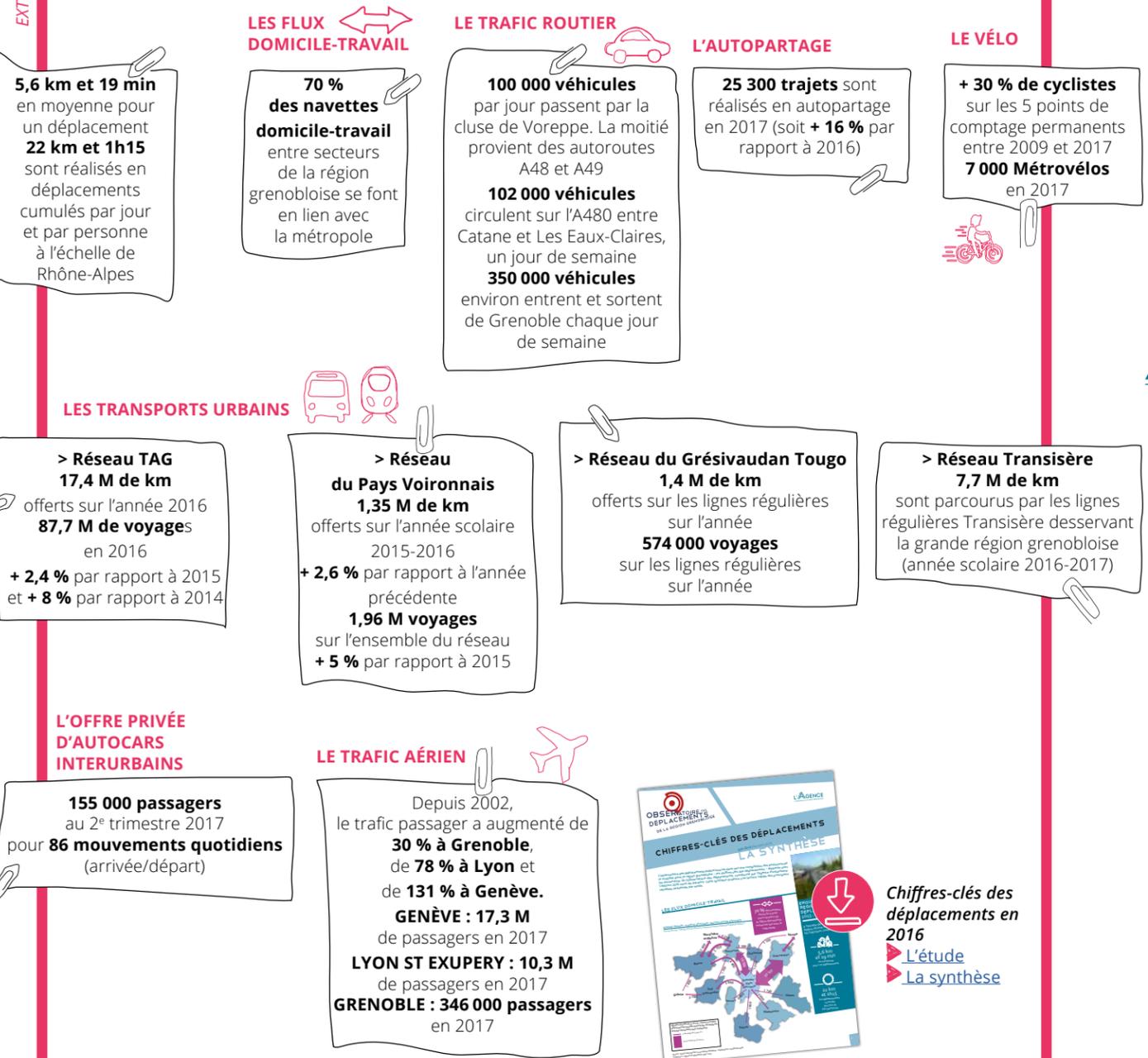
[Charte partenariale du covoiturage et des parkings-relais de la grande région grenobloise, 2017](#)

Attendez-vous (aussi) de l'Agence un accompagnement en matière stratégique ? L'Agence à nos côtés aide à questionner notre façon de concevoir la photographie du territoire. Elle doit être dynamique et anticiper les besoins en 2030, voire plus loin. Où vont s'implanter les populations ? Quels seront les besoins des habitants en fonction de leur lieu d'emploi ? de leurs activités sociales ? Nous avons besoin de l'Agence pour pouvoir analyser cette photographie-là.

LES CHIFFRES-CLÉS DES DÉPLACEMENTS

Une compilation des évolutions de la mobilité dans la région grenobloise - Les chiffres-clés des déplacements - est élaborée tous les deux ans avec les partenaires de l'Observatoire des déplacements. L'édition 2016 est parue en 2018.

EXTRAITS



3 QUESTIONS À

YANN MONGABURU

(suite)

Quel est votre regard sur la gestion des déplacements à la grande échelle et sur la création à terme, d'une grande autorité organisatrice des mobilités ?

La transition qui s'accélère nous invite à penser tous les modes de déplacement et plus seulement le transport public urbain. Si on veut être au rendez-vous à la fois du compte à rebours climatique et des besoins sociaux de mobilité, il nous faut nous projeter à l'échelle du bassin de mobilité. Et à cette échelle, c'est le ferroviaire périurbain qui nécessite des investissements. C'est ce qu'on appelle le « RER à la grenobloise » pour permettre de relier Rives à Brignoud, Grenoble à Clelles, Saint-Marcellin à Gières de façon cadencée. Penser les mobilités à cette échelle pour aller vers une grande autorité de mobilité de la région grenobloise, nous invite aussi à tourner le regard vers les voitures de demain dans leur possession, leur usage, leur motorisation.

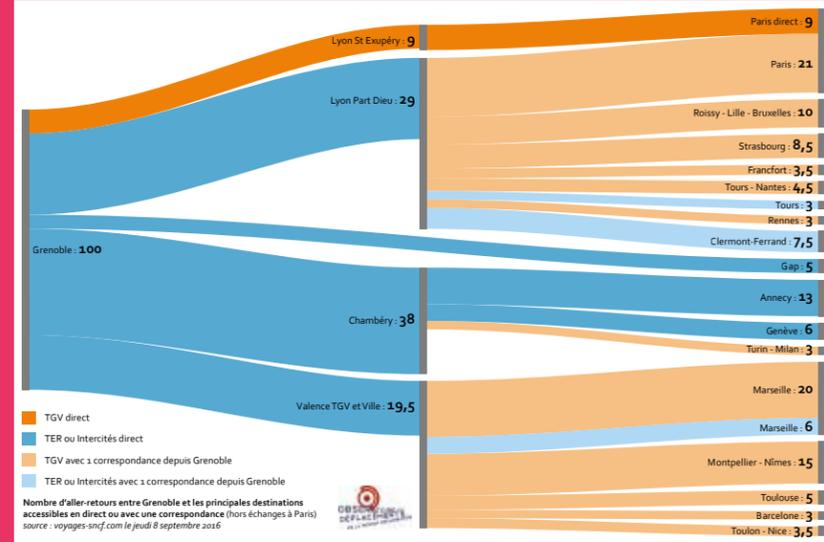
L'OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS

Coordonné par l'Agence d'urbanisme, l'Observatoire des déplacements de la région grenobloise réunit le SMTC, le Pays Voironnais, Le Grésivaudan, le Département de l'Isère et l'État (DDT). Grenoble-Alpes Métropole et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, quant à eux, sont membres associés. C'est un espace d'échanges, d'analyse, de veille et d'aide à la décision indispensable pour suivre l'offre et la demande de déplacements tous modes, aux différentes échelles. Il est à l'origine de plusieurs publications partenariales, la principale étant Les chiffres-clés des déplacements, mais aussi les lettres Échanges ou le flash mobilités.

LE TRANSPORT FERROVIAIRE DE LONGUE DISTANCE

Principales destinations accessibles directement ou avec une seule correspondance en 2016

Hors correspondances à Paris ou Gap



CŒUR BATTANT DE LA RÉGION GRENOBLOISE : LA MÉTROPOLE

Entre ville, montagne et campagne, au cœur du sillon alpin, Grenoble-Alpes Métropole rassemble 450 000 habitants et 49 communes aux profils variés, véritable concentré de la diversité du vaste territoire qui l'entoure et avec lequel elle interagit au quotidien, ne serait-ce qu'à travers les flux domicile-travail.

L'ex-communauté d'agglomération a pris le statut de Métropole au 1^{er} janvier 2015. Alors même qu'il lui fallait se structurer pour passer de 28 à 49 communes et intégrer un grand nombre de compétences nouvelles, elle s'est engagée dans le défi de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui a nécessité la très forte mobilisation de l'Agence jusqu'à son arrêt le 28 septembre 2018. Et elle a impulsé dans le même temps l'élaboration de son projet métropolitain, feuille de route communautaire partagée avec les acteurs et les habitants, à l'horizon 2030.

Le poids et la diversité des missions, en premier lieu le PLUi, autant que la solidité des liens établis avec les services et la dimension historique du partenariat, expliquent bien évidemment les relations particulières qui se sont nouées dans le temps entre l'Agence et la métropole grenobloise.

Le rapport de présentation du PLUi

La multiplicité des études, observations et analyses menées de longue date constitue un socle de données et de connaissances très important que l'Agence a, en particulier, mis à profit dans l'écriture à marche forcée du rapport de présentation du PLUi, consultable sur le site de Grenoble-Alpes Métropole.

Ces 4 tomes (*Diagnostic territorial* en 2 tomes ; *État initial de l'environnement* ; *Livret métropolitain*), complété de 49 livrets communaux constituent une mine d'informations sur le territoire métropolitain. Ses limites sont certes institutionnelles. Pour autant, le rapport fait ressortir des éléments d'identité territoriale très forts, au sein d'une topographie singulière, façonnée par l'eau et la pente. Il révèle clairement, les enjeux d'aménagement et de développement qui structurent le document de planification dont l'approbation par le conseil métropolitain est prévue à fin 2019.

LA FRÉQUENTATION DU RÉSEAU TRANSISÈRE PROGRESSE ENTRE 2015 ET 2016

Plus d'1 million de voyages réalisés sur la ligne express 1 (en 2016-2017) soit 15 % des validations sur lignes régulières du réseau Transisère.

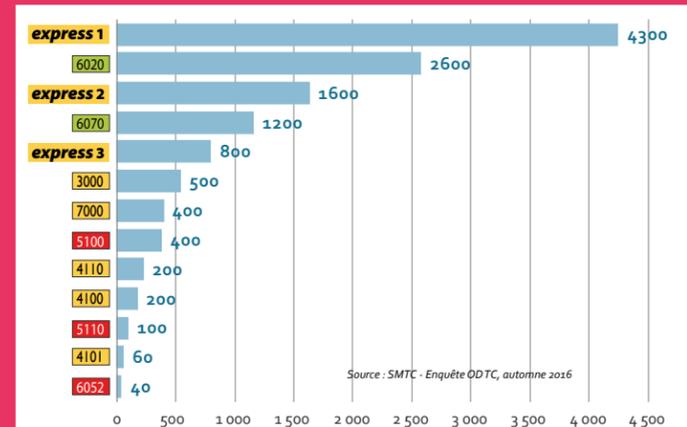
+5 % de validations sur les 3 premières lignes du réseau (express 1,2 et 6020) entre 2015 et 2016.

L'offre des lignes express 1, 2 et 3 a légèrement diminué en 2015 (-3 % de km parcourus) suite au remaniement des lignes express 2 et 3.

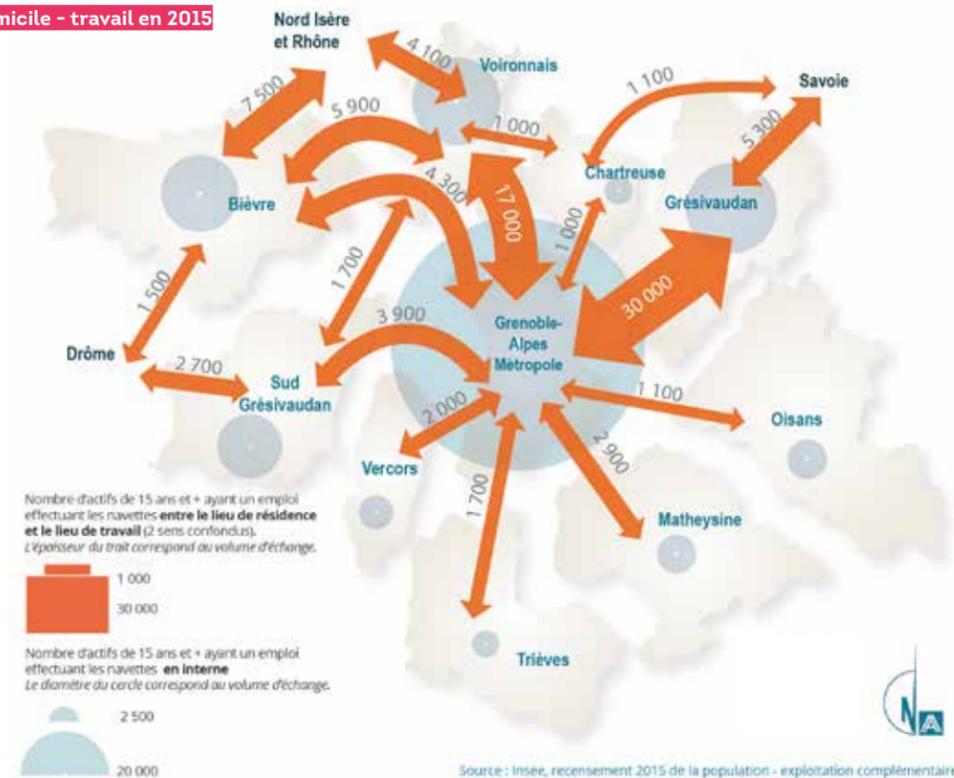


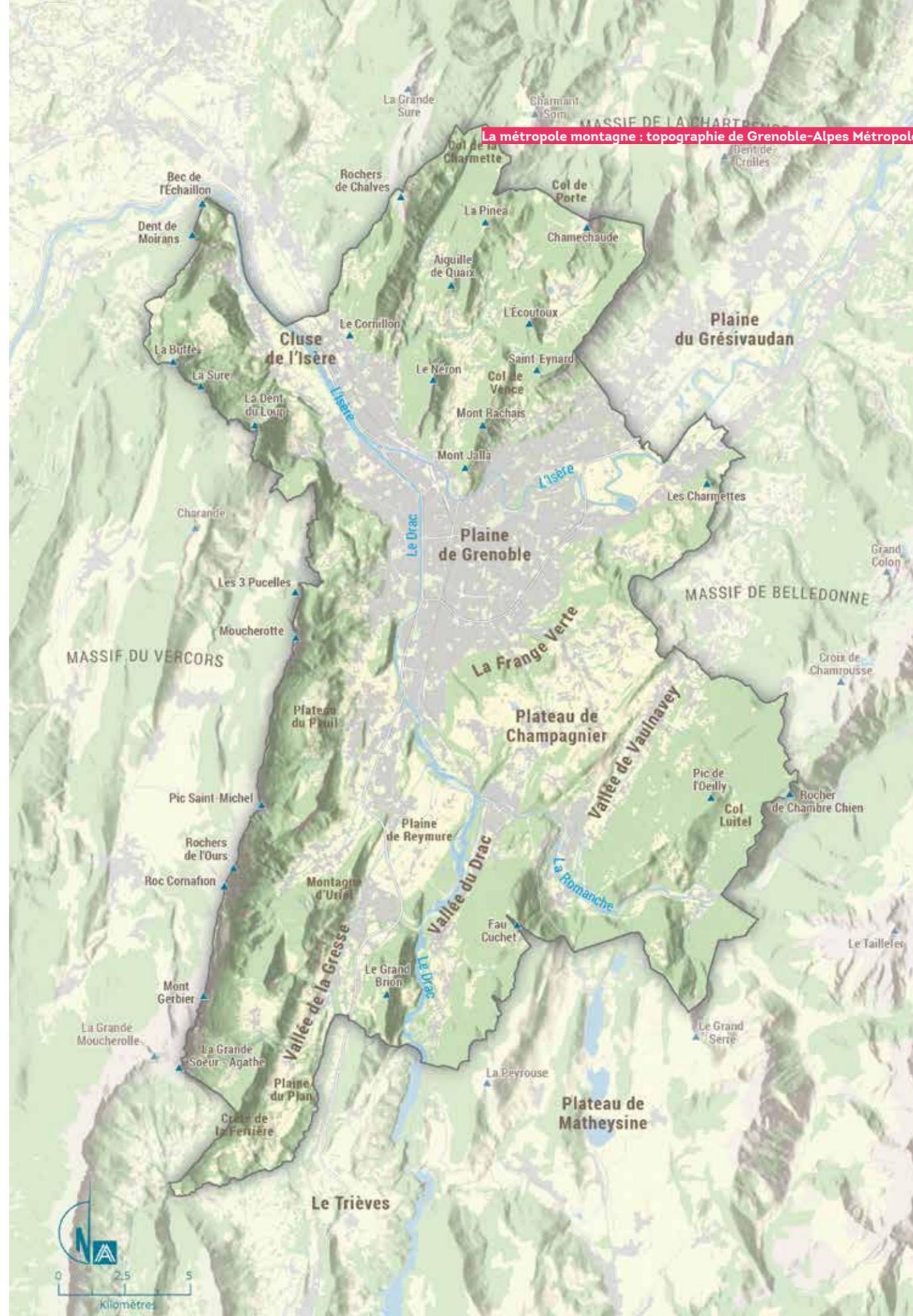
PRINCIPAUX ARRÊTS DE CORRESPONDANCE DU RÉSEAU Transisère : CHAVANT, VICTOR HUGO, VERDUN-PREFECTURE PUIS GARES.

Fréquentation journalière des principales lignes Transisère desservant la métropole



Navettes domicile - travail en 2015





Le massif de Chartreuse depuis Veurey-Voroize



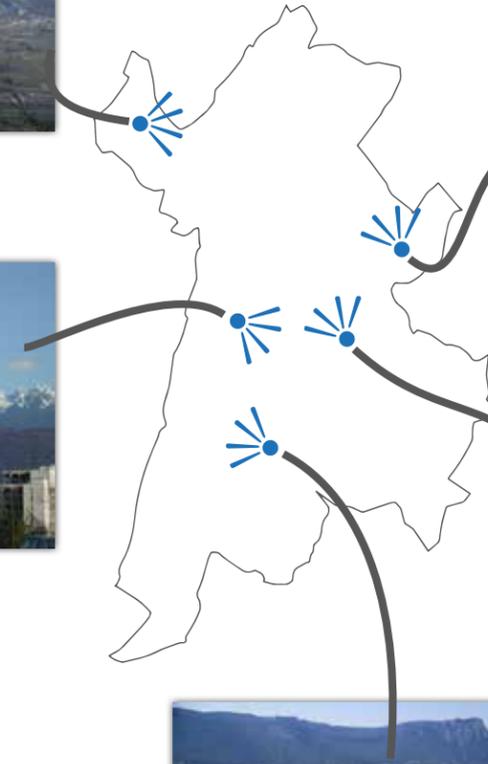
Le balcon Sud du massif de Chartreuse depuis Domène



Le massif de Belledonne depuis Seyssins



La plaine de Grenoble depuis la Frange verte



Le massif du Vercors depuis la plaine de Reymure

LE POINT DE VUE DES GÉOGRAPHES

Si la ville est toute ceinturée de montagne, du moins la faible hauteur de son emplacement au-dessus du niveau de la mer est [celle] d'une plaine. Grenoble est plus bas que Saint-Étienne ou Clermont-Ferrand.

Raoul Blanchard, Grenoble, étude de géographie urbaine, 1935

La vallée, le sillon alpin des géographes, surprend par ses dimensions et la faible altitude de son fond : une vraie plaine, large de plusieurs kilomètres, s'abaisse à 200 m au pied de montagnes de 2 000 à 3 000 m.

Paul Veyret, Grenoble et son cadre, 1958

Les montagnes de l'Est font apparaître à l'horizon grenoblois un échantillon de haute montagne, avec des altitudes proches de 3 000 m. Il s'agit surtout de la chaîne de Belledonne, prolongée vers le Nord par les Sept-Laux, relayée au sud de la coupure de la Romanche par le Taillefer.

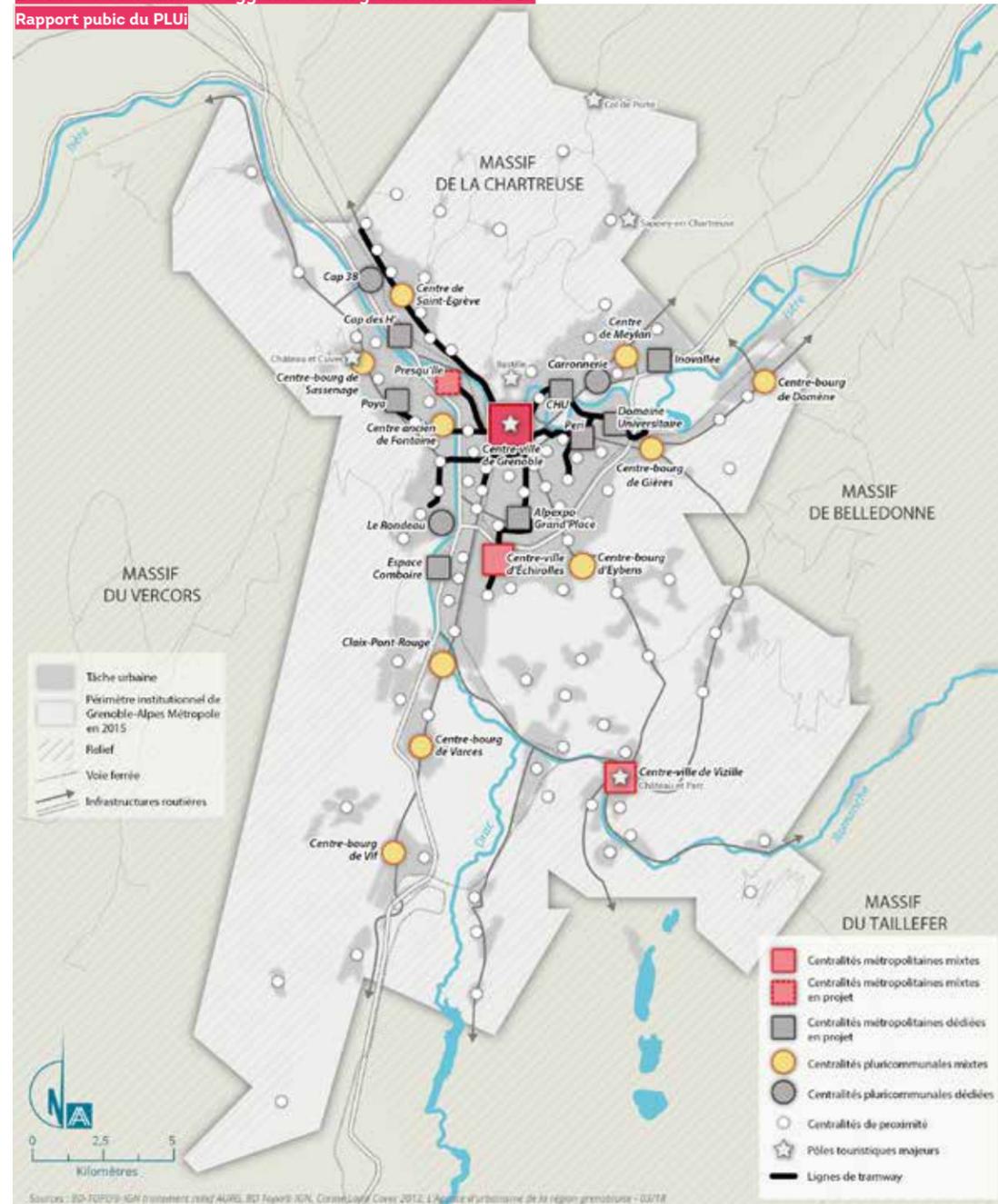
Paul Veyret, Grenoble et son cadre, 1958

CE QUE LE PAYSAGE NOUS DONNE À VOIR DU TERRITOIRE

LA MÉTROPOLE POLYCENTRIQUE : ORGANISER LE FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Faire territoire, à l'échelle métropolitaine, c'est œuvrer à un développement urbain équilibré, répondant aux besoins de tous les habitants et usagers de ce territoire. Cela signifie répartir et équilibrer l'offre en équipements, commerces et services, améliorer sans cesse et en tous lieux la qualité des espaces publics, faciliter les accès par tous les moyens. Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) du PLU de Grenoble-Alpes Métropole affirme pour cela une organisation polycentrique qui articule plusieurs centralités (pôles de vie et d'échanges) à trois échelles : celle de la proximité, celle du bassin de vie et celle du grand territoire.

L'armature urbaine de l'agglomération grenobloise en 2018
Rapport public du PLU



NOTRE APPROCHE PAYSAGÈRE



par Nathalie Henner,
paysagiste à l'Agence

L'approche paysagère est une ressource essentielle pour l'urbanisme et l'aménagement. L'intervention architecturale et urbaine modifie le paysage. Il est donc indispensable d'accompagner la conception de projets par une réflexion plus large, au-delà des limites physiques, afin de mettre le

projet en résonance avec son environnement. **Ancrer le projet dans un territoire, c'est se pencher sur son histoire, ses usages et ses caractéristiques, afin d'appréhender l'identité des lieux, les continuités ou les ruptures, et révéler ainsi les enjeux à venir.**

L'approche paysagère va donc chercher à comprendre les relations physiques et visuelles entre le site et son territoire pour inscrire le projet dans une cohérence d'ensemble et reconsidérer son rôle d'articulation, de liaison.

Partant d'un lieu précis, le projet analyse et intègre avec une attention particulière de nombreuses thématiques : l'histoire, la géologie, la manière dont le lieu est constitué physiquement, les vues proches ou lointaines, la végétation et ses diverses structures, les façades urbaines ou commerciales, la signalétique ou les enseignes, les usages actuels et à venir, puis la façon dont l'urbanisation s'inscrit dans le paysage en fonction de ses atouts et contraintes. Le projet paysager accompagne alors la

transformation, en s'appuyant sur la singularité des lieux et en intégrant la dimension urbanistique du programme et de ses enjeux esthétiques, écologiques et d'usage.

L'approche paysagère est transversale. Elle crée des espaces qui unifient, des trames qui organisent, des continuités qui mettent en lien, des éléments qui composent, des vues qui animent, des parcours qui guident à travers le projet architectural. Dans cet esprit, chaque projet est l'occasion de relier le site à la ville et au territoire, d'offrir une qualité de vie et une multiplicité de pratiques et d'usages.

À l'Agence d'urbanisme, la paysagiste intervient essentiellement en amont des projets. On travaille principalement sur les grandes orientations d'aménagement de la ville et du territoire à différentes échelles : aussi bien celle des documents d'aménagement d'un grand territoire, que celle de quelques communes, voire d'une seule, d'un quartier ou d'une place. Mais on peut aussi proposer aux partenaires un accompagnement méthodologique ou une aide à la rédaction de cahier des charges.

Cette mission comprend un important travail de cartographie / SIG et de production écrite. Il s'agit aussi de concevoir et de réaliser des bases de données spécifiques sur le paysage, le patrimoine et les espaces publics, à partir desquelles on réalise des cartographies et des analyses. Grâce à ses représentations graphiques et à ses croquis, le paysagiste offre une approche pédagogique essentielle, autant pour les élus que pour les habitants.

 L'Agence veille pour vous
Podcast Poétique du paysage,
France Culture, mai 2019

Pays Voironnais sur le territoire de Saint-Geoire-en-Valdaine
© Nathalie Henner AURG



L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE

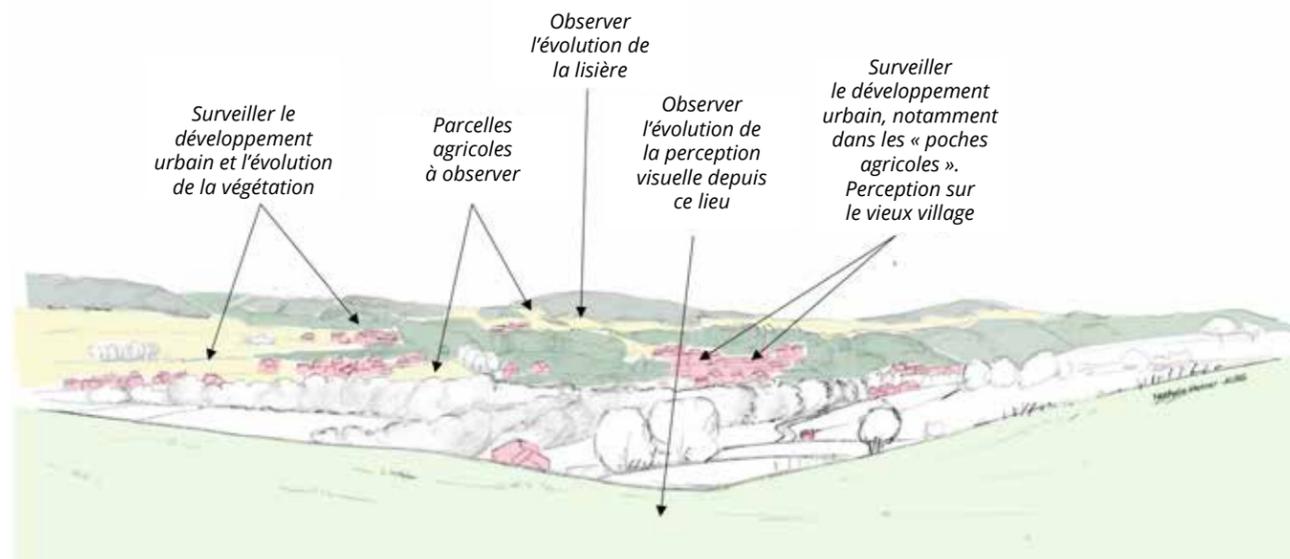
Dans le Pays Voironnais, suite à la déclinaison de la mise en œuvre du SCoT depuis 2016, le **Schéma de secteur et le Pays d'art et d'histoire (PAH) travaillent ensemble avec le concours de l'Agence à la constitution d'un Observatoire photographique du paysage (OPP)**. Cet observatoire est destiné à la fois à doter la collectivité d'un outil d'analyse de la transformation des paysages et à sensibiliser les habitants au paysage de leur quotidien. Les prochaines étapes sont la mise en ligne de plates-formes web pédagogiques en direction des scolaires, des élus et des techniciens.

Photos ©Francis Helgorsky et Thierry Bazin



Planche du paysagiste 2016

L'Agence d'urbanisme se penche sur l'analyse paysagère de l'Observatoire



Plus de 60 points de vue ont été sélectionnés, prenant en compte les enjeux paysagers, d'aménagement, d'urbanisation ou de qualité architecturale qu'ils représentent. La réalisation de nouveaux clichés dans les années à venir permettra d'évaluer la mutation de ces paysages. Seront également évaluées les conséquences des politiques publiques par le biais des divers documents réglementaires existants (schéma de secteur, charte paysagère, charte architecturale, charte agricole...).

LE RÔLE DE L'AGENCE

- Aide à la rédaction du cahier des charges pour le choix des photographes
- Repérage des sites de prise de vues pour le photographe Thierry Bazin (1^{ère} salve de photos), en lien avec les points de vue à enjeux du SCoT
- Analyse des photos, en lien avec les documents supra-communaux du Pays Voironnais. Mise en avant des enjeux à observer
- Réalisation de croquis schématiques et d'un document de restitution
- Participation à des balades urbaines sur plusieurs sites du Voironnais

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU PLUI : 7 UNITÉS PAYSAGÈRES COMPOSENT LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

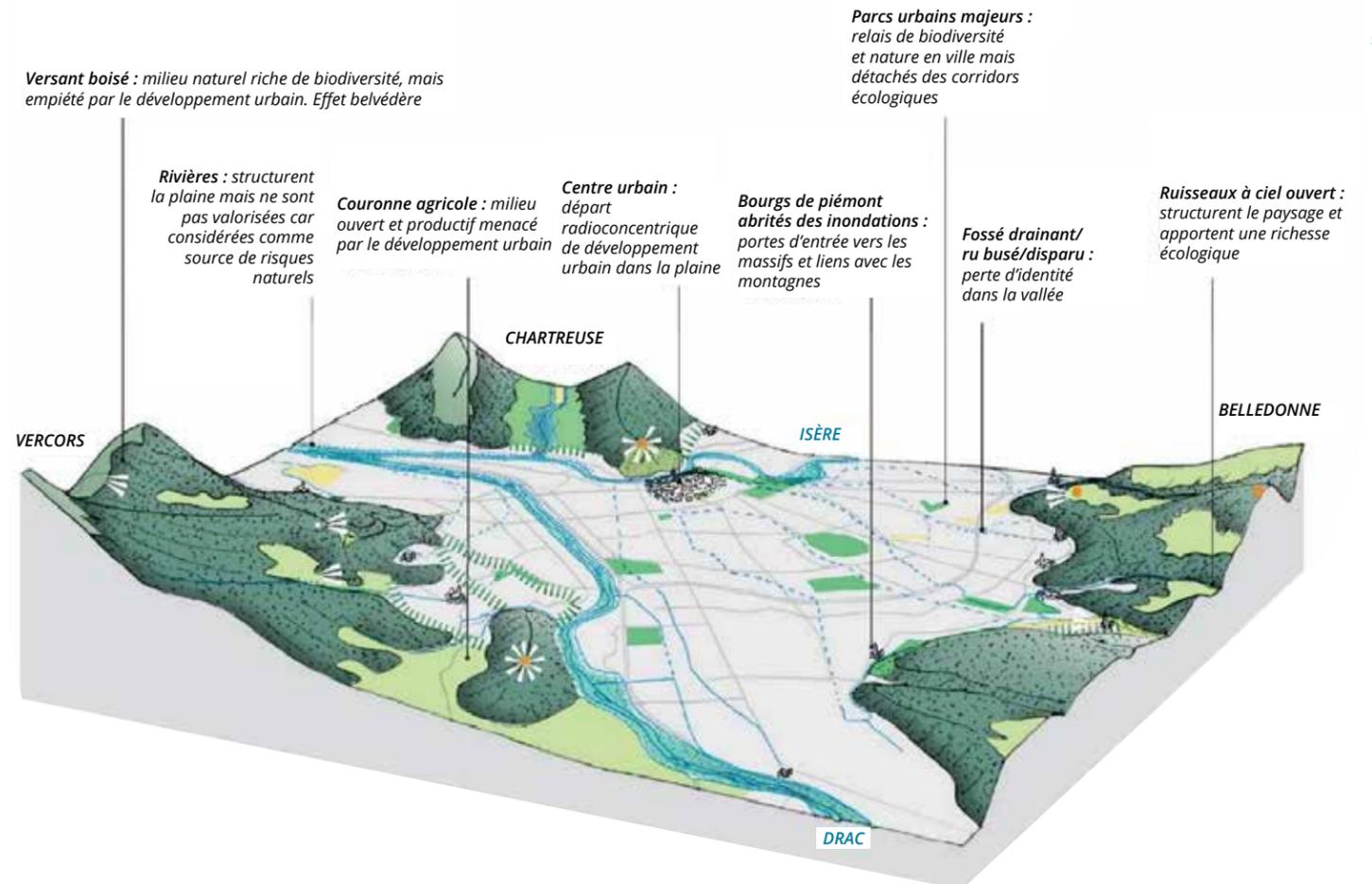
Source. Partie 2 du Tome 1.1 : Une grande richesse de paysages et de patrimoines

Une géographie de vallées et de reliefs est la marque du territoire métropolitain. Il se décompose en secteurs assez homogènes du point de vue paysager, avec des caractéristiques propres, une organisation spatiale et des évolutions spécifiques. Le découpage en sept unités paysagères reflète les grandes entités géomorphologiques du territoire : Vallée de l'Isère aval ; Balcons de Chartreuse ; Vallée de l'Isère amont ; Confluences grenobloises ; Plateau de Champagnier et Piémont de Belledonne ; Vallée de la Romanche ; Vallée du Drac.

Il a fait l'objet d'un très important repérage photographique par l'Agence et d'un grand nombre de traductions graphiques très pédagogiques par le bureau d'études missionné par la Métropole, comme le montre l'exemple ci-dessous.

Les confluences grenobloises : une plaine urbanisée

Groupement Atelier Verdance (mandataire), Atelier Takt, Caroline Giorgetti, Claire Bonneton



PAYSAGES, PATRIMOINE ET PLUi : UNE ÉVIDENCE ?

Mardi 27 novembre 2018, 85 élus et techniciens venus de 35 intercommunalités et de 9 départements, étaient rassemblés à Saint-Étienne pour la 5^{ème} séance du club PLUi régional, espace d'échange et de partage d'expériences animé par le réseau des 4 agences Auvergne-Rhône-Alpes depuis janvier 2016, en appui de la Dreal, de l'Ademe, des DDT et du Cerema. L'Agence grenobloise était impliquée dans l'organisation de la journée et plus particulièrement, auprès de la communauté de communes de Bièvre Est et de Grenoble-Alpes Métropole venues présenter leurs démarches originales. L'après-midi était consacré à un « parcours patrimoines » sous forme de stands. Objectif : **échanger et s'interroger sur les méthodes et outils mobilisables, et favoriser la prise en compte des patrimoines et paysages dans les PLUi**. Deux stands étaient dédiés au PLUi de

Grenoble-Alpes Métropole. Le premier « Recensements communaux et réglementation intercommunale » était animé par l'Agence et le second, « OAP paysage et biodiversité », était animé par Sophie Galland, paysagiste à la Métropole. Le PLUi de la Métropole a en effet été l'occasion d'une **première approche intercommunale des questions patrimoniales**, en invitant les communes à une réflexion inédite et partagée sur ce thème. Ce travail a permis aux 49 communes d'identifier et de faire leurs enjeux d'identité à l'échelle métropolitaine, dans la perspective de leur déclinaison locale. Quant à l'**OAP Paysage et Biodiversité, autre originalité forte de ce PLUi**, elle propose une lecture du paysage permettant de cadrer les projets, dans le respect de leur environnement et de la diversité des paysages. Elle entend donner sens et force au règlement du PLUi en permettant de contextualiser la règle. **« Cette OAP milite contre la banalisation des opérations, l'imperméabilisation des sols, la dénaturation des tissus... »** indique son auteure, Sophie Galland.

Le PLUi cherche à concilier intensification urbaine, qualité de vie et qualité paysagère. Il entend placer le paysage au cœur de son projet de territoire. Mais les outils classiques (règlement, plan des formes urbaines, plan de prescriptions) ne permettent pas toujours d'adapter efficacement la règle à la diversité des situations. L'OAP thématique Paysage et Biodiversité apporte des orientations qui s'imposent dans un rapport de compatibilité. Le projet devra démontrer qu'il ne contredit ni ne s'oppose à ces orientations.

Sophie Galland, Grenoble-Alpes Métropole

POINTS DE VUE

La démarche de valorisation des patrimoines confiée à l'Agence dans le cadre du PLUi métropolitain consistait à harmoniser les approches sur ce sujet et à organiser un recensement équilibré. Le territoire est marqué en effet par son hétérogénéité, tant par la diversité des patrimoines présents (montagne, agricole, urbain, industriel, hydraulique, militaire, XX^e...), que par l'écart de prise en compte d'une commune à l'autre (du site patrimonial remarquable, ex-AVAP de Grenoble, à la vingtaine de communes ne possédant aucun recensement du patrimoine local dans leur PLU ou leur POS).

Florent Sion, chargé d'études patrimoine

Quel intérêt d'une entrée paysage / patrimoine pour un PLUi ?

Le rendu des ateliers d'habitants sur les enjeux du PLUi ont révélé aux élus du CC du Pays de Lumbrets (36 comm., 24 100 hab, Hauts de France) que le paysage est le **premier enjeu pour les habitants de leur territoire**. Le président et le vice-président de la communauté évoquent désormais systématiquement la qualité des paysages dans la construction de projet de territoire. **Tour de France des PLUi**

« Pour nos territoires ruraux, le paysage c'est la base finalement. C'est par le paysage qu'on se rend compte du territoire dans lequel on vit et de comment on va pouvoir l'aménager, le faire évoluer ». **Aude Lajudie, chargée PLUi de la CC Causse de Labastide (17 comm., 3 800 hab, Occitanie)**



Verbatims recueillis par **Sarah OLEI**, chargée d'études Planification stratégique au Cerema (Club PLUi Auvergne-Rhône-Alpes du 27 novembre 2018).

Pour 75 % des participants au sondage du club PLUi Picardie, la prise en compte des paysages et des patrimoines est **au cœur de la construction de l'identité territoriale**.

Le paysage et le patrimoine ? Cet héritage naturel mais aussi bâti fait partie du cadre de vie, de l'identité des territoires, **il est dans tous les cas une composante essentielle de l'image d'un territoire** et on sait à quel point cette question de l'image est de nos jours cruciale. **Jean-Louis Grévin, vice-président de la CC du Val de Somme (33 comm., 25 500 hab)**



Grange cartusienne à Quaix-en-Chartreuse

Le Magasin, édifice industriel reconverti en équipement culturel, Grenoble

Mur en galets sur le plateau de Champagnier

Gantries grenobloises

Les Grands Boulevards de Grenoble, archétype du modernisme art déco des années 1930

Vue de l'agglomération grenobloise depuis le nord du Vercors

Le patrimoine industriel et les enjeux liés à sa reconversion, Saint-Martin-d'Hères

Allée des platanes à Varcis Allières et Risset

Parcelle de noyers à Saint-Paul-de-Varces

Ferme du Trièves à Miribel-Lanchâtre

L'importance des murets dans la structuration du paysage rural, Jarrie

Cité Navarre à Champ-sur-Drac

PLUi : DERRIÈRE LE DOCUMENT RÉGLEMENTAIRE, UNE DÉMARCHE ET UNE VISION PARTAGÉES POUR ANCRER LES PROJETS

Depuis quatre ans, l'Agence mène de front l'élaboration de 5 PLUi aux côtés des collectivités, sur des territoires aussi différents que ceux de la Métropole, du Massif du Vercors ou des deux Bièvre, en passant par la Chartreuse.

À l'évidence, au-delà de l'importance de l'expérience, c'est la connaissance territoriale capitalisée qui constitue, pour l'Agence et ses membres, un acquis majeur qui va pouvoir se traduire dans la mise en œuvre et être valorisée auprès d'autres territoires.

Si perfectibles soient-elles, ces démarches de PLUi sont à maints égards porteuses de progrès pour les territoires et leurs acteurs, en nourrissant le dialogue et l'esprit coopératif, en contribuant à la structuration intercommunale, en faisant émerger de nouveaux sujets...

Une réflexion inter-PLUi est d'ailleurs en cours en vue d'un bilan partagé fin 2019 au sein de l'Agence mais aussi, dans le cadre du club PLUi Auvergne-Rhône-Alpes auquel elle contribue activement.

Voyage au cœur du PLUi

Le 11 octobre 2018 à Metz, près d'une centaine d'élus et de techniciens ont bénéficié de l'expertise de l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (Aguram) et de ses partenaires sur le Plan local d'urbanisme intercommunal. Bruno Valdevit, président de l'Aguram, Jean-Luc Bohl, président de Metz Métropole, et Henri Hasser, vice-président de Metz Métropole, délégué à l'aménagement économique et à la planification territoriale, ont accueilli Yannik Ollivier, vice-président de Grenoble-Alpes Métropole, Bruno Magnier directeur de l'urbanisme et de l'aménagement et Benoît Parent, directeur de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, pour se nourrir de leur expérience du PLUi grenoblois, une démarche qui semble d'ores et déjà faire référence.



Retrouvez les échanges sur aguram.org



L'Agence veille pour vous
[Les documents du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole, 2019](#)

3 QUESTIONS À



BENOÎT PARENT
directeur de l'Agence

Après quatre années consacrées à l'élaboration des PLUi, quel est le chemin parcouru par les territoires et leurs acteurs ?

Les communes ont dû partager la compétence urbanisme avec leur intercommunalité. En quatre ans, le chemin parcouru est immense. Les acteurs ont appris à se connaître, à travailler ensemble. Des vices-présidents en charge du PLUi ont assumé un leadership absolument nécessaire pour expliquer dans chaque conseil municipal l'intérêt de la démarche.

Le PLUi est davantage que la somme des PLU des communes : c'est une perspective pour le territoire dans sa globalité, dans laquelle intercommunalité et communes doivent se retrouver. Les acteurs ont su créer les conditions du dialogue dans un esprit collaboratif en donnant à l'Agence les moyens de se mobiliser fortement pour les accompagner. Ils lui ont fait confiance du fait de sa connaissance locale, de ses compétences transversales, de sa capacité de mobilisation dans la durée.

Euvrer de front à l'élaboration de cinq PLUi, c'est une expérience colossale.

Qu'en reprenez-vous ?

C'est d'abord une formidable aventure humaine. Nous avons assumé cette grande responsabilité avec beaucoup d'humilité. Le rôle de l'Agence est important mais elle ne représente qu'un maillon de la chaîne d'acteurs. S'impliquer simultanément dans cinq PLUi nous a contraints à adapter notre positionnement à chaque contexte et à ajuster nos modes de faire. Il a été nécessaire d'identifier partout notre plus-value, tout en faisant face aux nombreux imprévus. La montée en compétence de l'Agence s'est particulièrement traduite par le renforcement de la gestion de projet. L'exercice l'imposait. Il y avait tant de personnes issues de structures différentes qui œuvraient à un document unique dans un calendrier si contraint ! Il fallait maintenir le cap.

Deux expériences particulières menées dans le cadre du PLUi de la Métropole pourront je l'espère être valorisées auprès d'autres territoires : l'élaboration de fiches méthodologiques, associées à des bases de données sur la typo-morphologie, les centralités, les gisements fonciers ou encore le récolement des documents d'urbanisme, et la rédaction du rapport de présentation. Nous avons en effet souhaité faire de ce document un peu technique, un guide de référence du territoire en impulsant une vraie ligne éditoriale.

Tout l'enjeu est aujourd'hui de capitaliser cette formidable expérience pour entrer dans la phase de mise en œuvre de ces PLUi.

Le PLUi n'est pas un objet fini.

Comment aller plus loin et pour quoi faire ?

Les années d'élaboration des PLUi ont été vécues comme un sprint. Faut de temps, certains champs méritent d'être approfondis. Il y a beaucoup de chantiers à mener pour aider les acteurs du territoire à s'approprier les politiques inscrites dans le document. **C'est tout l'enjeu d'un urbanisme agile, en capacité de traduire des dispositifs réglementaires en projets qui répondent aux aspirations légitimes des habitants.** Les PLUi sont des points d'appui essentiels, mais ils ne sont pas figés. Ces documents feront l'objet de modifications fréquentes pour s'adapter à la mise en œuvre des projets. L'Agence sera aux côtés de ses partenaires pour accompagner ces évolutions. Elle détient les compétences nécessaires à leur mise en œuvre, avec des profils d'architecte ou d'aménageur, pour mieux contribuer aux projets de réhabilitation et de revitalisation des centre-bourgs et à la fabrique du cadre de vie. **Au-delà, l'Agence peut mobiliser demain les bénéfices de l'expérience acquise au profit des territoires qui ne sont pas encore dotés de PLUi, et des collectivités qui souhaitent écrire leurs politiques publiques.**

POINT DE VUE



Anne-Marie Maür, en binôme avec Frédéric Pontoire, a été aux manettes côté Agence de l'élaboration du PLUi métropolitain. C'est avec ce grand projet qu'elle clôture en mars 2019 sa vie professionnelle (dont près de 20 ans à l'Agence). Elle en parle avec émotion et fierté.

Un PLUi sur 49 communes, arrêté en 3 ans, c'est une prouesse, nous dit-on ! C'est un marathon au sens réel du terme : on court, les yeux fixés sur le chrono, on voit parfois des jardins intéressants sur les bords du chemin, mais celui-ci est balisé, le temps est compté et on ne s'arrête pas pour ramasser les champignons ! À l'arrêt, on a tenu les temps. Il paraît même qu'on a battu tous les records et qu'on a mis la barre très haut pour les suivants ! Ils vont nous détester. On a même réussi à faire germer des graines au passage ! Le paysage, les OAP, la résilience, le patrimoine... Il faut dire qu'on a une équipe de choc. Des sportifs de haut niveau, plus impressionnants les uns que les autres ! Non seulement sur « notre » Plui de la Métropole, mais aussi sur les 4 autres que les collègues de l'Agence réalisent ou accompagnent dans le même temps.

DU PLUi AU PROJET

Les PLUi auxquels l'Agence a contribué portent des ambitions fortes : partager une vision du développement avec toutes les communes, franchir des pas décisifs dans la prise en compte des risques et des paysages, promouvoir un urbanisme de projet. Autant de défis à relever dans les prochaines années pour répondre aux nouveaux enjeux : changement climatique, santé, biodiversité et sobriété énergétique, solidarités... Si les PLUi ont créé des cadres et des liens entre les acteurs, c'est bien dans la mise en oeuvre des projets que la suite se jouera.

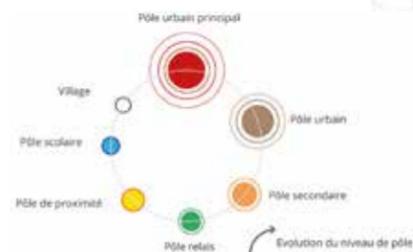
BIÈVRE ISÈRE : FAIRE TERRITOIRE AVEC LE PLUi

De l'aveu-même de la cheffe de projet à l'Agence, Murielle Pezet-Kuhn, 2018 aura été une « année marathon », clos par l'arrêt du PLUi de Bièvre Isère. La clé de la réussite ? « Une organisation sans faille qui a permis aux élus d'être au cœur du dispositif, à toutes les étapes et sur l'ensemble des sujets. Et surtout, une capacité d'anticipation, avec une adaptation systématique au contexte : cela a nécessité une grande disponibilité de notre part et de nombreuses réunions avec tous les acteurs » confirme Murielle. Quel meilleur moyen pour les amener à prendre conscience et débattre des enjeux pour le territoire, à dépasser les préoccupations communales et à inscrire leur propre projet dans la construction du projet collectif ?

Les conseillers communautaires de Bièvre Isère communauté ont donc arrêté leurs PLUi mardi 6 novembre à la quasi-unanimité. Deux PLUi et non un seul : chacune des communautés de communes de Bièvre Isère et de la Région Saint-Jeannaise avaient en effet prescrit un PLUi avant leur fusion au 1er janvier 2016. Trois ans de travail collaboratif intensif, un cadre de pilotage politique et technique solide, ont permis d'être au rendez-vous.



Conseil communautaire du 6 novembre 2018



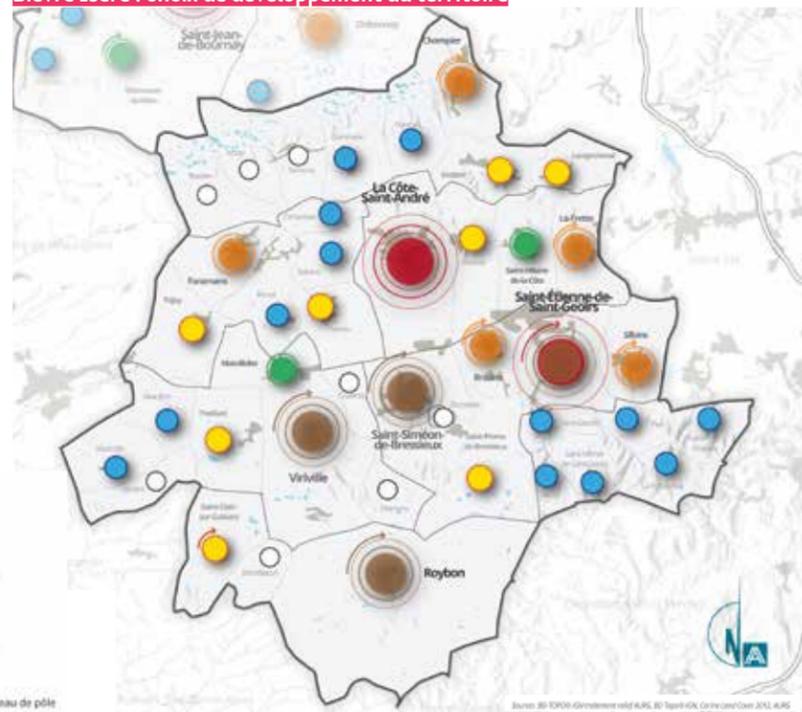
Yannick Neuder, président de séance, a adressé ses vifs remerciements aux 300 élus investis et salué la mobilisation de l'Agence, dans un contexte difficile.

POINT DE VUE

350 réunions ont été nécessaires pour concevoir un projet dans lequel les élus vont se retrouver. Toutes les communes ont contribué, à leur niveau, à l'effort de réduction de la consommation de l'espace. À nos côtés, l'Agence a fait preuve de disponibilité, de souplesse et surtout, elle nous a aidé à prendre du recul et à relativiser les problèmes. Jean-Christian Piolat, vice-président de Bièvre Isère délégué à l'aménagement, urbanisme et PLUi

« Trois ans, quel challenge ! c'était une volonté forte dès le départ que de mettre les élus au cœur du processus. Ce projet ambitieux, les élus l'ont conçu à partir d'une structuration partagée de l'organisation du développement du territoire. » explique encore Murielle Pezet-Kuhn. Cela s'est notamment traduit dans les objectifs de production de logements des communes. En jeu, le développement économique, le soutien à l'agriculture et au tourisme, la préservation du cadre de vie (paysage, vues, patrimoine, arbres remarquables, réservoirs de biodiversité, corridors écologiques) et l'aménagement des centres-bourgs.

Bièvre Isère : choix de développement du territoire



BIÈVRE EST : UN PLUi SOLIDEMENT CONSTRUIT

Les élus de la communauté de communes de Bièvre Est n'ont pas attendu le nouveau mandat pour réfléchir à l'opportunité d'un PLU intercommunal. Ces travaux préalables ont permis le transfert de compétence ainsi que la prescription du PLUi en 2015, sur les fondements de nombreux éléments de diagnostic et d'un solide PADD.

Fruit de cette longue maturation, selon Audrey Daste, cheffe de projet, « le PLUi de Bièvre Est est l'aboutissement d'une prise de conscience de la pertinence et de la légitimité pour l'intercommunalité, d'appréhender à cette échelle les enjeux de l'aménagement et développement du territoire. » En effet, alors qu'en 2010 le projet de territoire identifiait clairement des sujets de planification intercommunale (maîtrise de la dynamique résidentielle, développement de Bièvre Dauphine, dimensionnement des équipements dont alimentation en eau potable et assainissement...), le transfert de compétence et l'élaboration d'un PLUi demeuraient alors des sujets sensibles.

5 intenses années plus tard, le 4 février 2019, le Conseil communautaire a arrêté à l'unanimité, le PLUi de la communauté de communes de Bièvre Est : il signe une construction communautaire continue et ambitieuse et une étape majeure de la coopération des 14 communes.

L'approbation est attendue en toute fin d'année 2019.



PLUi ET PROJET URBAIN AU SERVICE DE LA REVITALISATION DE LA VILLE CENTRE DU GRAND-LEMPES

Les années d'élaboration du PLUi de Bièvre Est ont confirmé l'importance de doter la commune du Grand-Lemps de l'attractivité nécessaire au rayonnement qui lui incombe (voir page 82).

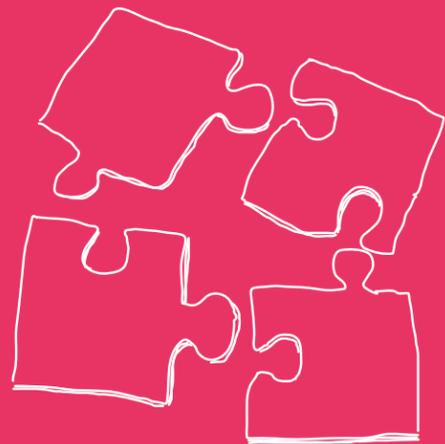


LA CONCERTATION DANS LES PLUi : CONCILIER ASPIRATIONS DES HABITANTS ET ATTENDUS RÉGLEMENTAIRES

Plus l'exercice de la planification s'étend à une échelle large, plus le risque de déconnexion à l'habitant est grand. Entre la volonté d'adapter les politiques sectorielles à l'échelle du bassin de vie et la nécessité de prendre en compte les aspirations individuelles pour assurer l'acceptabilité du projet, comment réinjecter les demandes très locales des usagers dans la planification à grande échelle ? Une question à laquelle les PLUi ont dû trouver des réponses, malgré des phases et méthodes de concertation très disparates, avec un résultat attendu dans le cadre des différentes enquêtes publiques en 2019. Ainsi, cette connexion entre usager et projet, expérimentée de manière un peu exceptionnelle dans le Massif du Vercors, constitue pour l'Agence l'un des champs à approfondir dans la mise en oeuvre des PLUi et autres projets d'aménagement à venir.



SANS LA PÉRIPHÉRIE PAS DE CENTRE ET INVERSEMENT



Les chapitres qui précèdent, comme ceux qui suivent, montrent à quel point l'Agence est investie auprès de l'ensemble des territoires de cette grande région grenobloise qu'elle tente, avec d'autres, de cerner, d'éclairer, d'accompagner.

Elle ancre son action dans cette diversité territoriale et va puiser dans chaque territoire, comme autant de pièces essentielles d'un puzzle, des connaissances, des expériences, des éléments de compréhension, un sens à son action au service de l'intérêt général.

Quel regard porte l'Agence, quelles relations noue-t-elle, avec ces territoires plus ou moins éloignés de la métropole, sans lesquels la métropole n'est rien, sans laquelle ils sont peu ?

Le « centre » et la « périphérie » ne sont finalement qu'une question de point de vue.

La « crise des gilets jaunes », en partie déclenchée par des mesures ressenties comme imposées par l'État, a pris racine dans un vécu social de fractures territoriales, pour certaines réelles (à condition de les objectiver), pour d'autres certainement un peu fantasmées. Les projecteurs médiatiques, pas toujours nuancés, ont appuyé là où cela faisait mal, dans une France qui aime traditionnellement à opposer urbain et rural, le premier semblant jouir de tous les bénéfices de la croissance quand le second (et surtout ses habitants) en serait totalement laissé pour compte.

Les choses sont-elles si simples ? Des rivalités et des inégalités existent, c'est indéniable, et nous avons beau avoir un ministère de la cohésion des territoires, le « co », très en vogue par ailleurs, constitue un vaste chantier en matière territoriale.

Quand va-t-on d'abord prendre acte de ce qui réunit ? Et de ce sur quoi on peut agir ensemble dans une logique de responsabilité partagée à l'égard des populations ? Dans une logique d'accès rationalisé et plus équitable aux ressources ?...

Raisonnons avec les réalités d'aujourd'hui, certainement très en-deçà de celles de demain. Les mobilités ne sont pas la seule donnée, mais leur part est importante. Cause et conséquence d'une situation qui se traduit aujourd'hui par métropolisation et périurbanisation ; en raccourci : emploi ici, et habitat là. Loisirs, achat, services, ici et là...

On le constate : l'explosion de la mobilité quotidienne s'est accompagnée d'un accroissement de la dépendance à la voiture et des multiples problèmes individuels et collectifs qui en découlent.

Ce sont pourtant ces flux quotidiens (en particulier qui redessinent complètement nos territoires au point de les rendre totalement, inextricablement, interdépendants. Chacun est tour à tour habitant, usager, consommateur d'un territoire pluriel. L'important n'est pas le lieu mais ce que l'on vient y faire, aux différentes heures du jour.

La gestion territoriale juxtaposée a atteint ses limites, le modèle est au bord de la rupture. Se renvoyer la responsabilité ou s'isoler est au mieux stérile au pire absurde. **Les enjeux, quant à eux, sont indéniablement communs. Climatiques, écologiques, économiques, sociétaux, ils ne sont ni métropolitains ni périphériques : ils sont centraux, d'où qu'on se situe, et ils méritent qu'on s'y attelle de concert !**

Que peut l'Agence ? Rappelons ici, comme en témoignent les nombreux exemples développés dans ce rapport, qu'elle n'a pas de chapelle : elle œuvre au service de l'ensemble du territoire de la grande région grenobloise, si composite soit-il, et de ses acteurs politiques. Depuis 50 ans, par-delà les changements qui s'opèrent à tous niveaux, elle en observe, analyse et décrypte les évolutions, les fonctionnements et les dysfonctionnements, à toutes les mailles.

Depuis le centre de Grenoble jusqu'aux confins ruraux de la Bièvre en passant par les espaces de montagne du Vercors et de la Chartreuse, l'Agence alimente les politiques publiques en s'attachant à croiser les regards et les expériences, pour que celles des uns inspirent celles des autres. Des périmètres du SCoT et du Sraddet

aux quartiers, aux espaces publics, voire à la parcelle, aux côtés de chaque territoire, avec la même implication, elle accompagne les besoins de projets, de polarisation commerciale, de développement d'une offre en habitat intermédiaire et de mobilités alternatives, de valorisation des espaces publics, de mutualisation des équipements...

L'Agence s'emploie également, de plus en plus, à s'affirmer comme scène d'échanges, de conciliation et de dialogue, témoignant de son attachement à un territoire multi-ressources, polycentré, dont la dynamique métropolitaine n'est pas à sens unique. Travailler à l'amélioration des relations interterritoriales, au resserrement du lien et des solidarités entre les massifs, les plaines et les villes qui font cette région grenobloise, travailler à la consolidation du lien commune – intercommunalité, à la « bonne intelligence » collective, est l'essence même de ses missions partenariales.

Car oui, à l'Agence, partenariat n'est pas un vain mot. La complexité grandissante de l'aménagement du territoire la positionne en soutien direct d'élus parfois un peu déroutés, quand leur mission d'intérêt général ne parvient plus à satisfaire les aspirations des habitants. En s'adaptant à des contextes différents, en contribuant à la mise en cohérence de politiques publiques parfois contradictoires, en jouant un rôle particulier de médiation entre l'application des lois successives et les enjeux propres à chaque situation locale, en interagissant avec d'autres acteurs (notamment universitaires), elle se met à l'écoute et facilite le décloisonnement. Le travail de sensibilisation

– concertation (qui devra être fortement renforcé), vis-à-vis d'une population demandeuse d'être plus associée, constitue un défi permanent pour amoindrir le sentiment de politiques publiques imposées par ce que l'on appelle la technosphère.

Le travail de sensibilisation – concertation (qui devra être fortement renforcé), vis-à-vis d'une population demandeuse d'être plus associée, constitue un défi permanent pour amoindrir le sentiment de politiques publiques imposées par ce que l'on appelle la technosphère.

Des leviers d'actions existent et peuvent être mobilisés, à chaque échelle. L'Agence propose d'aider à les repérer et à les activer, pour que chaque composante territoriale, pour que chaque élu dans sa fonction représentative, pour que chaque citoyen, prenne sa part du défi collectif des transitions à mener d'urgence.

LA CRISE DES GILETS JAUNES QUESTIONNE L'AGENCE SUR LES TENSIONS SOCIALES ET TERRITORIALES QUI NOUS MINENT, DANS NOTRE RÉGION COMME AILLEURS. UNE CERTITUDE, COMME LE MONTRE SON CHAMP D'ACTION, IL N'Y A PAS UNE AGENCE DES VILLES ET UNE AGENCE DES CHAMPS, PAS PLUS QUE N'ONT DE RAISON DE S'OPPOSER AUJOURD'HUI DES TERRITOIRES QUI NE SONT JAMAIS NI TOUT À FAIT RURAUX, NI TOUT À FAIT URBAINS, NI SEULEMENT CENTRAUX OU PÉRIPHÉRIQUES...

L'AGENCE AU CŒUR DE LA VIE

Mieux respirer, vivre ensemble autrement, longtemps, en sécurité et en bonne santé, permettre à chacun de se loger et trouver une réponse collectivement acceptable à son besoin de déplacement, d'accès à l'éducation, à l'emploi, à la culture et aux services, en tous points du territoire...

Ainsi présentés, les grands enjeux de société prennent une tournure presque simpliste. Et si pourtant c'était cela avant tout le travail de l'Agence ?

Aider à dénouer la complexité, être utile au mieux-être de tous, au quotidien et dans la durée, en soutenant des politiques publiques éclairées et efficaces, en accompagnant les élus dans le passage à l'opérationnel et en soutenant la faisabilité de projet de qualité.

Des projets qui fabriquent le cadre de vie attractif, solidaire et résilient de demain.

page 52

**TRANSITIONS
CLIMATIQUE
ET ÉNERGÉTIQUE :
MAIS QUE FAIT
L'AGENCE ?**

page 57

**ENVIRONNEMENT
ET BIODIVERSITÉ :
L'AGENCE AUX
AVANT-POSTES**

page 61

**ÉCONOMIE
ET COMMERCE :
DES CLÉS
POUR DÉCIDER**

page 68

**DÉMOGRAPHIE :
UNE CONNAISSANCE
STRATÉGIQUE**

page 71

**SOCIAL :
DES TRAJECTOIRES
RÉSIDENTIELLES
ET SCOLAIRES**

page 74

**MOBILITÉS :
ÇA BOUGE ?**

page 79

**AIDER À PASSER
AU PROJET :
L'AGENCE EST PRÊTE**

TRANSITIONS CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : MAIS QUE FAIT L'AGENCE ?

S'inspirant des démarches de développement durable et de haute qualité environnementale des années 2000, l'Agence d'urbanisme est entrée dans les problématiques climatiques en approfondissant les modalités d'intégration des questions énergétiques dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

LE CLIMAT, ENGAGEMENT PRÉCOCE À L'AGENCE

Par Murielle Pezet-Kuhn, responsable du cadre Transitions environnementales et mobilités



L'Agence d'urbanisme s'est appuyée sur l'Agence locale de l'énergie (Alec) pour que les diagnostics énergétiques territoriaux soient adaptés aux besoins et servent la logique de projet de territoire. En 2004-2005, les deux organismes ont accompagné un même apprenti qui les a aidés à identifier les meilleurs leviers d'intégration des enjeux d'atténuation du changement climatique dans les projets d'urbanisme.

Objectifs : **élargir le regard et ne pas se concentrer uniquement sur l'analyse des consommations et productions d'énergie, mais concevoir une organisation du territoire et un développement urbain sobres en énergie, contribuant à réduire les gaz à effet de serre et s'adaptant au changement climatique.**

L'Agence s'est attelée à cette tâche d'abord à travers l'élaboration des PLU puis, avec l'aide des acteurs de l'énergie, à celle de la stratégie énergétique du SCoT de la Grande région de Grenoble dès 2012, et à travers les dispositions prises dans les PLUi récemment arrêtés, en particulier celui de la Métropole. Cette dernière la mobilise depuis 2003 sur ses politiques climatiques avec le bilan énergétique d'agglomération, fondement de son 1^{er} Plan climat local en 2005, jusqu'à l'élaboration du Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Très impliquée dans la dynamique de changement vers la transition depuis les années 2000, elle joue un rôle de tête chercheuse autour des questions d'adaptation au changement climatique, du benchmark à la pratique, pour donner de la consistance aux objectifs d'adaptation. Par exemple, elle a animé deux groupes de travail métropolitains : le groupe *Espaces verts* en 2008-2009, qui a abouti à la réalisation de deux publications en 2009 sur les toits et les murs végétalisés, et le groupe *Climat et urbanisme* de 2010 à 2013, avec un travail capitalisé dans la *Boîte à*

outils air, climat et urbanisme en 2014, avec Pacte et Alter. De 2015 à aujourd'hui, elle a également contribué au *Schéma directeur d'énergie*, à la détermination de la zone de classement du réseau de chaleur et à l'accompagnement du *Schéma directeur d'aménagement lumière*.

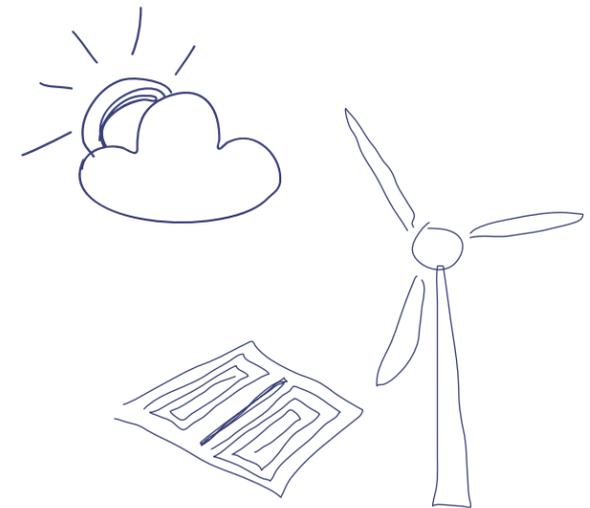
Grâce à ses réseaux d'acteurs locaux et nationaux – Fnau et son groupe de travail dédié, Ademe (adhérent à l'Agence depuis 2005), Centre scientifique et technique du bâtiment, Association Amorce, Alec, Ageden, CAUE de l'Isère, Compagnie de chauffage, GRDF... – et aux outils existants (formations aux Approches environnementales de l'urbanisme et au bilan carbone), **l'Agence est montée en expertise progressivement, invitant de plus en plus largement le climat dans son programme d'activité.**

CLIMAT & ÉNERGIE DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ DE L'AGENCE



À travers ses réseaux, l'Agence est présente dans les sphères de réflexion et de débat : ateliers du Schéma régional Climat-Air-Énergie (SRCAE), Assises de l'énergie, Biennale des villes en transition, les *Jeudis de l'Alec*... Elle contribue aux publications autour du climat et de l'énergie dans les collections de Grenoble-Alpes Métropole (*Quand habitat rime avec climat* en 2006), de la Fnau (*Planification et Facteur 4* en 2010, *CLIMAT/iser la planification* en 2015), de l'Ademe (*Fiches pratiques - PLU Grenelle* en 2012-2013, *Transition énergétique, aménager son territoire - témoignages d'élus* en 2017)...

Le chemin parcouru est important mais la bataille, car c'en est une, est loin d'être gagnée et l'urgence des enjeux est une injonction à passer à la vitesse supérieure. L'Agence est prête à relever le défi et à s'investir plus avant dans les énergies renouvelables et la complémentarité territoriale sans laquelle rien n'est possible.



CLIMAT, ÉNERGIE ET PLUI : 4^e SÉMINAIRE DU CLUB PLUI AUVERGNE-RHÔNE-ALPES À CHAMBÉRY LE 7 MARS 2018

Les collectivités territoriales jouent un rôle-clé dans la lutte contre le changement climatique, la maîtrise des consommations d'énergie, la promotion des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air.

Répondre aux défis de la transition énergétique au niveau local passe ainsi par l'élaboration de politiques d'aménagement et d'urbanisme renouvelées, dont les documents d'urbanisme constituent la traduction.

Cette affirmation est d'autant plus vraie pour les EPCI engagés dans une démarche de PLUi, en raison de la concordance de périmètre avec les PCAET. Le 7 mars, les agences d'Auvergne-Rhône-Alpes étaient à la manœuvre aux côtés de la Dreal pour organiser une journée dédiée réunissant une vingtaine d'EPCI de la région.



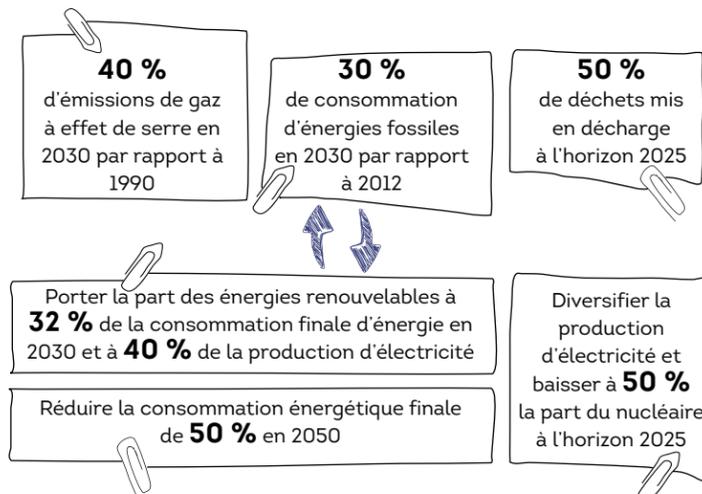
L'Agence veille pour vous
#transition_énergétique



DU PCET AU PCAET EN PAYS VOIRONNAIS

La fin du premier Plan climat énergie territorial (PCET) du Pays Voironnais en mai 2017 a été l'occasion d'engager son actualisation en intégrant les prescriptions de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV). Ce nouveau Plan climat air énergie territorial (PCAET) est soumis à évaluation environnementale. Une évaluation que le Pays Voironnais a souhaité confier à l'Agence. **En parallèle, il lui a été demandé de travailler l'articulation entre les questions climatiques et énergétiques et l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les déplacements.** En l'absence de retours d'expérience faisant référence, ce projet a permis à l'Agence d'élaborer **une méthodologie originale pour les évaluations environnementales**, mobilisant ses ressources et celles du territoire en intégrant les évolutions réglementaires récentes. Un investissement significatif.

Les objectifs du Code de l'Énergie dictés par l'Europe et transposés en droit national



[Plan climat air énergie territorial, Pays Voironnais, 2018](#)



[L'Agence veille pour vous PCAET, comprendre, construire et mettre en œuvre, Ademe, 2016](#)

QUESTIONS À



OLIVIER CHIRPAZ
chargé de mission énergie-climat auprès de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais

En 2018, le Pays Voironnais a révisé son Plan climat. Comment l'Agence vous a-t-elle accompagné dans cette démarche ?

La procédure de révision du Plan

climat établi en 2012, devenu PCAET, a été engagée avec l'obligation de faire une évaluation environnementale stratégique, du fait des évolutions réglementaires récentes.

L'Agence a réalisé cette évaluation, qui est un processus itératif et transparent : elle doit satisfaire à un objectif d'amélioration en continu du projet de PCAET et n'intervient pas en couperet final pour juger de la qualité du document. Présente à toutes les étapes pour nous aider dans cette démarche nouvelle pour le territoire, l'Agence a proposé une stratégie méthodologique pertinente et adaptée au calendrier contraint, en mettant à jour certains documents existants par ailleurs, notamment l'État initial de l'environnement (EIE) réalisé dans le cadre du Schéma de secteur. Elle nous a aidés à actualiser les données pour constituer une base de connaissance solide et complète du territoire, et à identifier les enjeux et points d'alerte au regard de l'environnement. Le projet de PCAET a ensuite été passé au crible d'une grille d'analyse que nous avons définie, pour vérifier ses incidences positives sur l'environnement (enjeux liés à la réduction des émissions de GES, des consommations d'énergie...) et identifier les principaux risques d'incidences négatives.

Quels sont les principaux enseignements de cette évaluation ?

Même si le PCAET a été jugé très favorable pour la plupart des enjeux environnementaux du territoire, des risques d'incidences négatives ont été identifiés pour cinq d'entre eux : l'imperméabilisation des sols, la biodiversité et les milieux naturels, la ressource en eau, l'exposition de la population aux aléas naturels et aux risques majeurs et la qualité du patrimoine paysager ou bâti. Pour réduire le plus possible ces risques d'incidences négatives d'infrastructures ou d'aménagements qui seraient réalisés dans le cadre du PCAET au titre de la transition énergétique et écologique, l'Agence nous a aidés à traduire ces points de vigilance en recommandations générales, qui figurent en préambule du plan d'actions. Un exemple ? S'il est décidé d'installer un parking-relais équipé d'ombrières photovoltaïques, le PCAET demande de rechercher une solution alternative au bitume pour recouvrir le sol afin d'en limiter l'imperméabilisation et permettre le ruissellement des eaux pluviales.

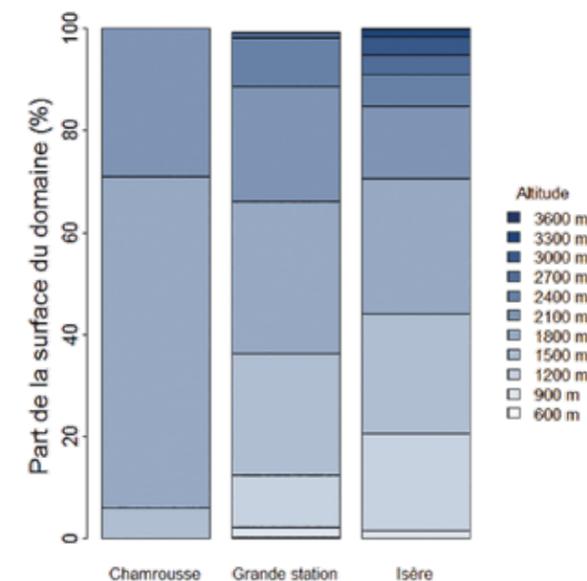
MONTAGNE, STATIONS ET TRANSITION CLIMATIQUE : LES EXEMPLES DU PLUI-H DU MASSIF DU VERCORS ET DU PLU DE CHAMROUSSE

Les acteurs alpins et les territoires touristiques sont bien conscients des changements climatiques dont ils voient les effets saison après saison. Localement, les enjeux de nos territoires de moyenne montagne résident dans l'adaptation et la diversification des activités, notamment touristiques, pour viser une attractivité quatre saisons. Présente à leurs côtés, l'Agence monte des partenariats avec des acteurs-clés comme le Cerema ou l'Irstea, afin d'allier compétences techniques, modélisation et réflexions stratégiques en termes de développement et d'aménagement touristiques.

En 2018, dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H du Massif du Vercors et du PLU de Chamrousse, l'Agence a rédigé les chapitres dédiés à la transition climatique, en focalisant sur les enjeux identifiés pour les stations (appui au diagnostic prospectif de l'enneigement réalisé par l'Irstea pour Chamrousse) et les solutions d'adaptation et d'aménagement spécifiques ciblées à l'échelle de la planification.

Dans le PLUi-H du Massif du Vercors, chaque station fait ainsi l'objet d'un focus, montrant la priorité donnée aux projets d'équipements quatre saisons ou réversibles (luge été-hiver, retenues collinaires alimentant enneigeurs en hiver et bases de loisirs en été, piste de ski-roue, etc.). En parallèle, en anticipation du lancement de la révision de la Charte de Parc (fin 2018), l'Agence (toujours en partenariat avec l'Irstea) a amorcé avec le PNR du Vercors une étude typée diagnostic SCOT.

[L'Agence veille pour vous Dans les Alpes, le réchauffement climatique fait dévisser les montagnes, Le Monde, 24 août 2018](#)

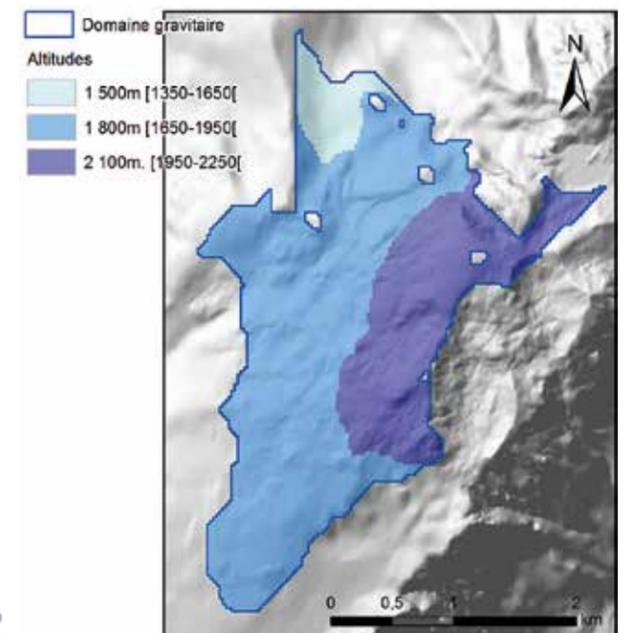


POINT DE VUE



Une étude de type diagnostic SCOT a été engagée pour le PNR Vercors. Objectif : identifier tous les sujets à couvrir pour répondre aux champs obligatoires d'un outil SCOT pour le cœur de massif. Nous avons investigué celui très spécifique de l'aménagement touristique et des choix d'implantation des équipements dans un contexte de raréfaction de l'enneigement

(à partir de scénarios prospectifs Irstea / Météo France). Acceptation et adaptation face à cet inexorable changement climatique, réversibilité et complémentarité des secteurs et équipements entre eux, choix stratégiques s'offrant aux territoires : l'Agence tente d'établir la connexion à une échelle de cœur de massif, bi-départementale, pour mieux couvrir ces enjeux et accompagner à la fois les réflexions SCOT et les contenus de la future Charte. Frédéric Pontoire, Directeur d'études à l'Agence



Diagnostic PLU de Chamrousse

Source : Irstea

Lors de la révision du PLU de Chamrousse, l'Agence a accompagné les élus dans la mise en place de stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique relatives au tourisme, aux risques naturels, à la ressource en eau, aux transports et aux secteurs de l'énergie et de la construction. Elle a notamment associé l'Irstea dans des modélisations permettant de calculer la variabilité de l'enneigement et donc, la vulnérabilité du domaine skiable à l'aléa climatique.

LA QUESTION CLIMATIQUE AU CŒUR DU PDU MÉTROPOLITAIN

Le 5 avril 2018, le Plan de déplacements urbains (PDU) de la métropole grenobloise élaboré avec le concours de l'Agence était arrêté en séance extraordinaire du comité syndical. **Colonne vertébrale de l'organisation des déplacements à court et moyen termes à l'échelle des 49 communes**, il vise (en étroite articulation avec le PLUi) un équilibre entre les besoins de mobilité et d'accessibilité, la protection de l'environnement et de la santé, et le renforcement de la cohésion sociale et urbaine.

L'un des neuf grands principes qui sous-tendent sa stratégie est d'accompagner la transition énergétique des véhicules et le développement de la voiture partagée. Partant du constat que la voiture restera nécessaire pour certains usages et certains territoires, le plan vise à répondre à ces besoins sans compromettre les enjeux de transition énergétique, en accélérant l'évolution vers un parc de véhicules moins émetteur de gaz à effet de serre et de polluants, et plus économe en énergie. Sous l'impulsion de l'Europe et de l'État, la technologie des véhicules va profondément évoluer dans les prochaines décennies : de nouveaux types de motorisation se développent et la consommation unitaire des véhicules devrait fortement diminuer. **L'objectif est d'accélérer la dynamique d'évolution vers des véhicules moins polluants et plus sobres au niveau local.**

POINT DE VUE

Nous avons évidemment mis au cœur du PDU la question climatique de la réduction des gaz à effets de serre, celle des impacts sanitaires des polluants mais aussi, celle de la vulnérabilité énergétique. Cela nous a incité à faire un diagnostic social du territoire pour identifier les besoins de services supplémentaires et aider chacun à moins dépendre de la voiture individuelle. C'est peut-être ici que l'Agence nous a apporté le plus de matière et de connaissances. À plus large échelle, la nouvelle enquête mobilité qui démarre traduit cette même volonté de traiter la question de la vulnérabilité énergétique. Il faut l'entendre comme le croisement des dépenses de logement avec les dépenses de mobilité, au moment de l'augmentation des coûts du carburant issu des énergies fossiles. Cette photographie de la précarité énergétique dans le territoire est importante pour accompagner chacun dans la transition de demain. Yann Mongaburu, Président du SMTc



[Les mobilités partagées : nouveau capitalisme urbain.](#)
Maxime Huré, 2017



L'AGENCE ET LE VOLET MOBILITÉ DU PROJET GREAT EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES GES

Par Clément Drevetton, chargé d'études

Great - Grenoble Alpes Together - est un ambitieux projet porté par la Métropole de Grenoble dans le cadre de sa réponse à un appel à projet du Programme d'investissement d'avenir. **Son objectif est d'agir à grande échelle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique via un projet d'innovation réunissant un consortium d'acteurs publics, privés et citoyens.** Great s'articule autour de trois volets : la mobilité, l'énergie et la santé. Chacun d'entre eux s'inscrit dans la promotion de l'économie du partage en s'appuyant sur des plates-formes de soutien à l'innovation (notamment la Crossdatathèque) pour prendre en compte les usages des citoyens et créer des ressources locales.

En 2018, l'Agence s'est particulièrement investie dans la réalisation des études d'ingénierie pour le volet mobilité. Ce dernier porte l'ambition d'impulser le « big bang de la voiture partagée » via la création d'un écosystème favorable. Pour atteindre cet objectif, le projet prévoit la création d'infrastructures dédiées et de services de mobilité (mise en relation, incitation...) ainsi qu'un réseau de « hubs de mobilité intermodaux ». L'ambition est d'atteindre la masse critique qui intéresse tous les opérateurs de covoiturage courte distance en mettant en œuvre un service complet de covoiturage, ouvert à l'ensemble des acteurs. **L'Agence a permis la territorialisation du dossier de candidature en mettant à profit son expertise en matière de mobilité et d'observation ainsi que sa connaissance de la grande région grenobloise.**

La concrétisation de ce projet fédérateur est attendue pour 2020, quand les territoires lauréats seront connus.



Extrait du dossier de presse de mars 2018
Source : Grenoble-Alpes Métropole

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ : L'AGENCE AUX AVANT-POSTES

Les questions de protection de l'environnement, de biodiversité et par extrapolation, de paysage ou de patrimoine, sont au cœur de nos vies et désormais, des documents d'urbanisme... Sur ces sujets, l'Agence accompagne les collectivités avec pour maîtres-mots, anticipation et accompagnement.

Aux côtés des services, tant dans les territoires urbains que dans les territoires plus ruraux ou de montagne, urbanistes, écologues, juristes et autres experts de l'Agence sont mobilisés. Ils précisent très en amont la sensibilité des sites, suivent la procédure dans un cadre de dialogue, prennent en charge la recherche de foncier destiné aux mesures compensatoires et aident à l'émergence de solutions acceptables et novatrices...

MÉTROPOLE NATURE ? UN ÉTAT DES LIEUX S'IMPOSE

Le couvert naturel du territoire métropolitain est important, au moins sur ses franges et ses pentes. S'en est-on suffisamment préoccupé jusque-là? Que savons-nous de sa biodiversité? **La lutte contre le réchauffement climatique est une injonction au retour significatif et rapide de la nature en ville.** Mais avant toute chose, pour agir au plus juste, le besoin de connaissance et l'acculturation des aménageurs est important. La Métropole s'en préoccupe. Elle s'est dotée, par sa délibération du 27 mai 2016, d'une stratégie-cadre en faveur de la biodiversité et des espaces naturels 2017-2021 que l'Agence a pour mission d'aider à mettre en œuvre.

L'ensemble de la démarche constitue un vaste projet au service de la transition écologique métropolitaine pour satisfaire deux principales ambitions : d'une part accélérer

la connaissance partagée, le suivi scientifique de la biodiversité et l'évaluation de son état de conservation ; d'autre part dynamiser les partenariats tant institutionnels, que techniques et scientifiques, pour relever le défi de la préservation de la biodiversité sur le territoire, en articulation avec les territoires voisins.

À travers les missions qui lui sont confiées, l'Agence, dotée d'une expertise reconnue, intervient à trois principaux niveaux :

■ La préservation de la biodiversité, par la déclinaison de la **Trame verte et bleue (TVB) métropolitaine dans le PLUi.**

■ L'émergence et la structuration d'un **observatoire dynamique de la biodiversité** afin d'améliorer la connaissance des relations Homme-Climat-Nature sur le territoire.

■ Le suivi et l'évaluation du **Contrat vert et bleu métropolitain**, outil contractuel en faveur de la restauration et de la valorisation de la biodiversité.

10 CHIFFRES-CLÉS SUR LE TERRITOIRE



*Chemins parcourus par la faune et la flore pour traverser les vallées.

Extrait du supplément Nature et biodiversité de Grenoble-Alpes Métropole (mars 2019)
Source : Grenoble-Alpes Métropole

Interview Hugues Merle (Grand A #3)
 Interview Hugues Merle, L'évaluation environnementale du PLUi, (Grand A #2)

L'Agence veille pour vous
[#biodiversité](#)

3 QUESTIONS À



PIERRE-EYMARD BIRON
chargé de mission « Observatoire de la biodiversité et connaissance » auprès de Grenoble-Alpes Métropole

L'Observatoire de la biodiversité métropolitaine est en construction. Comment l'Agence participe-t-elle à son élaboration ?

La mise en place d'un observatoire

de la biodiversité est l'une des actions du Contrat vert et bleu signé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour en dessiner les contours, j'interviens en qualité d'ancien conservateur de la réserve des Hauts-Plateaux du Vercors, mis partiellement à disposition de la Métropole par le Parc naturel régional du Vercors. L'Agence est à mes côtés depuis un an et demi en la personne de l'écologue Hugues Merle. Nous sommes les deux chevilles ouvrières chargées d'accompagner les services de Grenoble-Alpes Métropole dans cette mission.

Comment l'Agence vous aide-t-elle concrètement ?

La plus-value de l'Agence est double : sur le fond, elle apporte une forte technicité environnementale, d'une grande performance. Sur la forme, elle nous permet d'avancer en mettant à disposition des compétences en matière de synthétisation, de formalisation et d'écriture, indispensables pour le suivi de l'élaboration de la feuille de route. C'est un appui énorme.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Au printemps 2018, nous avons rencontré une vingtaine de partenaires impliqués dans la protection de l'environnement pour écouter leurs attentes : acteurs associatifs, institutionnels, scientifiques, espaces naturels protégés... À l'issue, cinq grands axes ont émergé, qui constituent le cahier des charges de l'Observatoire. Le premier projet est la réalisation d'une plate-forme pour centraliser les connaissances sur le territoire métropolitain et les diffuser avec l'aide et le savoir-faire de l'Agence. Le second est la mise en place de suivis de la biodiversité, en choisissant des espèces et des habitats de faune et de flore que nous allons étudier à long terme pour suivre leur évolution et leur sensibilité à des changements globaux comme les changements climatiques. Cela se fera en lien avec les associations grenobloises. Le troisième est un inventaire des sites à enjeux, sous forme de fiches présentant les conditions de gestion. Le quatrième prévoit de renforcer les relations avec le monde scientifique et la recherche, particulièrement avec la Zone Atelier Alpes (ZAA), un label du CNRS, pour monter des projets en commun. Enfin, nous réaliserons un baromètre de la biodiversité métropolitaine. Nous sommes entrés dans la phase où nous nous répartissons le travail, en désignant un pilote dans chaque domaine. Un groupe technique rassemblant tous les acteurs et partenaires aura pour vocation de nous aider dans la mise en œuvre.

DES ÉCOLOGUES AU SERVICE DES DOCUMENTS D'URBANISME, UNE DRÔLE D'IDÉE ?

Par Hugues Merle et Amélie Miqueau, chargés d'études environnement



La prise en compte de l'environnement dans le champ de la planification a été constamment renforcée depuis le début des années 2000 (lois SRU, Grenelle, Alur et lois en faveur de la transition énergétique et écologique de 2015 puis 2016...). La façon de concevoir et d'élaborer un document d'urbanisme a ainsi profondément évolué et l'Agence a souhaité très tôt renforcer ses compétences en écologie et s'impliquer plus fortement.



Après les grandes politiques thématiques telles que le SRCE (Schéma régional de cohérence écologique) avec le Conseil régional et l'État ou les PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) avec le Conseil Départemental, à l'heure de l'approbation des premiers PLUi, quel bilan peut-on dresser de ce choix ? **Les bénéfices d'une compétence en écologie internalisée sont nombreux.**

Offrir une expertise écologique à toutes les phases d'élaboration d'un PLUi

Associés dès le lancement de la démarche PLUi, les écologues de l'Agence réalisent et argumentent le diagnostic environnemental du territoire, un cadre qui, selon Olivier Bontemps, urbaniste, favorise « l'apport des bonnes informations, au bon moment ». C'est une phase de travail et de dialogue urbanistes-écologues précieuse pour tous, collaborateurs et partenaires. Elle est source de gain de temps et sécurise la suite de la démarche. Les urbanistes peuvent appréhender plus sereinement certains sujets environnementaux complexes (transitions énergétiques et écologiques, qualité de l'air, biodiversité...) auxquels ils ne sont pas nécessairement formés.

Ce diagnostic alimente directement les objectifs du PADD : il est possible de présenter aux élus les enjeux et les spécificités de leur territoire pour construire avec eux un projet avec un volet environnemental riche. Les écologues accompagnent ensuite les urbanistes tout au long du processus pour aider à traduire les enjeux environnementaux dans les parties prescriptives du PLUi (règlements écrits et graphiques notamment).

Explicitier et faire partager les enjeux environnementaux

Pour les urbanistes de l'Agence, être soutenus par leurs collègues écologues dans le dialogue avec les élus, facilite l'appropriation des enjeux environnementaux. Un discours positif et apaisé peut être construit autour des questions de cadre de vie, de santé ou de protection de la biodiversité. Les enjeux environnementaux sont débattus avec les élus, analysés, pesés... et finalement hiérarchisés. Les marges de manœuvre du PLUi sont identifiées dans le respect d'un socle de règles environnementales incontournables. Colombe Buevoz, urbaniste, le confirme : « Une compétence environnementale reconnue permet de répondre directement aux questions ou aux doutes des élus, qui se sentent en confiance. »

Aider à établir des règles adaptées aux spécificités du territoire

Si le dialogue interne permet aux urbanistes de se familiariser avec les sujets environnementaux, il en va de même pour les écologues qui, au fil du temps, sont rompus aux procédures. Ce point d'interaction est essentiel et renforce l'offre Agence, avec des propositions à la fois adaptées aux caractéristiques des territoires et aux règles d'urbanisme. « Nos collègues écologues n'arrivent pas avec des solutions standards ou toutes faites, déconnectées des enjeux du projet. »

La protection de la biodiversité, à travers l'intégration de la TVB dans le document d'urbanisme, en est une illustration parfaite : la collaboration écologues - urbanistes débouche sur des règles de protection répondant aux véritables menaces pesant sur les sites naturels. Les niveaux de protection les plus contraignants sont ciblés sur les endroits les plus menacés ou fragiles : zones humides, tourbières, pelouses sèches, boisements alluviaux... C'est important pour Frédéric Pontoire, urbaniste et chef du projet PLUi métropolitain : « Les écologues nous aident à établir scientifiquement puis à élaborer, dans notre projet d'urbanisme, une TVB structurante, compréhensible et concrètement traduisible en règles... Ils préconisent le bon niveau de protection, adapté au niveau réel de menaces affectant les espaces naturels, agricoles et forestiers. On ne peut traiter de la même manière un vaste espace de montagne riche en biodiversité et une petite zone humide sensible en proximité de l'urbanisation. »

En outre, la connaissance pointue des territoires et de leurs acteurs, avec un suivi dans la durée, renforce la pertinence de ses réponses, jamais standardisées ou « hors sol ».

Sécuriser les évaluations environnementales des documents d'urbanisme

L'évaluation environnementale (EE) vise à intégrer l'environnement dans l'élaboration d'un projet ou d'un document de planification, dès les phases amont. Elle éclaire tout à la fois le porteur de projet et les services de l'État sur les enjeux environnementaux et de santé du territoire concerné, ainsi qu'à impliquer le public. Obligatoire pour un PLUi, cette procédure spécifique doit malgré tout trouver sa légitimité auprès des élus. Légitimité soutenue par la pertinence des analyses portées sur le projet et les réelles améliorations qui en découlent.

Que l'Agence soit positionnée en réalisation directe de l'EE ou en encadrement d'un prestataire, la présence d'un écologue dans ses équipes est facilitante. Elle peut ainsi superviser le processus, aider au recrutement d'un prestataire de qualité par le maître d'ouvrage, puis veiller à la pertinence des rapports produits dans le respect de calendriers souvent très contraints. Murielle Pezet-Kuhn, directrice d'études, en témoigne : « Disposer de cette compétence pointue nous permet de garantir une évaluation environnementale de nos PLUi solide et de qualité. »

Relier les champs scientifiques, techniques et de l'aménagement du territoire

Spécialistes de sujets comme la TVB ou les flots de chaleur urbains, pour lesquels ils produisent un haut niveau d'expertise, les écologues sont aussi des passeurs d'idées, en capacité de mettre en perspective et de synthétiser, au service du projet, les éléments, parfois très techniques, produits dans les autres champs disciplinaires (eau, assainissement, risques naturels et technologiques, déchets, bruits, énergie...).

Les relations entretenues avec les réseaux locaux spécialisés permettent de mobiliser les données pertinentes et surtout, de créer des conditions de dialogue favorables au bon déroulé du PLUi. **Les écologues de l'Agence, toujours en veille sur l'innovation et en lien avec la Recherche, sont ainsi à l'interface féconde d'univers professionnels très différents.**

Les  du tandem urbaniste / écologue

- Une acculturation mutuelle et une montée en compétences
- Des réponses adaptées à la réalité du travail des urbanistes, pragmatiques, pédagogiques et souples
- Une capacité à alimenter toutes les phases des procédures réglementaires pour croiser les questions environnementales et peser dans les choix stratégiques
- Une vision transversale, globale et positive des enjeux environnementaux
- Un rôle de « traducteur » entre experts techniques/scientifiques et urbanistes/élus
- Une veille et un souci d'innovation permanents



Trame verte et bleue du Pays Voironnais
SCoT de la GREG/Plan climat, 2018

ÉCONOMIE ET COMMERCE : DES CLÉS POUR DÉCIDER

Comment l'Agence contribue-t-elle à soutenir le dynamisme économique des territoires ? Observatrice de la région grenobloise dans tous les domaines et à plusieurs mailles, elle est un outil précieux d'aide à la décision pour les collectivités qui disposent, en associant très étroitement son expertise à celle de leurs services, d'une capacité d'analyse et de positionnement en termes d'emploi, d'entreprises, de foncier, d'immobilier, d'activité, d'environnement concurrentiel...

LE CHARGÉ D'ÉTUDE ÉCONOMIE/ COMMERCE À L'AGENCE

Julien Clémenti (économie et commerce),
Vincent Escartin (économie),
Dorian Martin et Sâm-Soan Bailly-Larre (commerce)



La marque de fabrique de l'Agence ? Des liens plus qu'étroits avec les services économie des collectivités partenaires. Courroie de transmission entre observation, stratégie, planification et urbanisme pré-opérationnel, le chargé d'études économie/commerce dispose de deux clés principales dans sa boîte à outils : l'observation (en lien avec le Service d'information territorial (SIT) de l'Agence), qui alimente son travail de diagnostic, et sa bonne connaissance des territoires et des outils de mise en œuvre. Il est ainsi en mesure d'aider les élus et les techniciens à transformer la donnée en analyse et à prendre des décisions concrètes. Au quotidien, les services savent qu'ils peuvent compter sur lui pour objectiver par des indicateurs explicites, des cartes, des commentaires, des enquêtes in situ... les phénomènes ou les tendances qu'ils constatent ou relèvent sur le terrain. Le chargé d'études est alors sollicité pour proposer des méthodologies et des analyses adaptées tant aux attentes des collectivités que des spécificités du territoire. Il navigue d'échelle en échelle, depuis la zone d'activité, de la région grenobloise aux massifs, en passant par les quartiers. Une des spécificités de l'Agence réside dans son expertise du fon-

cier économique, qui lui permet de mesurer le potentiel d'accueil d'entreprises et la création d'emploi de chaque territoire, à une maille très fine et selon une méthodologie propre. Cette dernière a été utilisée par la Métropole pour mettre en avant des phénomènes importants tels que l'usage du foncier économique par d'autres fonctions : 60 ha de foncier économique sont occupés par de l'habitat ! Ce constat a été le point de départ d'une réflexion, puis d'une stratégie de développement des zones d'activités, intégrée ensuite à l'élaboration du PLUi métropolitain.

En matière de commerce, la région grenobloise est pionnière sur les réflexions liées à l'aménagement commercial à grande échelle. Au fil de son accompagnement des territoires, l'expertise de l'Agence s'est étoffée et diversifiée. Si l'enjeu de ces dernières années s'est concentré sur l'élaboration de volets commerce pertinents et novateurs dans les PLUi, l'Agence a développé un outil d'observation incontournable pour mesurer l'occupation des locaux commerciaux et de fait, le dynamisme du secteur sur les territoires. Avec la Métropole, un Observatoire des rez-de-chaussée commerciaux sur ses 49 communes a été déployé selon une méthode que les chargés d'études économie/commerce de l'Agence espèrent pouvoir élargir aux autres territoires partenaires.

 L'Agence veille pour vous
[#économie et développement territorial](#)

POINT DE VUE

Élargir notre méthode aux autres territoires partenaires permettrait de poser la première brique d'une connaissance fine et objective du commerce local. Toute la richesse des expertises croisées de l'Agence amènera à reconsidérer le commerce au même titre que le stationnement, l'espace public, l'aménagement paysager, la circulation, comme facteur d'attractivité et vecteur de développement économique pour les quartiers, les centres-villes et les centres-bourgs que l'on sait parfois en difficulté. Julien Clémenti, chargé d'études

LE SCHEMA DIRECTEUR DES ESPACES ECONOMIQUES (SDEE) DE LA METROPOLE : UNE COOPERATION EXEMPLAIRE

Le SDEE vient préciser les ambitions stratégiques de la Métropole et organiser l'exercice de sa compétence en matière de développement économique. Approuvé à l'unanimité lors du Conseil métropolitain du 28 septembre 2018 (au moment de l'arrêt du PLUi), il est le fruit de deux ans de collaboration étroite entre l'Agence et la Direction du développement économique de Grenoble-Alpes Métropole.

C'est donc une nouvelle pièce majeure dans la construction métropolitaine qui a été présentée à la presse le jeudi 8 novembre 2018 par le Président de la Métropole, Christophe Ferrari, accompagné de Marie-José Salat et Guy Jullien, vices-présidents.

Initiée en 2016 suite à la prise de compétence métropolitaine en matière d'aménagement et de gestion des zones d'activité, la démarche d'élaboration du SDEE ambitionnait la mise en place d'une politique publique pour penser le développement des principaux sites économiques à l'horizon des 5 à 10 prochaines années.

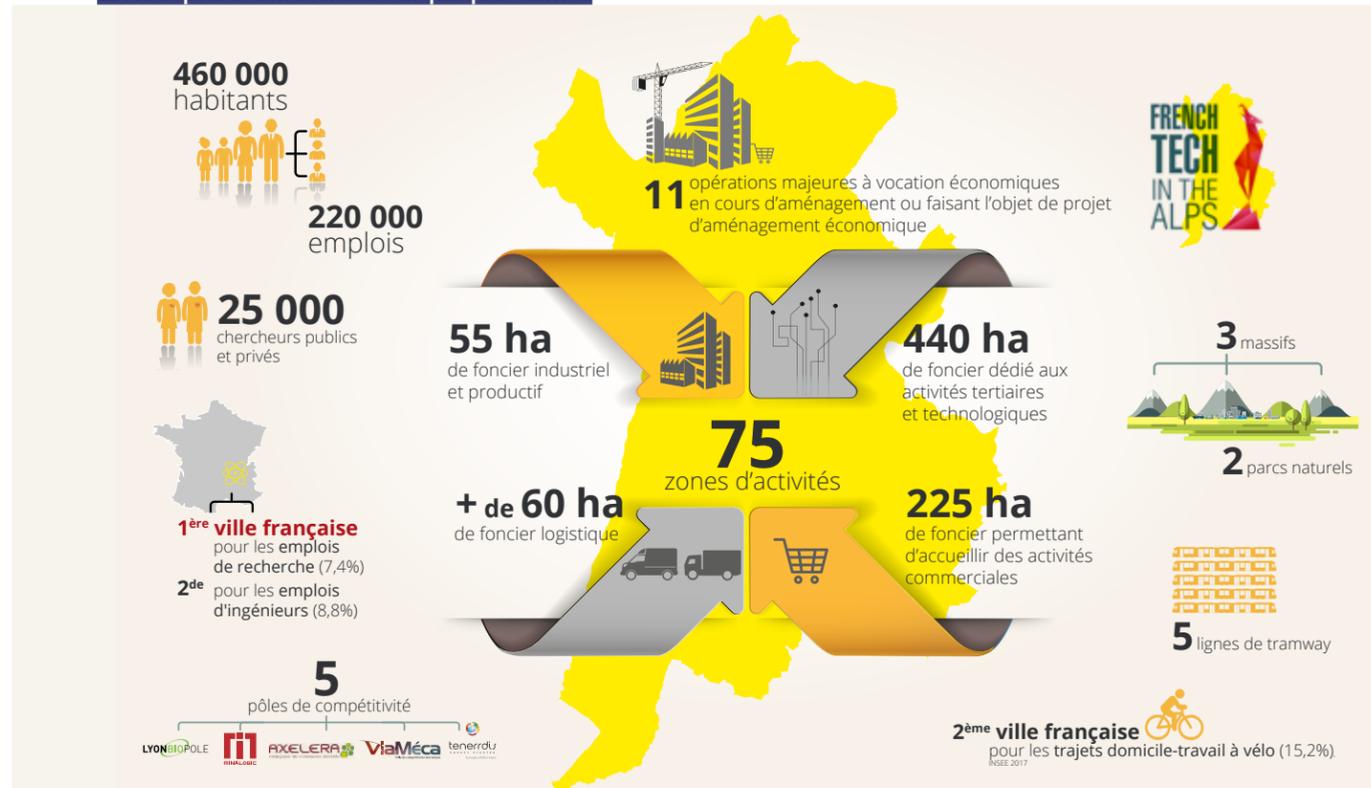
Avec ce schéma, nourri des études de l'Agence, ce sont non seulement des solutions que la Métropole veut offrir aux acteurs économiques, mais aussi un espace de dialogue qui permettra d'ajuster la stratégie au fil du temps.

À travers les grands enjeux pour le futur mis en avant, ce que l'on retient de ce SDEE, c'est avant tout la dynamique de projets du territoire en matière de zones d'activité. S'il ne fallait retenir qu'un seul chiffre, ce serait 10. 10 comme l'horizon stratégique à 10 ans, comme le nombre d'espaces sur lesquels la Métropole s'appuie pour concrétiser cette stratégie (4 parcs industriels et 6 espaces tertiaires et technologiques) et également, comme le nombre d'opérations structurantes qui seront réalisées à court et moyen terme. Une stratégie 10/10 ?



[Dossier de presse](#)
28 septembre 2018

La Métropole et son économie en quelques chiffres



ENTENDU À LA CONFÉRENCE DE PRESSE LE 8 NOVEMBRE

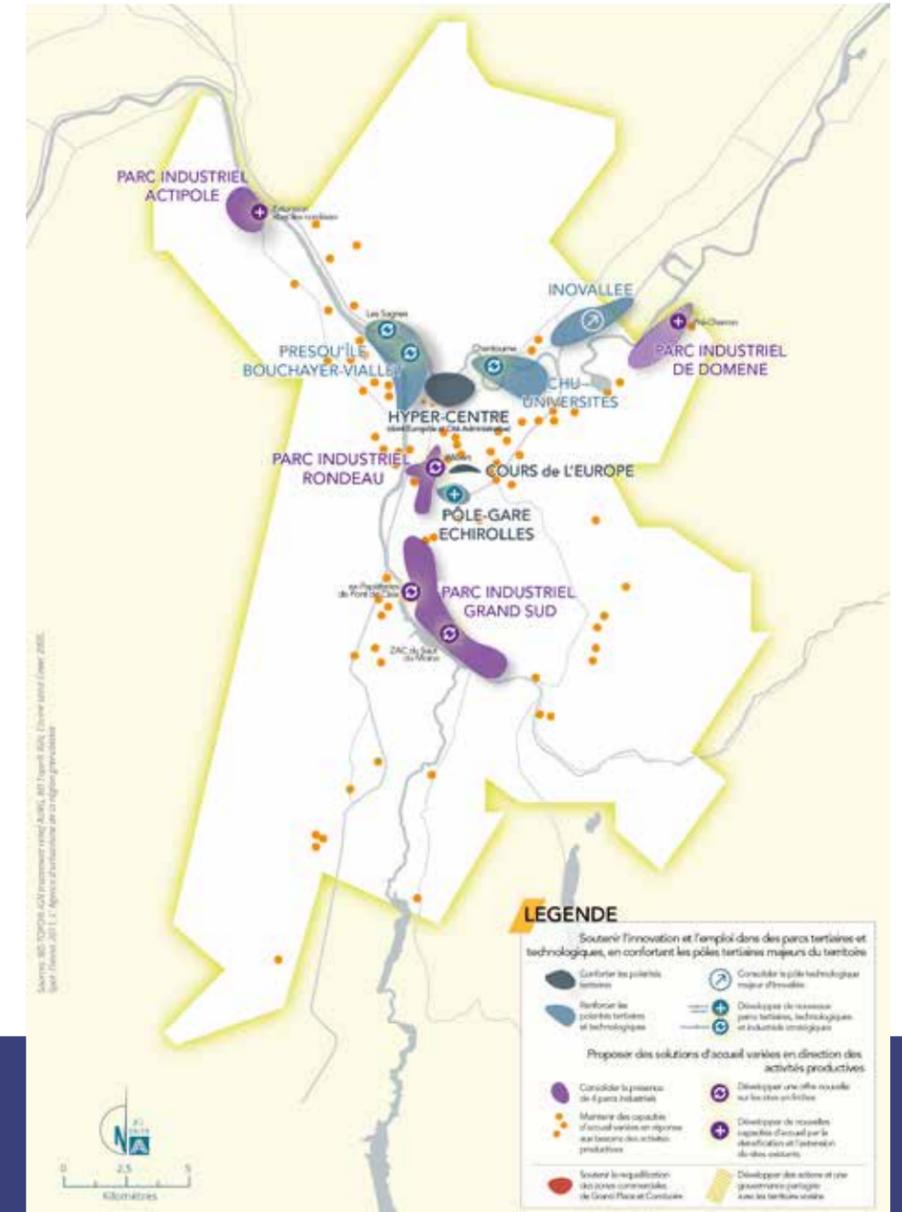


L'élaboration de ce schéma fait suite à une prise de conscience de notre carence en foncier économique et sur la nécessité d'un passage à l'action rapide.
Christophe Ferrari,
Président de
Grenoble-Alpes Métropole

Le SDEE n'est pas un énième schéma hors-sol, élaboré intellectuellement. C'est un signal concret que la Métropole envoie au monde économique.
Guy Jullien, Vice-président délégué à l'artisanat, au commerce et aux petites et moyennes entreprises

La force de ce Schéma, réalisé en concertation avec les acteurs du monde économique et les élus des communes, est sa capacité à donner une visibilité bien plus claire sur l'organisation des espaces économiques.
Marie-José Salat,
Vice-présidente déléguée à l'économie, l'industrie, le tourisme et le rayonnement

Les 10 sites stratégiques et opérations majeures



4 actions emblématiques du Schéma directeur des espaces économiques métropolitains

- L'implantation de Schneider sur la Presqu'île Scientifique
- Le développement des capacités d'accueil des entreprises à Champagnier et Domène
- L'expérimentation réussie d'un accompagnement aux économies d'énergies sur la ZI de Domène (120 entreprises)
- Le déploiement d'une infrastructure numérique dans la zone d'Actipôle (Veurey-Voroize/Noyarey)

L'observatoire des rez-de-chaussée commerciaux : garder l'œil (et le bon !) sur la vacance et autres enjeux

L'observatoire métropolitain des rez-de-chaussée commerciaux, porté et animé par le service Commerce et Artisanat de Grenoble-Alpes Métropole en lien avec l'Agence depuis 2016, recense l'occupation de chacune des 8 000 cellules commerciales de toutes les communes du territoire métropolitain.

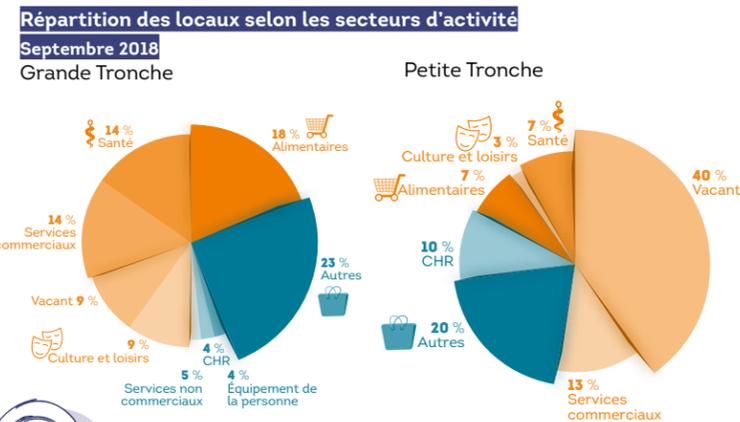
Cet observatoire essentiel s'inscrit dans le contexte d'évolution récente des compétences et des capacités de l'action métropolitaine en matière de développement et d'aménagement commercial. Sa mission : améliorer la connaissance du tissu existant et identifier la vacance commerciale sur l'ensemble du territoire métropolitain, suivre les évolutions de la dynamique liée au commerce, éclairer les décisions des élus et alimenter les études locales menées à l'échelle communale ou infra-communale.

Pôle commercial centre-ville Domène
Observatoire des rez-de-chaussée commerciaux



Études de positionnement commercial : La Tronche

Grenoble-Alpes Métropole, en partenariat avec La Tronche, a confié à l'Agence une étude de diagnostic et de prospective commerciale portant sur trois des quatre centralités commerciales de La Tronche : Petite Tronche, Le Péage et Grande Tronche (Doyen Gosse n'a pas été explorée). Ces zones regroupent 62 locaux commerciaux dont l'aire de chalandise se limite aux quartiers environnants. Quelques commerces sont également implantés dans le secteur diffus. Cette étude réalisée en 2018 a mobilisé les commerçants et artisans-commerçants, invités à s'exprimer sur l'exercice de leur profession, leurs perspectives et leur perception du contexte local. Ces analyses ont fait l'objet d'une récente publication.



Portrait des centralités commerciales de La Tronche, 2018

CENTR'ALP

Espace économique emblématique du Pays Voironnais rayonnant largement sur la région grenobloise, Centr'alp est soumis à différents enjeux conditionnant son évolution et son développement à moyen terme.

En parallèle de l'Atlas foncier économique faisant état de l'occupation foncière de la zone, l'Agence a mené un diagnostic pour objectiver et guider les actions du Pays Voironnais sur l'aménagement et le développement futur de la zone. Les problématiques économique, foncière et de fonctionnement urbain sur le parc d'activité ont été analysées dans ce cadre. Les résultats de l'étude, en cours de finalisation, seront diffusés prochainement.

LA LOGISTIQUE, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

La logistique est une activité support de la production locale et qui participe à l'attractivité du territoire. L'Agence s'intéresse à cette thématique transversale, de plus en plus prégnante dans les politiques publiques locales. Pour y répondre, elle consolide sa connaissance des acteurs de la logistique et de leur localisation sur le territoire.

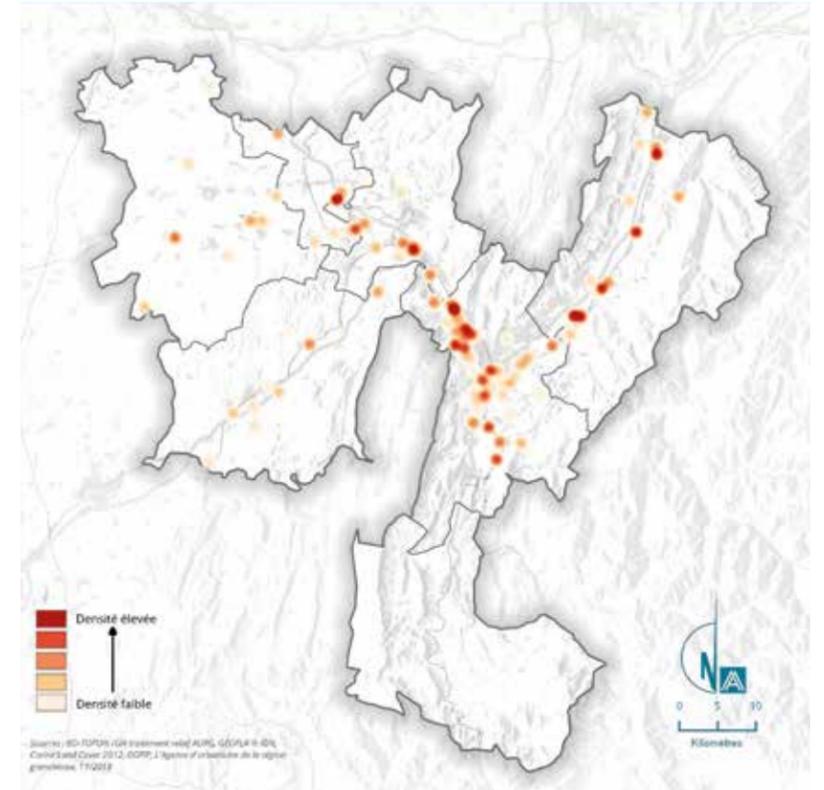
À la demande de l'EP SCoT et de Grenoble-Alpes Métropole, elle a quantifié le foncier économique occupé par la logistique et apporté des éléments pour connaître l'offre et les besoins fonciers du territoire nécessaires à ce secteur d'activité.

Menée en étroite collaboration avec les EPCI du territoire et des acteurs de la logistique, cette étude identifie un constat majeur : le territoire recouvre environ 210 ha de foncier logistique en 2018, ce qui ne permet pas de répondre à une demande de terrains croissante, en particulier en entrée nord de l'agglomération.

Présentée en Commission mixte Économie-Déplacements le 2 avril 2019, l'étude fait ressortir que la logistique est une fonction support essentielle au développement et à l'activité économique du territoire, d'où l'importance de mener une réflexion foncière à l'échelle de la GRG en associant les acteurs professionnels et les collectivités.

En parallèle à cette démarche, l'Agence réalise un inventaire des aires de livraison de Grenoble-Alpes Métropole, qui sera finalisé en 2019. Ce travail s'inscrit dans le plan d'actions pour une logistique urbaine durable formalisé en 2015. Ses objectifs : connaître l'équipement des communes dans un contexte de transfert de compétences et tester une méthodologie de recensement.

Densité de surface logistique



Une 15^{ème} d'acteurs de la logistique rencontrés dans la grande région grenobloise

Environ 160 établissements géolocalisés

171 places de livraison recensées

Parcelles, bâti et établissements logistiques - exemple de Centr'Alp (CAPV)



L'Agence veille pour vous
Le développement de la logistique urbaine automatisée ne se fera pas sans une coordination renforcée entre acteurs.
The Conversation, 2019

DÉMOGRAPHIE : UNE CONNAISSANCE STRATÉGIQUE

La démographie et plus globalement, l'observation et la prospective qu'elle irrigue, sont à l'Agence le domaine de Françoise Pichavant, directrice d'études. C'est une fonction essentielle car la démographie (ou l'analyse des caractéristiques de la population et de sa dynamique) est la clé-maîtresse de compréhension du territoire, de son fonctionnement et de ses évolutions. Elle ouvre toutes les portes : mobilités, habitat, société, économie... Vous avez dit transversale ?

LE RÔLE SPÉCIFIQUE DE LA DÉMOGRAPHE À L'AGENCE D'URBANISME

Sans l'œil et les chiffres de cette spécialiste, l'Agence ne pourrait pas répondre aux attentes des élus dans l'élaboration de leurs politiques publiques, aux différentes échelles. La démographe apporte la connaissance fine de l'humain dans sa grande diversité, alliée à la connaissance statistique, qui est la loi des grands nombres. « Toutes les politiques publiques ont besoin d'éléments de connaissance et d'appréciation des grandes caractéristiques et évolutions de la population » explique Françoise Pichavant. Concernant l'habitat, le nombre et le type de logements à prévoir est très lié au nombre d'habitants et à leurs profils ; c'est aussi le cas pour les déplacements et la mobilité, et pour l'économie : le dynamisme de l'économie présente est lié au nombre d'habitants, et la demande d'emploi, à celui de la population active... L'apport majeur de la démographe réside dans sa capacité à éclairer l'ensemble du territoire, ce qui permet de décloisonner le regard et les analyses : les mouvements de population ne peuvent pas se comprendre à l'échelle d'une commune.



LA DÉMOGRAPHIE EN 3 MOTS ?

Forcément population, et deux verbes : comprendre et anticiper. Mais aussi, natalité, fécondité, mortalité et migration qui sont vraiment les grands facteurs d'explication des dynamiques, des caractéristiques et de la structure par âge de la population. La démographie relève d'une double approche, quantitative et qualitative, de la connaissance de la population.

OÙ PUISE-T-ELLE SES SOURCES ?

Pour produire ses analyses de population, la démographe utilise notamment le recensement et l'état civil qui sont les principales sources d'information de la démographie au niveau local et national. En complément, elle mène ses propres enquêtes sur des champs spécifiques, mal couverts par ailleurs, pour nourrir les études et les projets et surtout, pour mieux anticiper les évolutions qui risquent, à un moment donné, de « faire rupture » au sein du territoire. Gouverner, c'est prévoir... Dans le contexte de mutations que nous connaissons, cela devient périlleux.

LA STATISTIQUE ALLIÉE AUX OUTILS D'ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE

La statistique, c'est une photographie. Elle sert à décrire un territoire à un moment donné, alors que l'analyse démographique permet de suivre l'évolution démographique d'une génération ou d'une cohorte dans le temps, pour comparer les comportements des générations actuelles à ceux des générations précédentes (par exemple, le nombre d'enfants par femme selon les époques). Cette analyse des comportements passés (croisée à d'autres facteurs) permet de mieux anticiper les comportements futurs.

Pour répondre à ses besoins en observation et prospective, l'Agence dispose d'un Service d'information territoriale (SIT) puissant et spécifique, doté d'un fort capital historique et d'une large assise territoriale. Il permet de croiser l'observation des phénomènes, à l'échelle nationale, au sein des réseaux d'experts dont l'Agence fait partie. « C'est important pour situer son territoire, le comparer, identifier ses spécificités, ses vulnérabilités, et élaborer des stratégies adaptées. »

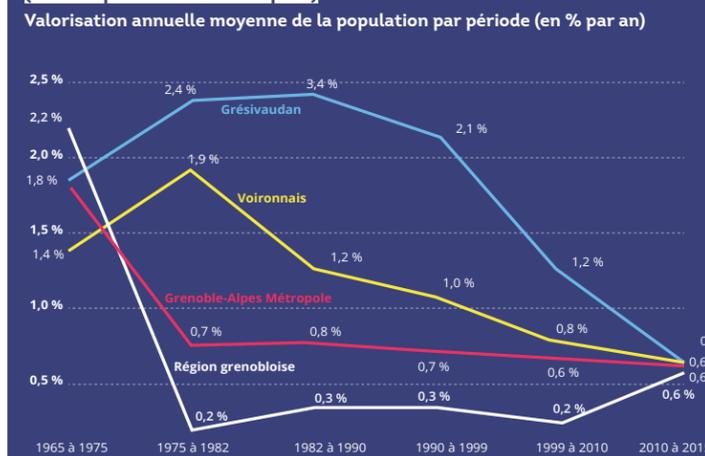
DES EXEMPLES D'APPLICATION ET DES MARGES D'INCERTITUDE

Un champ majeur est celui de l'analyse de la mobilité résidentielle. Par exemple, après vingt ans d'un mouvement de périurbanisation extrêmement fort, on constate un ralentissement brutal : la croissance démographique métropolitaine est désormais plus rapide que celle des territoires périurbains. Que faut-il en penser ? S'agit-il d'un simple mouvement conjoncturel lié à l'effort de construction réalisé par la métropole ces dernières années ? Ou s'agit-il d'un mouvement plus profond et durable témoignant du choix des familles d'un « retour en ville ? »

La démographie n'a malheureusement pas réponse à tout, mais elle impacte les choix futurs. En formulant des hypothèses aussi fiables que possible, elle doit satisfaire l'enjeu politique qui est d'anticiper les besoins de la population future, en quantité et en qualité : logements pour tous, crèches, réponse aux familles monoparentales, prise en compte du vieillissement, maisons de retraite ou autres propositions, toute évolution des modes de vie...

La multiplicité des dossiers traités à l'Agence constitue un atout évident pour nourrir une connaissance à la fois globale et pointue. Les PLUi, comme tous les documents de planification, en profitent directement. Pour autant, « Le choix des outils d'analyse dépend de la problématique et des échelles. On ne fait pas la même projection à l'échelle du SCoT qu'à celle du PLUi : les mécanismes qui caractérisent la population ne sont pas les mêmes » explique Françoise Pichavant. Le champ d'analyse, immense et complexe, demande prudence, vigilance et perspicacité. « Car les conséquences sont directes : par exemple, le lien entre population, construction et production de logements est très fort. Mal évaluer la croissance démographique et construire beaucoup de logements va générer des logements vacants. » Dans son PLUi, la Métropole fait le choix prudentiel de réhabiliter plus, et de moins construire ; mais les logements réhabilités (issus des années 1950-1960) devront répondre aux attentes et attirer leur public, surtout si le marché est moins dynamique... « Je regarde régulièrement tous ces petits signes, que sont la croissance de l'emploi, l'évolution des effectifs universitaires, l'augmentation du taux de logements vacants... » complète Françoise Pichavant. « Le marché de l'immobilier est plus rapide que les statistiques, les prix baissent en ce moment, ce qui révèle une moindre tension, qui n'est pourtant pas si visible statistiquement. J'aurai des réponses dans quatre ans ! » Il lui faut être en alerte permanente et n'occulter aucun secteur, car tout est lié. Pour développer l'attractivité démographique du territoire et faire (re)venir des habitants, une bonne convergence des politiques publiques - habitat, économie, tourisme, espaces publics... - est nécessaire. « Certaines villes comme Bordeaux et Lyon y sont parvenues, non sans engendrer de tension sur l'immobilier. Finalement, il serait peut-être souhaitable que la démographie bénéficie d'un politique publique dédiée, car la coordination n'est pas évidente, surtout quand les objectifs des diverses politiques en viennent à se contredire... » conclue la démographe.

Un ralentissement du mouvement de périurbanisation dans un contexte général d'un fléchissement de la croissance démographique (à l'exception de la métropole)



UNE VEILLE PERMANENTE

Cela demande beaucoup d'études pour comprendre le territoire, sa structure par âge, l'évolution de la natalité, la mortalité, les mouvements résidentiels, le profil socio démographique de chaque zone... Au bout du compte, le choix des thématiques explorées est un peu un pari, mais il faut être en veille en permanence et exploiter tous les petits signaux.





QUEL LOGEMENT DEMAIN POUR LES PERSONNES ÂGÉES ?

Les prospectives démographiques montrent que la question du vieillissement de la population va impacter durablement tous les territoires dans les prochaines décennies, et qu'il faut s'adapter collectivement à cette nouvelle donne. À l'échelle de l'Isère, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent près de 215 000 habitants (17 % de la population iséroise). La population âgée est déjà très présente dans les territoires ruraux et montagnards du sud Isère (Oisans, Matheysine). Le nombre des « grands séniors » (plus de 80 ans) augmente cinq fois plus vite que la population totale. Dans les prochaines années le vieillissement va s'accélérer dans des territoires aujourd'hui plus jeunes, comme le Nord Isère.

Le Département, du fait de ses compétences sociales, gérontologiques et en matière de logement, est en première ligne pour collecter les préoccupations des maires concernant la création de réponses logement

adaptées. Avec l'appui de l'Agence, deux ateliers d'échanges suivis par plus de 200 personnes, dont de nombreux élus, ont été organisés à Grenoble, le 31 mai et à L'Isle d'Abeau, le 18 octobre.

La contribution de nombreux acteurs - bailleurs sociaux, gestionnaires privés de résidences séniors, associations, caisses de retraite ... - a permis d'appréhender collectivement les enjeux de l'habitat des personnes âgées, la multiplicité des réponses logement possibles, leurs spécificités, et de découvrir les outils d'aide à la décision mis à disposition par le Département.

Un enjeu qui se dégage est bien d'appréhender le logement des personnes âgées à une échelle territoriale large, pour favoriser l'anticipation, coordonner les initiatives privées/publiques selon une chaîne de réponses complémentaires et adaptées.

215 000 habitants de plus de 65 ans en Isère soit 17 % de la population

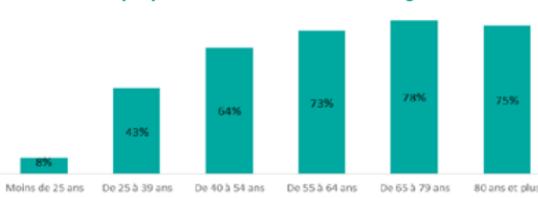
2 ateliers d'échanges
200 participants

Cahier thématique
Loger les personnes âgées, 2018

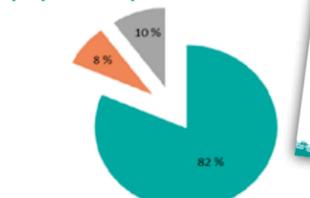
L'Agence veille pour vous
Ces villes « amies des aînés »,
Lettre du Cadre, 2018

Les conditions de vie et d'habitat des personnes âgées

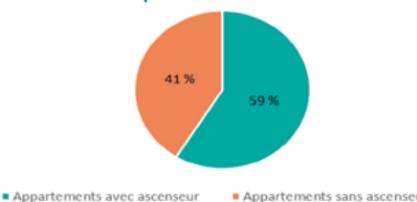
Des résidences principales de plus en plus occupées par des propriétaires avec l'avancée en âge



Une dominante de ménages propriétaires parmi les 65 ans et +



Des personnes âgées dans des appartements peu accessibles



Des ménages stables dans des logements anciens
Parmi les personnes de 65 ans et plus résidant dans un logement construit avant-guerre, 75 % y vivent depuis plus de 20 ans.

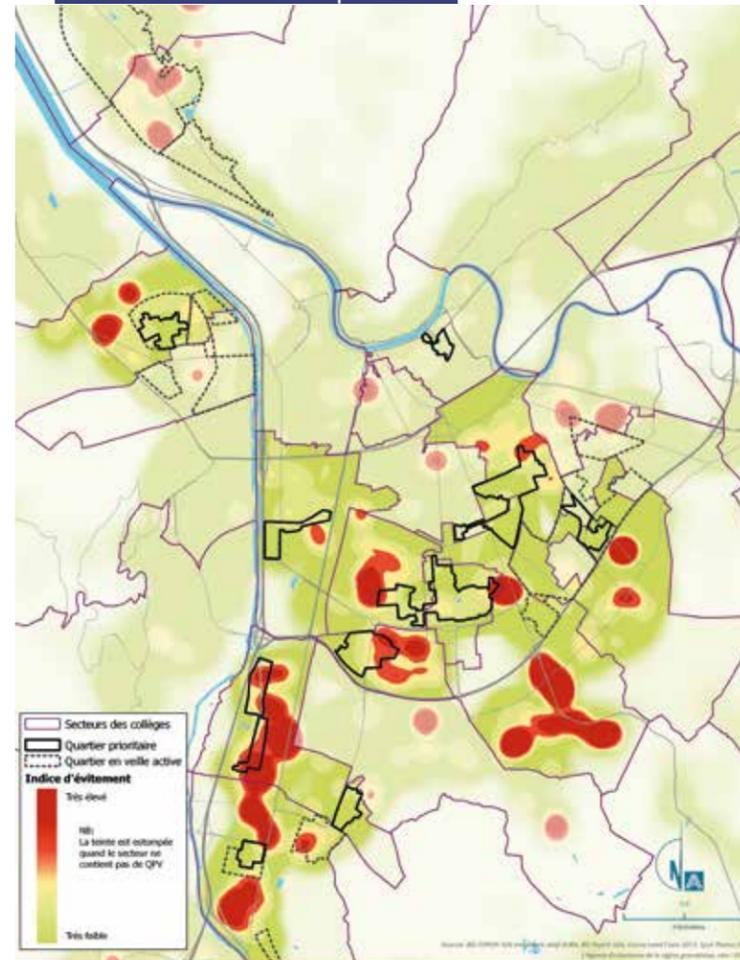


SOCIAL : UN REGARD INÉDIT SUR LES TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES ET SCOLAIRES

Que ce soit pour Grenoble ou des communes comme Meylan, Le Pont-de-Claix ou Échirolles, l'Agence met à profit ses réseaux (Caf, rectorat...) pour analyser des données originales, accessibles dans le cadre du partenariat.

Elle réalise des études scolaires ou petite enfance aux finalités multiples qui alimentent ses travaux d'observation nombreux sur les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Évitement de la carte scolaire
Observation des Quartiers Politiques de la Ville



LA FIDÉLITÉ AU COLLÈGE DE SECTEUR DANS LA MÉTROPOLIS GRENOBLOISE

Dans le cadre du suivi-observation du Contrat de Ville, l'Agence a exploité des données spécialement fournies par le Rectorat de l'Académie de Grenoble. Il s'agissait de mesurer les flux entre les lieux de résidence et les lieux d'inscription des collégiens, ainsi que d'éventuelles relations entre les mouvements, le genre, l'origine sociale et la réussite scolaire. Les résultats ont été validés par la Direction de la cohésion sociale et de la Politique de la ville, le Service d'études statistiques, de la performance et de l'analyse de gestion (Sespag) et l'Inspection académique.

Quelques faits saillants

Les collèges dont les secteurs de recrutement englobent les quartiers prioritaires figurent parmi ceux où le taux d'inscription dans le collège de secteur est le plus faible. Il apparaît que c'est avant tout à proximité des quartiers prioritaires qu'un évitement est décelable. Mais d'autres zones témoignent cependant d'un même phénomène.

Il est confirmé que les collégiens réussissent d'autant mieux les épreuves écrites du Diplôme national du brevet que leurs parents appartiennent à une catégorie sociale élevée et inversement (que le lieu de résidence soit un quartier prioritaire ou non). La forte présence de catégories sociales défavorisées dans les quartiers prioritaires (45 % des élèves en moyenne contre 22 % sur l'ensemble de la métropole) induit donc de faibles réussites dans ces quartiers. Les éléments traités ne permettent cependant pas de savoir si la non-inscription dans le collège de secteur de ces collégiens (et le choix d'un autre collège) s'accompagne d'une réussite accrue.

Les collégiennes des quartiers prioritaires sont globalement plus fidèles au collège de secteur que les collégiens. Pourtant, elles réussissent mieux leur parcours scolaire que leurs pairs masculins, et cet écart en faveur des collégiennes est plus fort qu'ailleurs dans la métropole. Un second volet d'étude permettra de compléter ces informations.

Les collégiens de la métropole grenobloise, 2018

LA MOBILITÉ SOCIALE ET RÉSIDENTIELLE DES MÉNAGES MODESTES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

L'Observatoire national de la Politique de la ville (ONPV) a dédié son rapport 2017 (paru en 2018) à la Mobilité résidentielle des habitants des quartiers prioritaires. L'Agence, invitée à contribuer, a proposé un focus sur les quartiers prioritaires entre 2009 et 2012.

Une démarche engagée depuis plus de dix ans

Fin 2006, dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH) signé fin 2004 et du Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), Grenoble-Alpes Métropole saisissait l'Agence pour qu'elle observe la mobilité résidentielle des ménages modestes de l'agglomération, dont ceux des quartiers prioritaires. En 2009, une étude spécifique était conduite, en collaboration avec la Caf de l'Isère. Les élus en charge de la Politique de la ville estimaient que l'action positive de leur politique était minorée, voire annihilée, par les indicateurs classiques d'observation des quartiers prioritaires. En effet, les approches en termes d'évolution de stocks (de demandeurs d'emploi, de ménages à bas revenus...) à deux dates ne montraient pas d'amélioration de la situation des habitants des quartiers prioritaires. Un constat qui abondait les discours sur l'inefficacité des actions de la Politique de la ville.

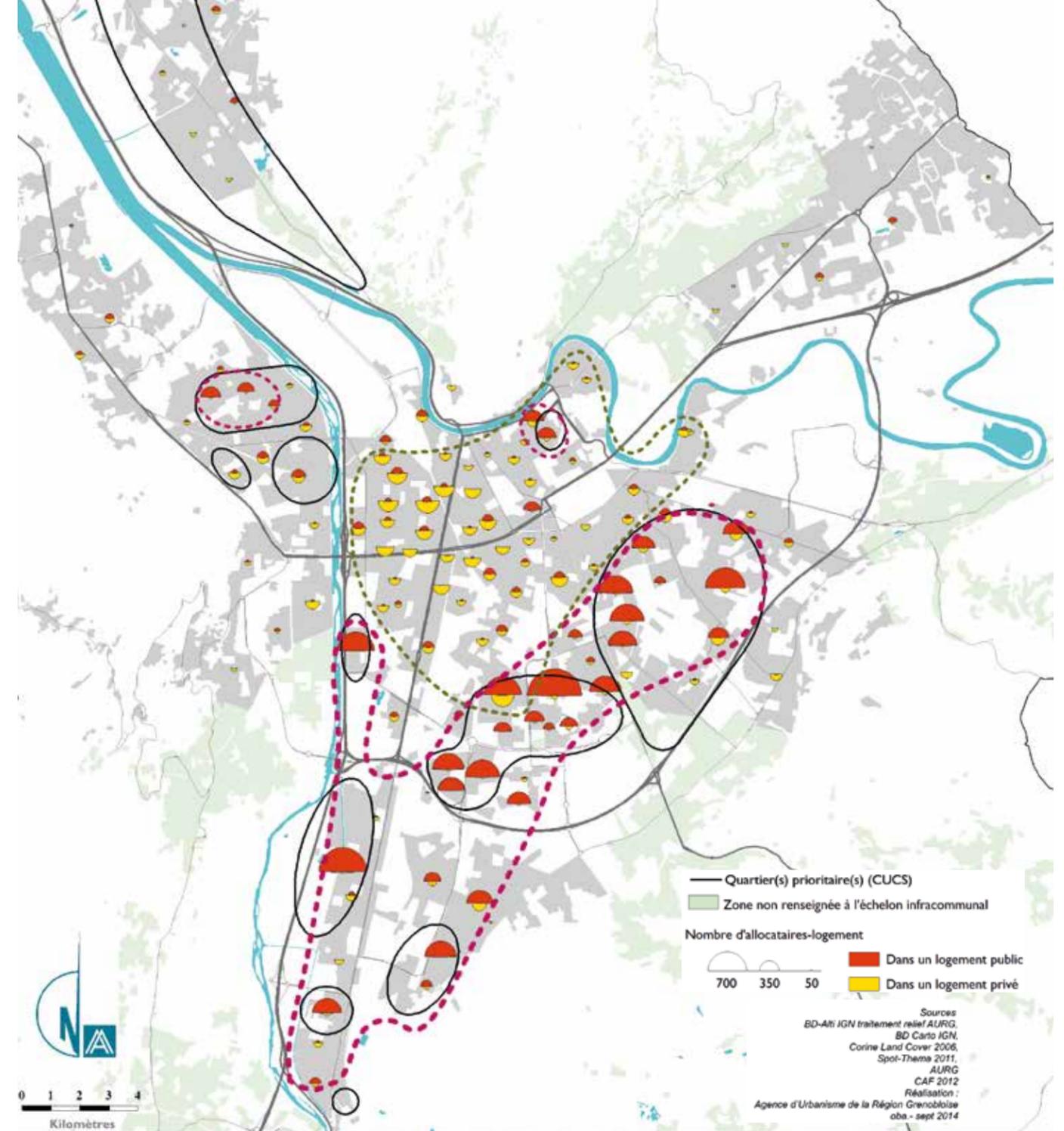
Or, les élus étaient convaincus du contraire : à travers une observation des flux, ils voulaient vérifier l'hypothèse selon laquelle des ménages ayant profité des actions de la Politique de la ville, et dont la condition sociale avait ainsi pu s'améliorer, quittaient ensuite leur quartier pour être remplacés par des ménages plus précaires, ce qui venait masquer une réalité plus positive. En effet, les enquêtes successives d'occupation du parc social montrent que les locataires ayant emménagé récemment sont effectivement plus pauvres que les locataires en place. Cette paupérisation est encore plus marquée dans les QPV. Mais ces enquêtes ne fournissent aucun renseignement sur les origines des emménagés récents, ni sur les destinations de ceux qui déménagent. De plus, elles ne concernent qu'une partie du parc de logements : le parc social public. Or, à l'échelle métropolitaine, presque autant de ménages modestes résident dans le parc privé que dans le parc public et dans les quartiers prioritaires, une frange des ménages modestes étant logée en parc privé.



CE QUE MONTRE L'ÉTUDE

Les quartiers de la Politique de la ville ne sont pas des « nasses » desquelles les habitants ne pourraient plus s'échapper. Chaque année, un nombre significatif de ménages modestes des quartiers prioritaires de la métropole grenobloise les quittent : **entre 2009 et 2012, au moins un ménage modeste sur cinq a déménagé hors de son quartier prioritaire. Le peuplement de ces quartiers est toutefois plus stable que la moyenne (le taux de départ enregistré dans les autres quartiers non prioritaires est le double).** C'est ce qu'indique l'analyse des mouvements résidentiels des allocataires-logement de la Caf de l'Isère. **Ces départs contribuent à l'appauvrissement des quartiers prioritaires car ceux qui en partent sont un peu plus aisés que ceux qui s'y installent.** Malgré tout, les ménages des quartiers prioritaires dont les revenus augmentent ont pourtant tendance à demeurer dans leur quartier ou bien, s'ils déménagent, à rejoindre un autre quartier prioritaire. **La mobilité semble davantage déterminée par l'évolution de la composition des ménages, ou par des facteurs liés à la qualité de vie dans les quartiers, que par la seule évolution des revenus.**

Allocataires-logements en 2012 selon le statut d'occupation du logement



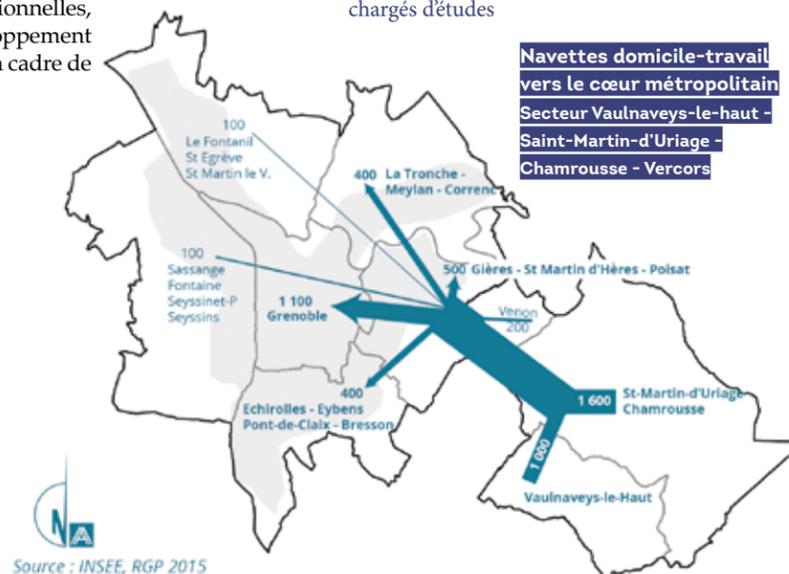
Points M et pôles d'échanges

Les points M sont identifiés dans le PDU comme des pôles de rabattement multimodal (en voiture, en vélo, en transports en commun...) sur le réseau de transports collectifs structurants. Plus largement, il s'agit des points d'accès majeurs à l'offre de mobilité alternative : transports collectifs, mais aussi covoiturage. En 2018, le SMTC a affiné sa définition du concept de point M et l'identification de pistes opérationnelles. À ses côtés, l'Agence a participé à une démarche R&D sur le « point M de demain » avec le laboratoire Lemon (Laboratoire d'expérimentation des mobilités de l'agglomération grenobloise piloté par Transdev). En plus d'un appui technique aux démarches opérationnelles, elle a par ailleurs étudié un schéma de développement des parcs-relais et aires de covoiturage dans un cadre de coopération avec le Grésivaudan.

28 000
navettes domicile - travail
par jour du Grésivaudan et
du périurbain nord-est vers
le cœur métropolitain

**LA PARTICIPATION À LA DÉMARCHE
DU LABORATOIRE LEMON SUR
LE POINT M DE DEMAIN A OUVERT
L'AGENCE SUR DES TECHNIQUES DE
CRÉATIVITÉ UTILISÉES DANS
LE DOMAINE DU MARKETING OU
DU DESIGN. EN CONTREPARTIE,
ELLE A APPORTÉ SA CONNAISSANCE
FINE DES TERRITOIRES-TESTS
ET PERMIS DE FAIRE LE LIEN AVEC
LE PDU ET LES POLITIQUES
MÉTROPOLITAINES CONCERNANT
NOTAMMENT LES ESPACES PUBLICS.**

Clément Drevetton et Gabriel Jourdan,
chargés d'études



BHNS Grenoble - Meylan

Le BHNS (Bus à haut niveau de service) Grenoble <> Meylan <> Montbonnot est en phase d'études préliminaire en vue d'une concertation publique préalable à la rentrée 2019, et d'une mise en service à l'horizon 2023. L'Agence assiste le SMTC dans le suivi du groupement en charge des études techniques (TTK - Mosaik Environnement ainsi que Citec pour la modélisation). Elle contribue à l'articulation avec les enjeux urbains, d'espaces publics, de cheminements piétons et d'intermodalité.

En complément du BHNS, le SMTC va également relancer les études préliminaires du projet de pôle d'échanges La Tronche Sablons/Verdun en s'appuyant sur l'Agence pour en identifier les enjeux.

Réalisation de
450 à 500
logements collectifs
sur l'ancien site industriel Paul-Louis
Merlin desservis par le Bus à Haut
Niveau de Services (BHNS)



**LE BHNS EST UN MODE DE TRANSPORT ENCORE
INEXISTANT DANS LA RÉGION GRENOBLOISE.
L'AGENCE S'ACCULTURE À CE NOUVEAU SUJET
ET CONTRIBUE À IMAGINER SA MISE EN ŒUVRE EN
PRÉNAÏT EN COMPTE LES SPÉCIFICITÉS LOCALES. SON
RÔLE EST IMPORTANT POUR CAPITALISER SES
CONNAISSANCES SUR LE SECTEUR ET SES ENJEUX DE
MOBILITÉ ET ICI ENCORE, POUR ASSURER
LE LIEN ENTRE LES PROJETS ET LE PLU.**

Clément Drevetton et Gabriel Jourdan, chargés d'études

Bilan Loti Tram E

Le bilan de la ligne E du tramway et de son contrat d'axe fait suite à l'état initial réalisé en 2011, pour mettre en lumière les évolutions observées sur quatre grands thèmes : espaces publics et mutations urbaines ; habitat et peuplement ; déplacements ; environnement. Objectif sous-jacent : mesurer la part du tramway et de son contrat d'axe dans ces évolutions, et identifier celle d'autres facteurs. Engagée fin 2018, l'étude se poursuit afin également de mesurer les écarts entre les prévisions du dossier de déclaration d'utilité publique de la ligne E et la réalité observée (démarche de bilan Loti) sur différentes thématiques pointées par la Loi. Sont explorés dans ce cadre : l'offre de service et la fréquentation de la ligne, son coût d'investissement et de fonctionnement, la circulation automobile, les émissions de gaz à effet de serre ou encore, l'exposition des habitants aux nuisances et pollutions.

Une enquête a été menée avec le concours de l'Agence pour connaître l'origine des usagers du tramway : nouveaux habitants ? Anciens automobilistes, cyclistes ou marcheurs ? Déjà utilisateurs des transports en commun ? Elle a été administrée à l'automne 2018 par un bureau d'études auprès de plus de 900 personnes aux arrêts de la ligne E, à la période de pointe du matin (afin de toucher principalement les résidents du secteur). Les nouveaux arrivants (personnes installées dans les quartiers concernés entre 2011 et 2018) représenteraient un peu moins de 30 % de la clientèle du tramway (à nuancer par le fait que 28 % des personnes interrogées n'ont pas souhaité répondre à cette question).

16 % des usagers qui résidaient déjà dans le quartier déclarent avoir changé de mode de transport depuis l'arrivée du tramway (principalement en remplacement de la voiture). Le report modal est plus élevé pour les habitants des communes du Fontanil-Cornillon, de Saint-Égrève et de Saint-Martin-le-Vinoux.

**CETTE ÉTUDE EST NOVATRICE
CAR ELLE PORTE À LA FOIS SUR
LE BILAN DU TRAMWAY ET DE
LA STRATÉGIE D'INTENSIFICATION
URBAINE ASSOCIÉE
(LE CONTRAT D'AXE).**

Gabriel Jourdan et Marie Pesenti,
chargé.e.s d'études

3 700
logements
mis en chantier dans
le fuseau entre 2011 et 2018

14 000
véhicules/jour
circulent en 2016 sur le
cours Jean-Jaurès
contre **23 000**
au milieu des années 2000

Évolution des marchés - transactions
de logements entre 2014 et 2017
DV3F 2017



UN PROJET D'OFFRE DE SERVICES EN RÉFLEXION

■ **Séminaire « projet urbain »** avec une trentaine de collaborateurs en décembre pour échanger sur les expériences conduites, les enjeux renouvelés autour du projet urbain, les compétences disponibles ou à renforcer pour conforter l'offre de service ; puis mise en place d'une revue de projet qui permet de favoriser en interne l'échange méthodologique et la capitalisation d'expériences ;

■ **Formation programmation urbaine** suivie par plusieurs collaborateurs auprès d'un acteur de référence en la matière ;

■ Structuration d'une **grille d'analyse partagée** des sites de projet, d'une **charte d'intervention** sur le projet urbain ; constitution en cours d'un **référentiel de projets** exemplaires, de **fiches méthodologiques** sur les procédures opérationnelles ;

■ Participation à la Commission régionale écoquartier animée par la Dreal, aux réflexions du réseau Ville et Aménagement durable ; échanges avec la Sem Innovia pour imaginer des espaces de coopération ; participation au voyage à Tübingen organisé par le CAUE sur l'urbanisme participatif (voir article page 88), ainsi qu'aux réflexions portées le Département et animées par le CAUE sur la revitalisation des centres-bourgs... (thème du partenariat avec le CAUE, l'EPFL du Dauphiné, Epora et Elegia lors du Congrès des maires de l'Isère 2018).

DES PROJETS NOUVEAUX

L'Agence a amorcé en 2018, en parallèle de la finalisation de PLUi, l'accompagnement de nouveaux projets dans des contextes territoriaux très différents.

Le projet « cœur de ville » à Meylan, commune de la Métropole grenobloise, a pour objectif d'organiser avec les élus et les instances participatives un aménagement urbain et paysager harmonieux d'une vaste partie du bas Meylan, destinée à accueillir une diversité de projets et un futur Bus à Haut Niveau de Services (voir page 76).

Rendre les centres-villes de l'agglomération plus accessibles et accueillants est l'objectif de la démarche *Cœurs de ville, Cœurs de métropole* lancée par Grenoble-Alpes Métropole. L'Agence l'accompagne dans l'évolution de ce projet. Elle accompagne également la réflexion des élus du Grand-Lemps sur l'extension à venir du centre-bourg (voir page 82). Elle s'est engagée dans la perspective de les aider à maîtriser qualitativement l'urbanisation future sur de vastes assiettes foncières à proximité immédiate du centre.

PROSPECTIVE URBAINE À MEYLAN

Par Christophe Bilic, chef de projet

La Ville de Meylan conduit depuis plusieurs années des réflexions sur le devenir de son cœur de ville. Cet ensemble de quartiers entre l'A41 et l'avenue de Verdun, offrant équipements, commerces et services, ainsi qu'un patrimoine paysager et arboré remarquable, constitue un prototype de ville-parc réussi dans la métropole grenobloise.

Le caractère stratégique du secteur s'affirme par l'arrivée d'une ligne de Bus à haut niveau de service prévue par le SMTC et les dispositions du PLUi en cours de la Métropole, deux démarches accompagnées par l'Agence. Aussi la Ville de Meylan a-t-elle souhaité porter une démarche de projet structurante, associant ses instances participatives et les partenaires publics.

Elle a confié fin 2018 à l'Agence une étude urbaine en ce sens, avec 3 objectifs : **définir une vision prospective du cœur de ville, élaborer un schéma général d'aménagement, et accompagner des études pré-opérationnelles d'urbanisme sur les secteurs en projet.**

L'Agence a préparé et animé une première séance d'échanges et de prospective urbaine entre grands partenaires publics, réunissant Grenoble-Alpes Métropole et le Syndicat mixte des transports en commun autour de la Ville de Meylan. Occasion de partager l'histoire urbaine du site et les problématiques actuelles, ce séminaire a permis de définir communément les enjeux majeurs à prendre en compte et des modalités de collaboration renouvelées au service du projet.

Cette première étape lance le projet qui se poursuit en 2019 avec les instances participatives.



ÉVALUATION CŒURS DE VILLE, CŒURS DE MÉTROPOLE

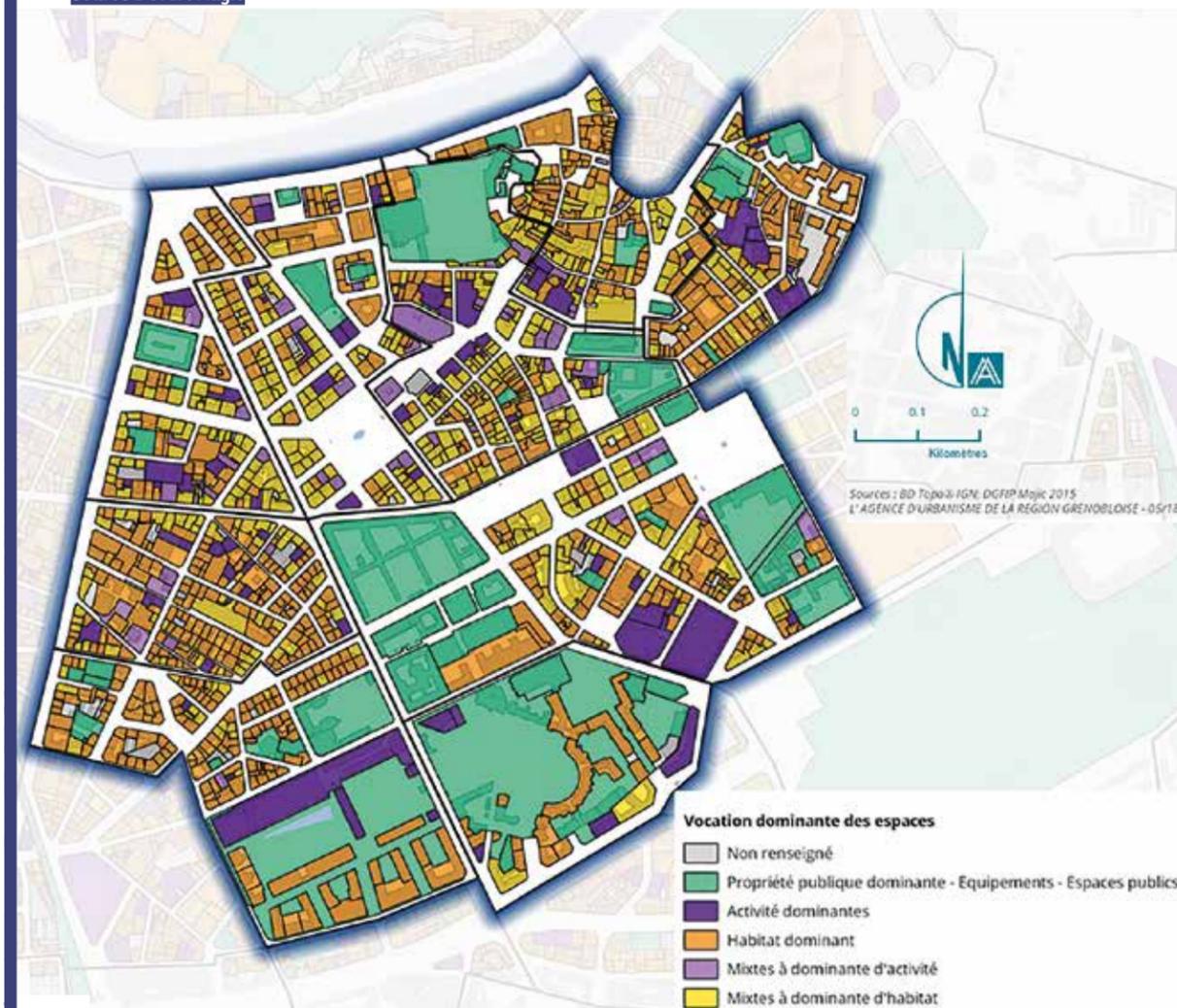
La Métropole entend redynamiser et rendre plus attractifs les centres-villes et centres-bourgs, en apaisant la circulation automobile, en favorisant l'usage des transports collectifs et des modes actifs, en repensant l'espace public et en y favorisant le commerce. Dans ce cadre, le centre-ville de Grenoble est en chantier depuis 2016. L'Agence a été sollicitée pour mener **des évaluations statistiques des questions d'habitat/peuplement, du marché immobilier et des activités économiques** (hors commerce), dans le cadre d'un état avant/après (2020) des travaux.

L'AGENCE A MIS EN ŒUVRE UNE MÉTHODE ORIGINALE À PARTIR DE L'EXPLOITATION DE L'ANALYSE DE LA MIXITÉ DES TISSUS URBAINS, AINSI QUE DE DIFFÉRENTES DONNÉES DONT CELLES DES NOTAIRES (PERVAL) LOCALISÉES À L'ADRESSE.

Isabelle Reynaud, chargée d'études

Vocation dominante par unité foncière en 2015

Source DGFIP. Magic



Vocation dominante des espaces

- Non renseigné
- Propriété publique dominante - Equipements - Espaces publics
- Activité dominantes
- Habitat dominant
- Mixtes à dominante d'activité
- Mixtes à dominante d'habitat



LA VILLE CENTRE DU GRAND-LEMPES

Fin 2018, l'Agence a conçu et animé deux séminaires pour les élus du Grand-Lemps, l'un des chefs-lieux de Bièvre Est. Très impliquée dans l'élaboration du PLUi de ce territoire, l'Agence était en effet la plus légitime pour accompagner l'équipe municipale dans la définition des premiers enjeux d'aménagement de l'Opération d'aménagement programmée (OAP) d'extension du centre-bourg. Ces deux temps d'échanges ont été l'occasion pour les élus de découvrir les opérations urbaines durables de territoires voisins avec les outils de leur mise en œuvre mais également, de revisiter ensemble le centre-bourg contigu au secteur de projet de 7 ha qui accueillera à terme un nouvel EHPAD et potentiellement, près de 300 logements.

Plusieurs questions ont présidé aux réflexions politiques : quelles ressources mobiliser pour accueillir de nouvelles familles (la gare, la nouvelle école, les com-

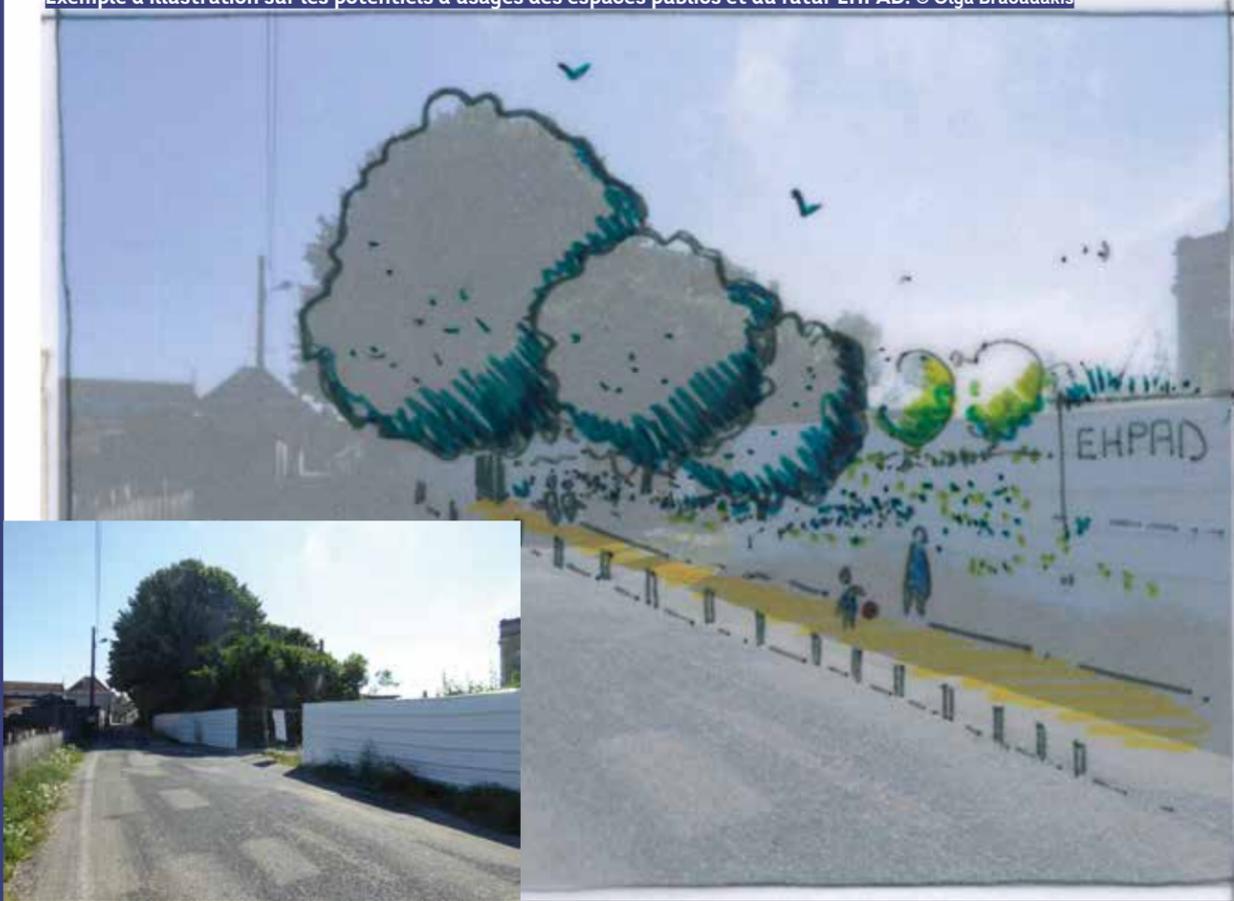
merces de proximité...) ? Quels liens développer entre l'opération et ces ressources (cheminement, pistes cyclables...) ? Quelle place pour la voiture dans les futures opérations ? Comment favoriser le lien intergénérationnel entre l'EHPAD et les nouveaux logements ? Quelles vues préserver sur le grand paysage ? ...

La réflexion se prolongera en 2019 par la réalisation d'une étude de programmation urbaine sur le secteur afin de quantifier et qualifier plus précisément les objectifs en matière de paysage, d'espaces publics, de mobilité, d'habitat, d'équipements et de scénarios de montage opérationnel.

7 ha
accueilleront
à terme un nouvel
EHPAD

Et potentiellement
300
logements

Exemple d'illustration sur les potentiels d'usages des espaces publics et du futur EHPAD. © Olga Braoudakis



3 QUESTIONS À

NICOLE BERTON
maire du Grand-Lemps

L'Agence vous a accompagnés en 2018 dans la réflexion sur le projet d'extension du centre-bourg. Son approche sur le terrain a-t-elle répondu à votre attente ?

L'Agence nous a proposé et a animé des visites d'éco-quartiers dans le Grésivaudan, la métropole grenobloise et le Pays Voironnais. Cela a permis de voir tous les aspects d'un quartier urbain durable. Cette démarche a été parfaitement positive car l'Agence a su choisir des lieux de vie bien dimensionnés et représentatifs de notre projet. Nous avons ainsi pu voir la réalité autrement que sur des photos ou des plans, et nous projeter sur la façon dont nos habitants pourraient vivre. Et aussi sur ce qu'on ne voulait surtout pas. Cela nous a permis de prendre conscience qu'on avait besoin de densifier, mais pas n'importe comment. Même si Le Grand-Lemps est un pôle centre, c'est encore une bourgade rurale.

Quels enseignements avez-vous tiré ? Avez-vous mieux cerné les enjeux d'un quartier urbain durable ?

Si on veut faire une ville durable, il faut qu'on se projette en grand et non pas toujours en raisonnant en petites zones, car alors on ne fait que juxtaposer des quartiers les uns aux autres sans leur donner l'assise d'un tissu urbain durable. La perméabilité est importante. Ce qu'on a vu nous a permis d'approcher du concret. Si on n'anticipe pas suffisamment, si on n'envisage pas tout le réseau nécessaire autour de l'habitat, alors on ira obligatoirement vers un loupé puisque les voies ne correspondront pas aux déplacements des gens, au besoin de conjuguer les usages du piéton, du vélo et de la voiture. Nous avons constaté aussi que le rapport humain pouvait rester très présent, en préservant des espaces privés et en proposant des espaces partagés pour le vivre ensemble.

La démarche a-t-elle permis aux élus de s'approprier l'OAP, d'avoir une vision commune ?

L'Agence nous a mis dans la posture de l'urbaniste. Même si la démarche a fait ressortir certaines divergences, elle nous a permis de prendre conscience qu'il fallait vraiment avoir un plan d'ensemble pour ne pas faire de l'urbanisme à court terme. Après les visites d'éco-quartiers sur les autres territoires, nous avons visité Le Grand-Lemps autrement. Au cours de ce second séminaire organisé sur place avec les élus, l'Agence a proposé une visite des lieux pour nous inviter à porter un autre regard sur les différentes perspectives, autant en matière de paysage que d'espace. Avec les questions suivantes à l'esprit : comment demain organiser de nouveaux usages, en conservant un peu de notre âme ?

Certains ont par exemple regardé autrement des murs qu'ils voyaient tous les jours... L'idée a été émise d'en conserver quelques-uns... Également avec notre petit ruisseau et ses canaux : on s'est dit qu'ils pourraient être plus attractifs si leur tracé était un peu différent. Enfin, le pré-travail en 2018 a permis à un groupe de se constituer pour travailler autour du projet et nourrir la réflexion du Conseil citoyen. En 2019, on sera vraiment dans du concret. Jusque-là, l'appréhension et le rêve prédominaient. Nous allons entrer dans la phase de la projection réelle. Toujours avec l'aide de l'Agence.

PLUi ET PROJET URBAIN AU SERVICE DE LA REVITALISATION DE LA VILLE CENTRE DU GRAND-LEMPES

Désertification des commerces, inadaptation de l'offre de logements, enjeux de développement des mobilités durables (gare), recherche de mixité sociale et fonctionnelle, lisibilité et qualité des espaces publics, connaissance et reconnaissance du patrimoine... Le Grand-Lemps cristallise les enjeux et problématiques des territoires périurbains. Aussi la commune a-t-elle souhaité se saisir des dynamiques en cours (notamment celle du PLUi) pour actionner les leviers de la revitalisation :

- Outils de sauvegarde du commerce de proximité ;
- Rabattement tous modes vers les offres de transports en commun et particulièrement vers la gare ;
- OAP et étude de programmation urbaine globale sur les 7 ha d'extension du centre bourg ;
- Requalification et mutualisation des espaces publics (jardin public intergénérationnel EHPAD).



L'AGENCE EXPLORATRICE

La spécificité et l'originalité de l'Agence ?

À l'évidence sa gouvernance politique et son socle partenarial qui lui permettent de mutualiser et capitaliser la connaissance et les expériences au bénéfice de tous.

Au-delà de la mise en œuvre de son programme d'activité annuel, l'Agence s'attache à être largement présente sur les scènes de débat et d'échanges locales et nationales qui vont contribuer à enrichir ses points de vue et lui permettre de partager sa propre expertise.

Une agence au cœur des réseaux, au cœur des évolutions, au cœur de l'action. Avec son Conseil scientifique, elle n'hésite pas à prendre les devants, pour provoquer les réflexions, objectiver ses analyses, apporter des éclairages, creuser de nouveaux sillons et partager la connaissance.
Sa mission première ?



page 87

**TRANSFORMATIONS
ET NOUVEAUX
MODÈLES : L'AGENCE
VEILLE**

page 92

**DES RÉSEAUX
AU SERVICE DE
LA CONNAISSANCE**

page 105

**GRAND A
RISQUES ET
RÉSILIENCE DES
TERRITOIRES :
QUELS
ENSEIGNEMENTS ?**

page 95

**L'AGENCE,
TÊTE DE PONT
DE L'OBSERVATION
TERRITORIALE**

TRANSFORMATIONS & NOUVEAUX MODÈLES : L'AGENCE VEILLE

Dans ce monde en mouvement permanent où tout est transition, comment l'Agence anticipe-t-elle les questions porteuses d'innovation et de transformations sociales qui accompagnent l'évolution des modes de vie et les changements ? Mobilités, habitat, alimentation, santé, numérique... L'Agence, en lien étroit avec la Recherche et ses réseaux multiples, a l'œil sur tous les sujets et phénomènes, s'inscrit dans les tendances et mobilise la connaissance.

LA COLOCATION S'INVITE DANS LES NOUVEAUX MODES D'HABITER

Par Deborah Sauvignet et Charlene Chun-Hung-Kee,
urbanistes



Dans le cadre du suivi de son Programme local de l'habitat (PLH 2017-2022), la métropole grenobloise a commandé à l'Agence une vaste étude sur les nouveaux modes d'habiter, en lien avec les évolutions sociétales.

L'influence des évolutions sociétales sur les façons d'habiter



Dans une démarche d'anticipation des nouveaux besoins des habitants, l'Agence a étudié la manière dont les dynamiques sociétales qui structurent notre quotidien conditionnent les modes d'habiter présents et futurs dans la métropole. Cette étude met en synergie une pluralité de thèmes tels que la mobilité, l'habitat, l'évolution de l'emploi, le numérique, les enjeux de la cohésion sociale et l'économie. Elle s'appuie tant sur des sources scientifiques que sur les observatoires du territoire animés par l'Agence. In fine, elle dresse un portrait des enjeux d'avenir en matière de logements et de politiques publiques pour une métropole en adéquation avec les besoins de ses habitants.

Focus sur la colocation

Mêlant plusieurs sujets, démarches et méthodologies, cette étude s'appuie sur l'exploration des nouveaux modes d'habiter pour éclairer une dynamique particulière : la colocation, une forme de plus en plus structurante dans la métropole. Objectif : mieux connaître cette tendance, ses publics, le développement de l'offre et ses impacts sur les marchés...

Une approche théorique a été proposée par l'Agence, mettant en avant des évolutions sociétales telles que les nouvelles formes de travail (nomadisme professionnel, hybridation habitat - travail) et le développement du « co- » (colocation, co-living, co-housing...). Ces évolutions sont encouragées par les politiques publiques, en particulier avec les dispositions de la loi Elan sur le bail mobilité, la colocation dans le parc social et la cohabitation intergénérationnelle solidaire (concrétisées en Isère par l'association Digi et dans la métropole par le bail solidaire Loca++).

Une analyse quantitative est venue compléter cette approche théorique, à partir de données générales issues du recensement de l'Insee et plus localement, d'une agence immobilière grenobloise. À l'échelle nationale, la cohabitation concerne particulièrement les jeunes adultes (étudiants, et surtout actifs). L'accès à l'emploi est un paramètre important dans l'accès au logement des jeunes. Dans la métropole grenobloise, les loyers du parc privé se classent dans la moyenne nationale. Grenoble est particulièrement attractive pour la colocation mais, une demande existe également dans les autres communes du territoire, en particulier pour de grandes maisons.

L'analyse qualitative a été menée par quatre étudiants du Master Sciences Politiques « Villes, Territoires, Solidarité », encadrés par une équipe de l'Agence. 28 entretiens ont été menés auprès d'acteurs variés : colocataires (étudiants ou non), associations, propriétaires, agences immobilières, élus. Ils ont permis de mettre en avant un parcours-type (d'une colocation à l'autre) et des stratégies variant selon les profils des colocataires.

L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

VEILLE ET CENTRE DOCUMENTAIRE : L'INFO EN CONTINU SUR CES SUJETS QUI NOUS RASSEMBLENT

L'Agence met à disposition de ses équipes et de ses partenaires un centre de documentation réunissant un fonds exceptionnel de revues, d'ouvrages et d'études : une source d'informations extrêmement riche pour tous.

Elle nourrit par ailleurs quotidiennement un blog de veille, *L'Agence veille pour vous*, dont les principaux articles sont relayés dans sa *News du mardi* (qui compte aujourd'hui plus de 600 abonnés), et sur les réseaux sociaux. Pour ne rien laisser passer des questions-clés de l'actualité locale et nationale !



Accédez à la base documentaire,
à la photo-cartothèque et au blog de veille :
[Rubrique DOC & VEILLE](#)

base documentaire



10 300
références



60
revues



16 400
photos

+ de 5 000
articles dans
le blog de veille

1 newsletter tous les mardis

Contact
caroline.leroy@aurg.asso.fr



L'Agence veille pour vous
[Habiter dans 20 ans, Terra nova, 2019](#)



UN VOYAGE A TÜBINGEN AVEC LE CAUE

Par Olga Braoudakis, urbaniste



Du 13 au 15 septembre 2018, Emmanuel Boulanger et Olga Braoudakis ont participé au voyage d'études « **Quand L'habitat et la ville se construisent avec les futurs habitants** » organisé par le CAUE de l'Isère en Allemagne du sud. L'occasion pour eux de découvrir de nouvelles formes d'habiter, en compagnie d'un groupe d'élus et de techniciens investis sur leur territoire (Villes de Saint-Marcellin, Crolles et Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole...).

Cité historique européenne, Tübingen place les citoyens au cœur de la conception des projets architecturaux et urbains.

La rencontre avec l'adjoint à l'urbanisme et l'architecte concepteur de l'emblématique quartier français de cette ville universitaire de 90 000 habitants a permis au groupe de **décrypter les modes de fabrication d'un quartier durable « courtes distances »**. Ce concept urbain testé ici depuis près de 20 ans concerne aujourd'hui près de 80 % de la production de logements.

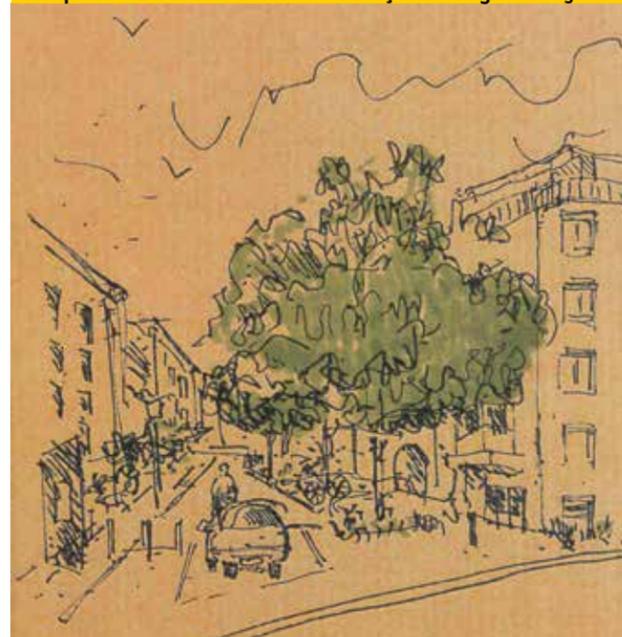
Quels en sont les traits saillants ?

- une proximité entre habitat, emplois et services,
- une présence de la nature jusque dans le cœur d'îlot,
- des terrains entièrement publics qui font l'objet d'un concours pour la définition d'un schéma directeur,
- un découpage de l'ensemble du foncier en petites unités qui permettent à des groupes d'habitants en auto-promotion de construire des architectures adaptées à leur projet de vie sur l'ensemble de l'opération urbaine,
- des rues et places animées où cohabitent les mobilités.

Des opérations urbaines parfois de grande échelle (jusqu'à 65 ha) nous ont rappelé que les immeubles à l'alignement, les commerces en rez-de-chaussée, la présence d'artisans, la diversité architecturale des constructions sont autant d'ingrédients communs à notre modèle de ville européenne.

Ce voyage a fait l'objet d'une restitution au séminaire Projet urbain organisé à l'Agence en décembre 2018, première pierre d'un référentiel commun en la matière.

Exemple de rue habitée : Quartier français Tübingen. © Olga Braoudakis



L'ALIMENTATION : UNE APPROCHE A LA RACINE DES TRANSITIONS

Par Fabien Daumark, chargé d'études



Nos territoires alpins enregistrent **une hausse de 2°C en comparaison des années 1950**, soit une évolution deux fois plus importante qu'ailleurs. Ils sont indéniablement frappés par le changement climatique avec déjà malheureusement, des conséquences à plusieurs niveaux.

En 2018, la profession agricole de l'Isère, par ailleurs sujette à de nombreuses difficultés, a été fortement soumise aux aléas climatiques. Les inquiétudes liées à la ressource en eau ont d'ailleurs défrayé la chronique jusqu'à l'automne. Si des aides directes aux agriculteurs ont pu être rapidement mobilisées, des mesures gouvernementales structurelles sont attendues par les professionnels.

Dans ce contexte délicat, les territoires coopèrent depuis 2015 à l'élaboration d'une **stratégie agricole et alimentaire interterritoriale** associant Grenoble-Alpes Métropole, le Pays Voironnais, Le Grésivaudan, les PNR Vercors et Chartreuse. Ces derniers ont sollicité l'Agence pour réaliser un **dossier de labellisation PAiT** (Projet alimentaire interterritorial) s'inscrivant dans les objectifs du **Programme national de l'alimentation porté par le ministère**. Il s'agit de mettre en lumière les résultats des actions menées et de construire ensemble des perspectives pour les trois prochaines années éligibles aux aides de l'État.

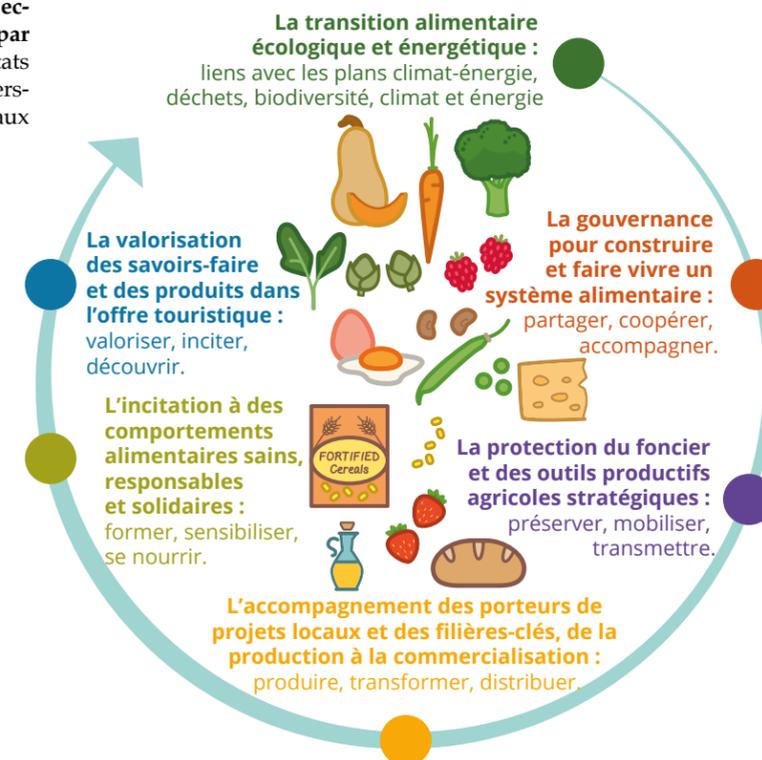
Projet alimentaire interterritorial : 6 orientations-clés (dont une transverse) pour alimenter la stratégie

Dès lors, forte de sa connaissance du territoire et de ses compétences pluridisciplinaires, l'Agence se mobilise pour **aider les territoires à passer d'une approche principalement agricole à la dimension systémique de l'alimentation**. À l'interface entre l'outil de production agricole (offre) et le citoyen consommateur (demande), elle accompagne ses partenaires dans l'émergence d'actions responsables vis-à-vis de la santé de l'homme et de son environnement, en prenant appui sur les communes, les acteurs techniques, socioprofessionnels, associatifs et citoyens.

En 2019, la perspective du premier Conseil de l'Alimentation ouvre de nouveaux horizons avec une coopération renforcée et structurée autour d'un **Projet alimentaire interterritorial (PAiT)** qui pourrait bien essaimer pour accroître la dynamique de transition alimentaire sur notre territoire. Pourquoi pas à travers l'élaboration des futurs projets urbains ?



[Planification alimentaire : enjeux et initiatives locales. Fnau, 2018](#)



ANALYSES SANTÉ DANS LA PLANIFICATION : L'EXEMPLE DU PLH DE SAINT-MARCELLIN-VERCORS ISÈRE

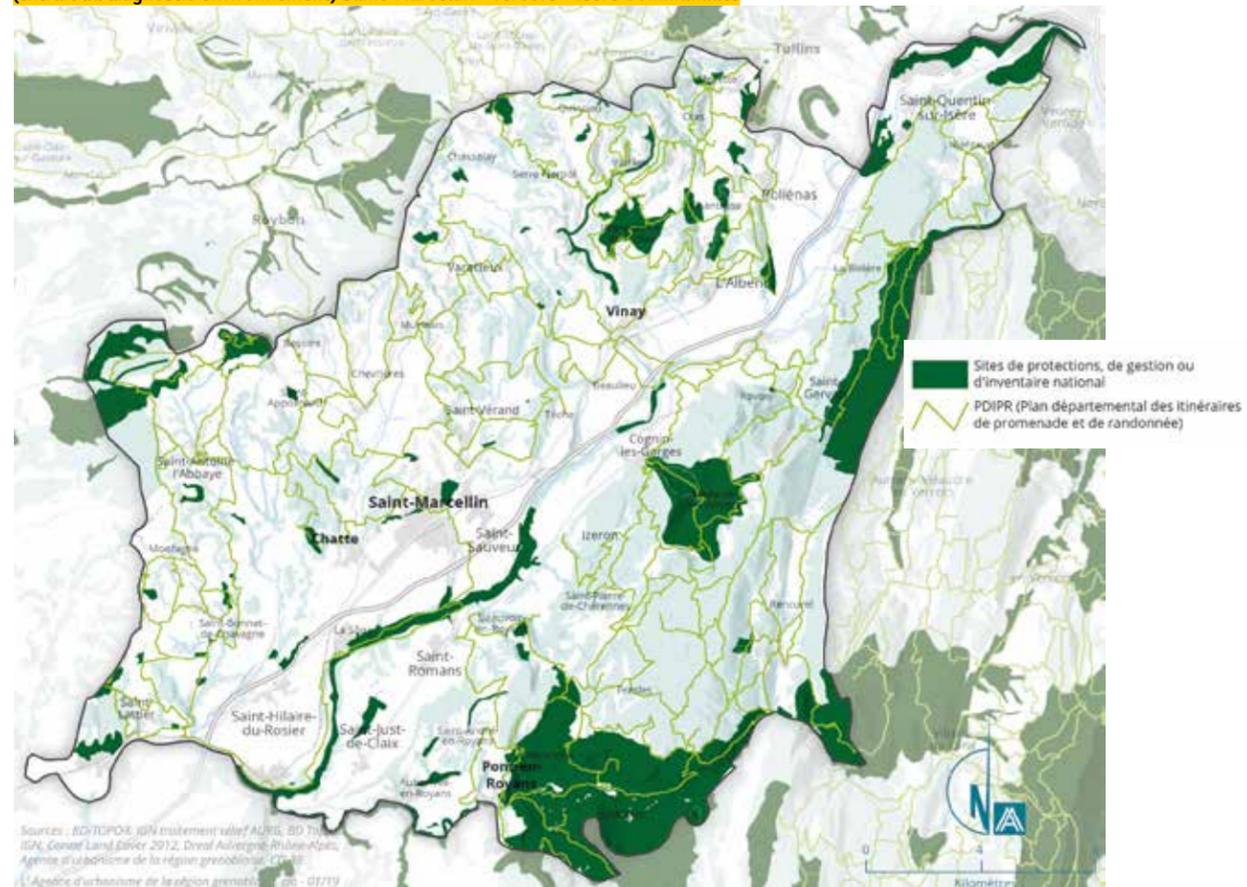
Les quatre Agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes sont mobilisées par l'Agence régionale de santé (ARS) dans la mise en œuvre du troisième Plan Régional Santé Environnement. Il s'agit d'intégrer les enjeux de santé environnementale dans les documents de planification et les projets d'aménagement. Cette action se décline en **trois grands objectifs** : identifier et hiérarchiser les déterminants de santé à prendre en compte au sein d'expérimentations dans les territoires ; caractériser la manière dont les enjeux de santé-environnement sont ou seront pris en compte dans les documents de planification et projets d'aménagement ; sensibiliser et accompagner les collectivités dans la réalisation des diagnostics et l'élaboration d'orientations et actions permettant de prendre en compte les enjeux de santé.

L'Agence a proposé que le PLH de Saint-Marcellin-Vercors-Isère Communauté soit choisi comme territoire d'expérimentation.

Les élus du territoire se sont montrés très motivés à cette idée d'intégrer un volet santé dans leur document-cadre pour mieux comprendre les enjeux de sa population en la matière, à l'heure de la définition d'une programmation d'habitat. Les principaux items retenus pour l'analyse sont : la présence d'une population vieillissante ; des ménages modestes confrontés à des difficultés sociales et notamment le public jeune ; une forte proportion de logements vacants et potentiellement indignes, et un parc de logements peu adapté aux personnes à mobilité réduite.

Cette expérimentation trouvera sa conclusion en 2019. À travers celle-ci, l'Agence a développé une **méthodologie commune avec l'ARS sur l'analyse du territoire et acquis une vraie expérience pour aborder les questions de santé environnementale dans des documents-cadres**. Elle a développé une expertise qu'elle pourra mettre au service de l'ensemble de ses partenaires.

Un atout pour la santé des habitants : une nature accessible (extrait du diagnostic environnement) Saint-Marcellin - Vercors - Isère Communauté



VILLE ÉMERGENTE 2.0 : LE COVOITURAGE VA-T-IL CONTRIBUER À CRÉER DE NOUVELLES CENTRALITÉS URBAINES ?

Retour sur l'atelier numérique des étudiants en master 1 et 2 IDT2 à l'IUGA

Dans le cadre des travaux du Conseil scientifique de l'Agence consacrés en 2018-2019 au thème « Numérique(s) et Territoires », un atelier a été commandé aux étudiants du Master Ingénierie du Développement Territorial et de la Transition (IDT²) de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble (IUGA). Ce travail portait sur le concept de la ville émergente 2.0 et plus précisément, sur les lieux de rendez-vous du covoiturage issu des plates-formes numériques. Une dizaine d'étudiants a essayé d'explorer la capacité de ces sites à engendrer de nouvelles centralités au regard des flux qu'ils drainent et de leurs impacts sur le quartier.

Le premier temps a permis d'identifier les lieux d'attente et de dépose des covoitureurs longue distance sur la base des données BlaBlaCar. Le second a été consacré à la qualification des usages via un travail d'observation et d'enquêtes sur cinq sites, complété d'entretiens avec des acteurs publics et privés du covoiturage. Le dernier temps de ce travail a été l'organisation d'un atelier prospectif. Organisé à l'Agence, il a permis à des professionnels ainsi qu'à des usagers du covoiturage d'échanger pour imaginer le point de rendez-vous idéal sur deux sites emblématiques : Vallier-Catane (premier point de rendez-vous pour le covoiturage organisé) et Voreppe (lieu de covoiturage informel pour les trajets domicile-travail).

Cet atelier a finalement fait ressortir que les points de rendez-vous BlaBlaCar n'auraient pas le potentiel

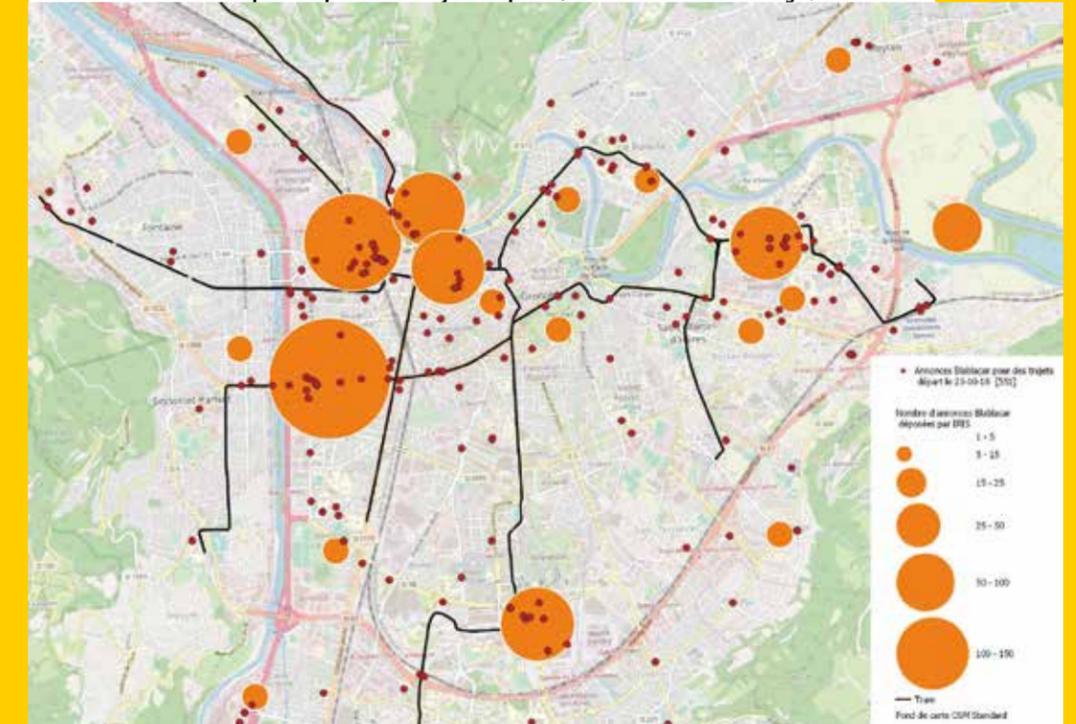
aujourd'hui pour devenir des centralités multifonctionnelles associant à la fois commerces, équipements et espaces publics fédérateurs (conclusion à pondérer eu égard à la taille de l'échantillon d'étude). En effet, les flux drainés par le covoiturage restent confidentiels, même s'ils peuvent être très concentrés sur une courte période de la semaine, vendredi soir essentiellement. Ce constat rapide trouve une explication dans l'absence d'attentes des usagers interrogés, en matière d'aménagement des espaces, alors même que le niveau de confort est bien souvent très rudimentaire. Les collectivités ont un rôle à jouer afin de mieux appréhender ces lieux émergents, notamment pour des questions de sécurité routière mais surtout, pour aménager ces sites de manière à les rendre incontournables. Pour cela, les étudiants proposent dans leur conclusion une série de critères de réussite pour gérer et développer la pratique du covoiturage quotidien et spontané. À explorer plus avant ?

Covoiturage informel à Vallier-Catane



L'Agence veille pour vous
Données des mobilités : bientôt une carte nationale des aires de covoiturage, Caisse des dépôts, 2018.

Annonces Blablacar déposées pour des trajets départs, un vendredi. Source : Qgis, API Blablacar



DES RÉSEAUX AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE

La mutualisation est dans l'ADN de l'Agence. Ses réseaux, qu'ils soient experts ou universitaires, locaux, régionaux, nationaux, avec lesquels elle échange et collabore en continu, sont une force, indéniablement, au service de l'intelligence collective, de la connaissance et de l'innovation.

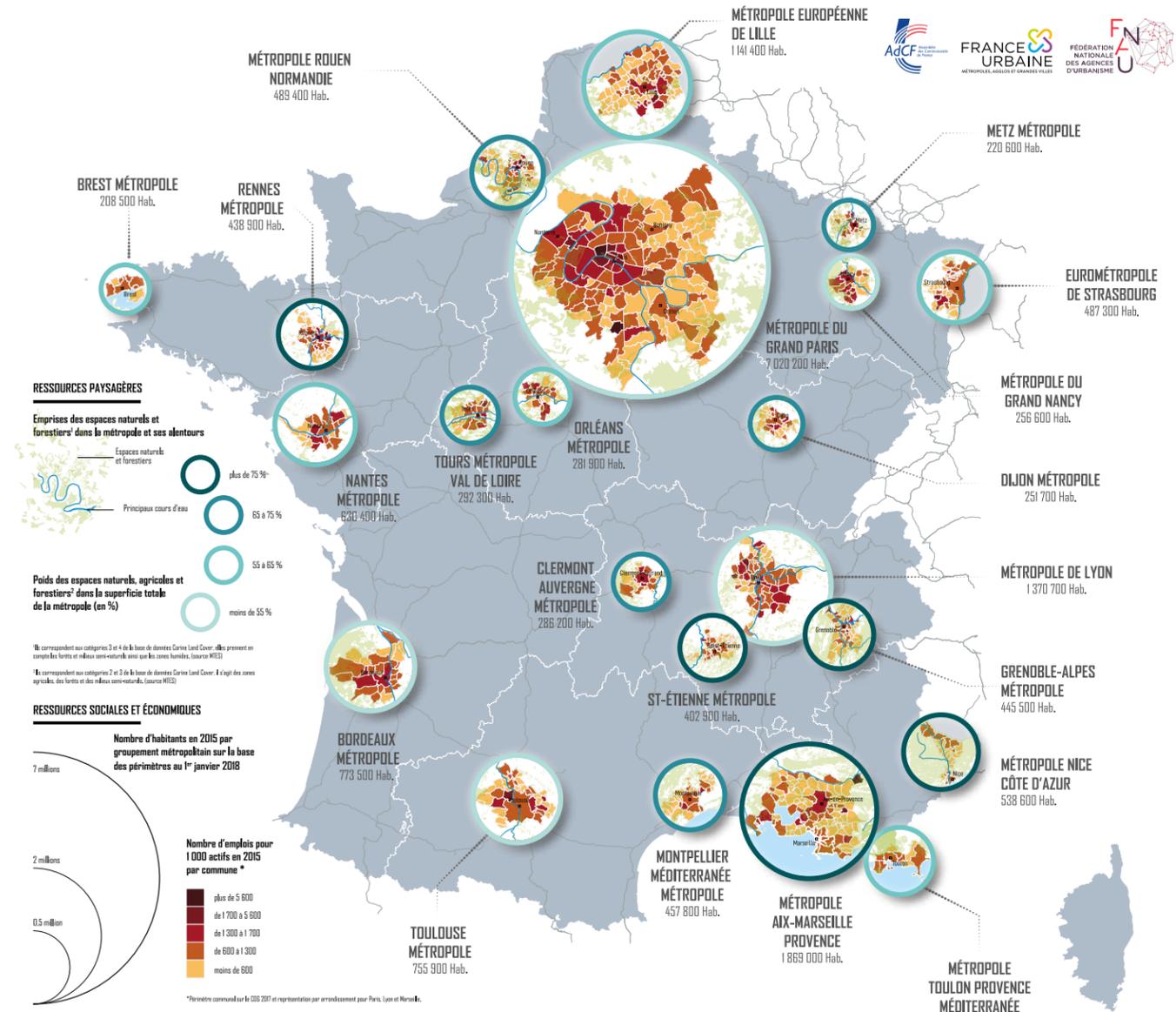
UNE COLLABORATION EXEMPLAIRE : OBSERV'AGGLO/MÉTROSCOPE

Fin 2013, dans la foulée des *Baromètres métropolitains* réalisés par Rennes et Grenoble, un travail collaboratif s'est engagé avec plusieurs agglomérations et agences. *Observ'agglomération*, piloté par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) et l'Assemblée générale des collectivités de France (AdCF), est né pour définir un tronc commun d'indicateurs de comparaison à partir des trois axes – économie/social/environnement – du référentiel européen des villes durables. Cette démarche a permis d'obtenir des informations jusque-là difficilement accessibles aux collectivités et de mutualiser le travail d'exploitation et de collecte des données. Elle a abouti à une base de données pour caractériser et suivre les évolutions des grandes agglomérations françaises, à partir d'indicateurs robustes, reconnus par des experts. Les principaux résultats ont été valorisés en septembre 2016 dans la publication *Observ'agglomération - 50 indicateurs pour décrypter les dynamiques des grandes agglomérations*. Centrée sur les dynamiques métropolitaines, la démarche Métroscope s'est construite dans la foulée.

L'AdCF et la Fnau, rejointes par France Urbaine, ont souhaité pérenniser ces démarches d'observation mutualisées en structurant un socle d'indicateurs dans une base de données harmonisée à la maille communale et intercommunale, et en animant en continu un réseau d'observation des dynamiques territoriales. En 2018, un réseau d'experts associant agences et intercommunalités – dont l'Agence et Grenoble-Alpes Métropole – s'est lancé dans la réalisation d'une nouvelle édition d'*Observ'agglomération* et de *Métroscope* à paraître en 2019. Ce travail a donné lieu à la réalisation en 2018 d'un poster permettant de situer les 22 métropoles de France en regard d'une vingtaine d'indicateurs.



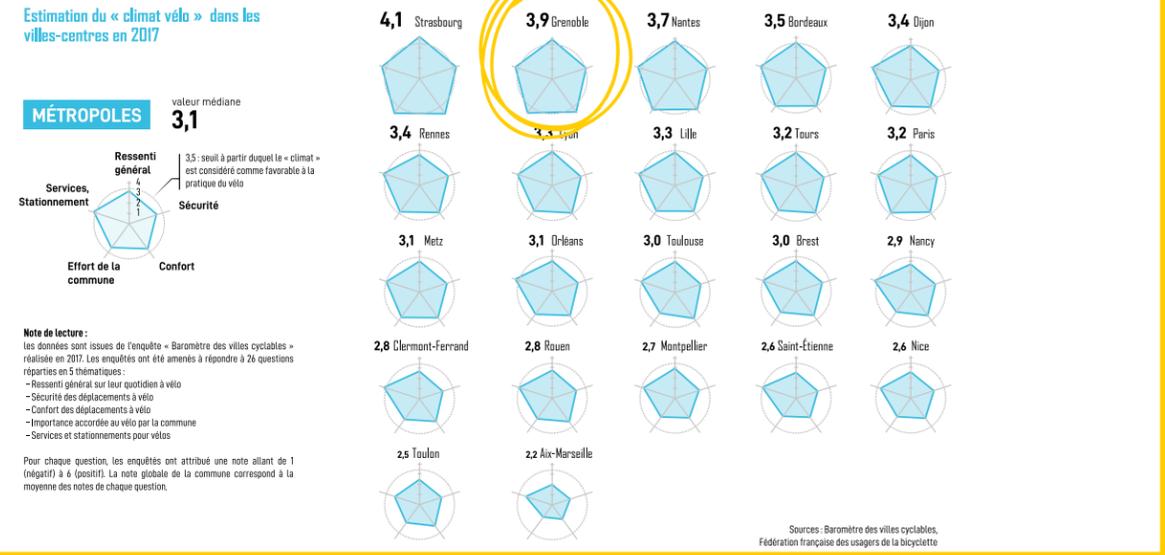
Observ'agglomération : 50 indicateurs pour décrypter les dynamiques des grandes agglomérations, Fnau, 2016



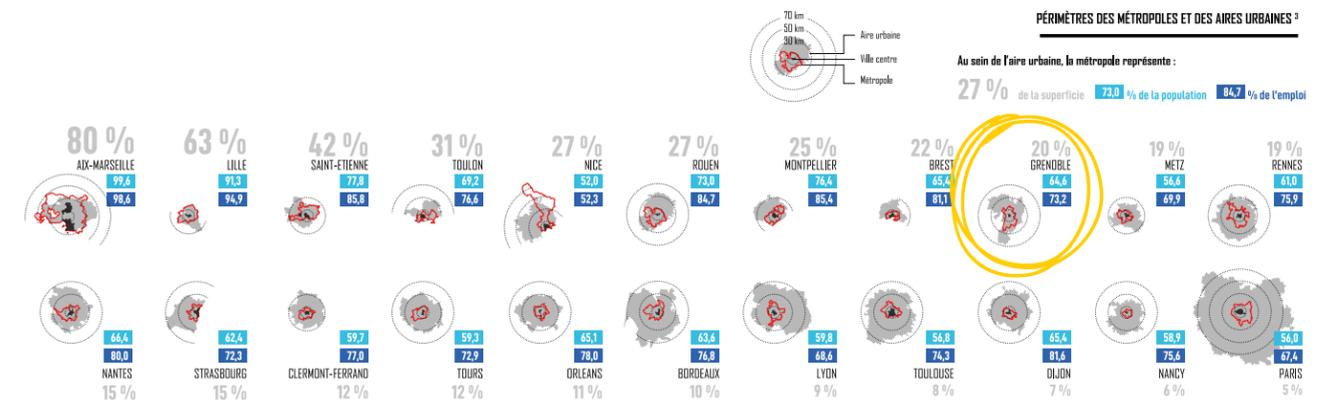
La France des 22 métropoles

Créées pour répondre à la montée en puissance du « fait métropolitain » par les lois MAPTAM et NOTRe, la France compte depuis le 1^{er} janvier 2018, 22 métropoles au sens institutionnel du terme. Elles se caractérisent par une grande diversité de configurations géographiques, d'atouts territoriaux et de gouvernances.

Se déplacer



PÉRIMÈTRES DES MÉTROPOLITAINES ET DES AIRES URBAINES¹



L'AGENCE, TÊTE DE PONT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE

L'analyse démographique et plus globalement l'observation infusent littéralement dans tous les projets que mène l'Agence. Cette expertise-clé est largement reconnue au-delà de ses murs et la place au cœur d'un large écosystème d'acteurs locaux de l'observation. Elle fait également l'objet de travaux et de bases de données partagés au sein du réseau des quatre agences Auvergne-Rhône-Alpes.

OBSERVER C'EST COMPRENDRE ET PARTAGER

L'Agence, par ailleurs partenaire d'organismes pourvoyeurs de données tels que l'Insee ou la Caf, est très impliquée, depuis plusieurs années pour certains, dans de nombreux observatoires thématiques territoriaux tels que l'Observatoire local des loyers (OLL), page 104, l'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) mis en place fin 2018 (voir page 20), l'Observatoire foncier partenarial de l'Isère (Ofpi, page 101), les observatoires des déplacements, de la Politique de la ville, etc., sans oublier le réseau des observatoires de la métropole grenobloise (OBS'y). Par sa riche production de *Regards croisés* et ses temps de débat, ce réseau favorise une diffusion large de la connaissance partenariale capitalisée sur le territoire métropolitain. En 2018, l'Agence a contribué aux *Regards croisés Sport, Déplacements, Culture et Environnement* (à paraître). Elle est par ailleurs investie dans les grands réseaux nationaux d'observation territoriale, notamment le Métroscope, avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme et l'Assemblée des collectivités de France (AdCF) (page 92).



 [L'Agence veille pour vous](#)
[La ville, le nouveau terrain de jeu des runners, LDV, 2019](#)



Après la santé, le vieillissement, la métropole internationale, c'est le sport qui est passé au rayon Y des 13 partenaires de l'OBS'y. Toutes sportives, tous sportifs dans la métropole grenobloise ? Un mythe bien entretenu qui cache une myriade de réalités. Certes la métropole grenobloise est, parmi les 15 métropoles françaises, celle qui compte le taux de licenciés sportifs le plus élevé. Et, au pied des montagnes, elle bénéficie d'un terrain de jeu infini que la flamme olympique, rallumée à l'occasion du cinquantenaire en 2018, a contribué à faire valoir. Pour autant la pratique sportive est, comme partout, conditionnée par l'âge, le genre et le niveau de revenus. Elle est donc, par essence, inégalitaire. Gardons-nous des idées rapides. Pratiques et pratiquants métropolitains sont passés au scanner du présent *Regards Croisés*. Avec quels impacts sur la santé, l'environnement, l'aménagement, la cohésion sociale ?

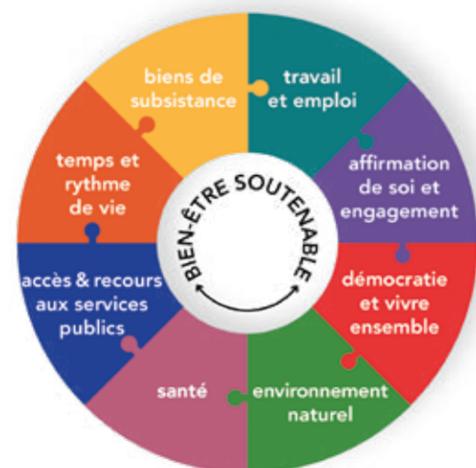
 [Regards croisés : Toutes sportives, tous sportifs ? Le sport dans la métropole grenobloise, 2018](#)

L'AGENCE ET LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE DE RECHERCHE (SFR) TERRITOIRES EN RÉSEAUX

Benoît Parent, directeur de l'Agence, est aussi président de la Structure fédérative de recherche (SFR) territoires en réseaux, une composante de l'Université Grenoble Alpes. Le rôle de cette structure : **animer une collaboration créative entre les laboratoires de la communauté universitaire et les partenaires socio-économiques de la région grenobloise, autour de projets pluridisciplinaires, innovants et transversaux.** Les liens avec l'Agence, évidemment très étroits, se traduisent dans des actions communes, comme par exemple le cycle Territoires et numériques initié en 2018. Première étape à la Cité des territoires en septembre avec les étudiants, autour de la question : Le numérique changera-t-il la ville ? Seconde étape de restitution à l'Agence en janvier 2019, dans le cadre du Festival Transfo organisé par French Tech in the Alps. Un travail qui viendra nourrir le prochain Grand A.



Pour mémoire, sur un autre sujet largement porté localement, celui du bien-être et de sa prise en compte dans les politiques publiques (cf. démarche Ibest*), l'Agence et la SFR avaient organisé une rencontre-débat à l'été 2017 avec des chercheurs, des élus et des techniciens. Dans la continuité, un livre est à paraître en 2019, *Ressources territoriales et Bien-être*, piloté par Natacha Seigneuret et Jean-Christophe Dissart, enseignants-chercheurs, membres du laboratoire Pacte. Il sera préfacé par Benoît Parent.



POINTS DE VUE

À condition d'être « objectivé », le bien-être intervient comme une donnée inter-thématique centrale, voire fondatrice, des territoires en transition, du renouvellement des modèles de développement, d'une dynamique métropolitaine et territoriale solidaire, attachée à la valorisation de ses ressources et à la coopération des acteurs. C'est un référentiel commun, un régulateur, multidimensionnel, parfaitement transversal, qui place l'individu au cœur de la mesure. Et c'est une clé de lecture indispensable du territoire autant désormais, qu'un critère premier de son attractivité. **Benoît Parent, directeur de l'Agence**

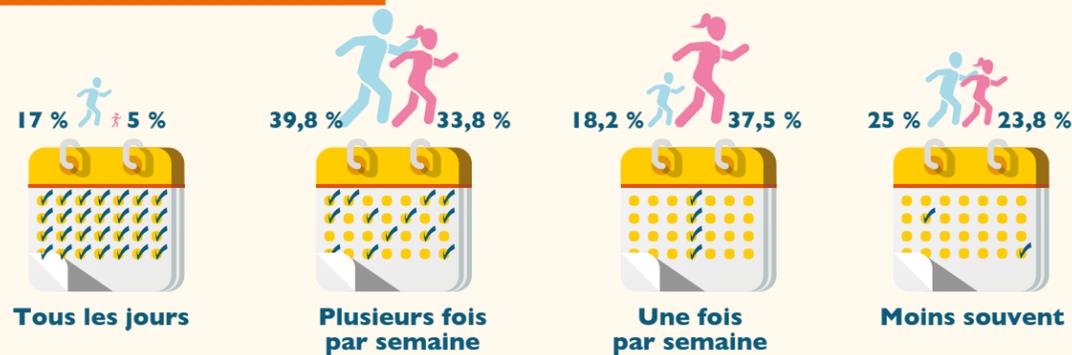
Le bien-être est un concept multidimensionnel, en lien direct avec des notions de développement, de qualité de vie..., structurant par rapport aux enjeux d'identité, de mobilité, de choix résidentiels et d'implantation d'entreprises. Comment peut-on apprécier ce concept ? Quelles sont les dimensions ou composantes qui devraient figurer dans une définition ou une mesure du bien-être ? Et comment se saisir des éléments d'informations recueillis ? **Jean-Christophe Dissart, laboratoire Pacte**

* Indicateurs de bien-être soutenable territorialisés – une démarche dédiée à l'exploration de nouveaux indicateurs de la richesse, pilotée par la Métropole et portée par le Centre régional d'économie de Grenoble (le CREG) et le Laboratoire de sciences politiques (Pacte), avec le soutien de la région Auvergne Rhône-Alpes

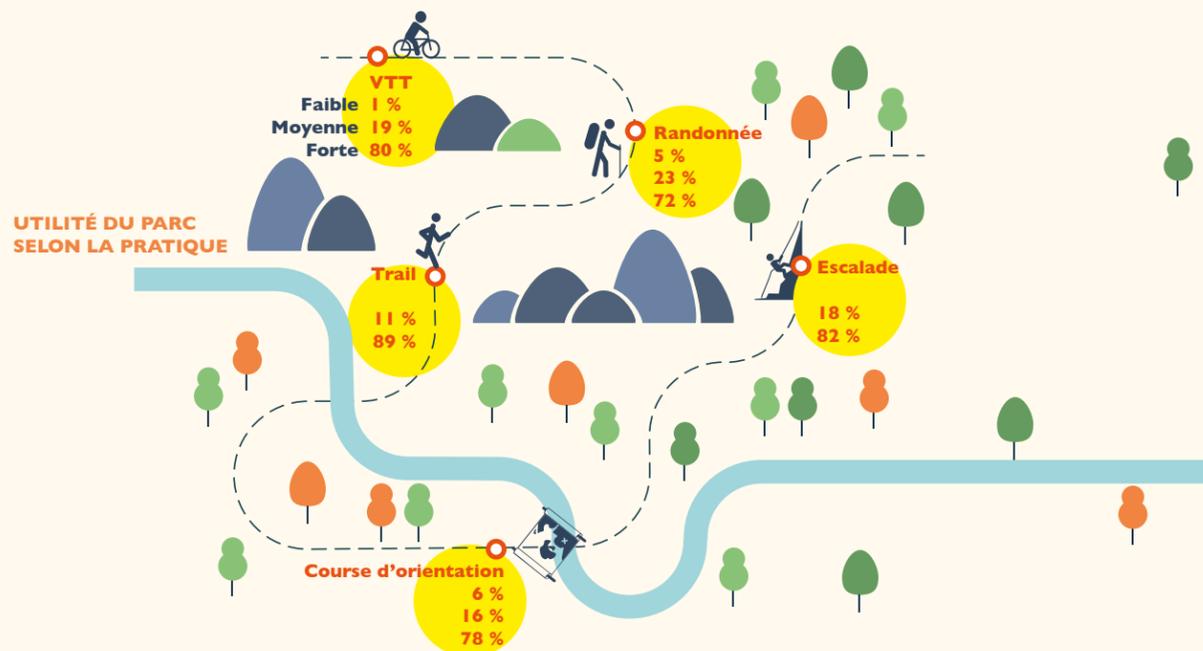


La pratique sportive est développée chez les étudiants grenoblois. Ils sont 64 % à pratiquer une activité sportive au moins une fois par semaine et 11 % au quotidien. La pratique sportive quotidienne et pluri-hebdomadaire est plus développée chez les garçons. Néanmoins, 77 % des filles déclarent pratiquer une activité au moins une fois par semaine (contre 75 % des garçons).

Fréquence de la pratique sportive



Enquête : la pratique des loisirs sportifs dans les Bois des Vouillants



QUESTIONS À



LUDOVIC CHIOTTI
chargé de mission observation prospective au Département de l'Isère



PHILIPPINE LAVOILLOTE
chargée de mission Observation transversale & prospective à Grenoble-Alpes Métropole

Les questions d'observation et de prospective sont-elles déterminantes dans le contexte actuel ?

LC - Au service des décideurs, l'observation et la prospective sont des outils qui permettent d'orienter les actions menées et d'alerter sur les tendances à venir. **Le contexte actuel, marqué par une raréfaction des ressources, renforce la pertinence de l'utilisation de ces outils.** À l'approche historique de l'observation, souvent limitée par un cloisonnement thématique et des rendus très « macro », succède aujourd'hui une vision systémique interrogeant chaque problématique observée de manière transversale. Cette nouvelle manière de faire témoigne de la volonté de mieux rendre compte de la complexité du réel.

PL - C'est exactement cela. Aider à la décision dans un monde de plus en plus complexe et avec moins de moyens : on essaie de rationaliser ces décisions en prenant en compte le plus de paramètres possibles. **Il nous faut objectiver, être de plus en plus pointus, sortir des biais statistiques, pour passer de la représentation au réel,** ce que l'on essaye de faire avec nos Quiz lors des Rencontres de l'OBS'y. Cela vaut tant pour les élus que pour les techniciens. Et sortir des sentiers battus aussi, c'est ce que l'on recherche avec lbest.

En quoi l'Agence est-elle une ressource locale incontournable pour vous ?

LC - L'observation et la prospective continuent d'alimenter les schémas, plans et autres documents stratégiques du territoire. Mais leur utilisation transcende aujourd'hui ces objectifs en nourrissant des enjeux plus opérationnels. **L'observation se veut au service de l'action, au sein d'une dynamique de plus en plus locale, transversale, multifactorielle et partenariale.** Une connaissance toujours plus fine du territoire est éminemment nécessaire et l'Agence d'urbanisme tient un rôle stratégique pour l'ensemble de ses partenaires. La mise à disposition d'outils innovants comme « Vos territoires à la carte » et de ressources documentaires permet à chacun de gagner un temps précieux. Son expertise technique et méthodologique assure à ses commanditaires des rendus de grande qualité. Enfin, le panel de thématiques qu'elle couvre, ainsi que sa position centrale dans les systèmes d'observation locaux et nationaux, lui permettent d'enrichir les connaissances et travaux de chacun et d'être au service de l'intelligence collective.

PL - J'ajouterais « sur ce territoire, et avec cette agence-là », car ce n'est pas forcément le cas partout et chez nous l'alchimie fonctionne plutôt bien. On se sent entre collègues. **Nos équipes observation à l'Agence et à la Métropole forme un bloc soudé.** Un exemple significatif : nous avons participé ensemble au groupe de travail national Métroscope/Observ'Agglo. Cela a créé l'étonnement car rares sont les territoires à présenter des équipes communes. L'Agence nous apporte des éclairages de contexte, et sur des sujets nouveaux comme la santé. Même si ce n'est pas une science exacte, on a énormément besoin de ses projections démographiques. **À travers l'élaboration du Projet Métropolitain, l'Agence nous a aussi aidé à nous poser des questions, à investir de nouveaux sujets, par exemple au sein du groupe de travail sur les inégalités qui a révélé un fort besoin d'observation sociale.** C'est une source d'analyse complémentaire indispensable. Cela s'est vérifié dans la démarche lbest, avec l'apport de traitements croisés en temps réel. Enfin, l'Agence est vraiment le bras armé de l'OBS'y en matière de données, d'analyses et de représentation cartographique. A fortiori sur le BaroMétro. Elle nous donne accès au réseau Fnau et à ses bases de données, ce qui nous ouvre le regard sur les autres métropoles.

COLLECTER, STRUCTURER, ANALYSER LES DONNÉES À L'AGENCE

L'Agence, en lien avec ses fournisseurs de données (Insee, IGN, Dreal, Ministères, Caf...) et ses partenaires, reçoit, produit, organise et analyse un grand nombre de données qu'elle exploite dans ses études ou partage au sein des observatoires, contribuant à l'objectif global d'une analyse territoriale accessible à ses partenaires.

Le Système d'information territorial (SIT), outil de gestion de base de données réorganisé en 2016, est éminemment central et en constante amélioration. En 2017,

de nombreuses formations ont été proposées en interne pour satisfaire les besoins d'enrichissement des champs et thématiques des PLUi. Dans le contexte de l'open data, des outils permettant la mise à disposition de données sont en réflexion et plus globalement, l'Agence s'inscrit dans l'économie du partage voulue par le projet métropolitain Great et dans la dynamique des territoires numériques impulsée par le Festival Transfo de French Tech in the Alps dont elle est partenaire.

Le système d'information géographique (SIG) permet quant à lui d'accéder à l'ensemble des données repérées dans l'espace, à toutes fins de synthèses, d'analyses et d'aide à la décision.

ADMINISTRATEUR DE DONNÉES À L'AGENCE

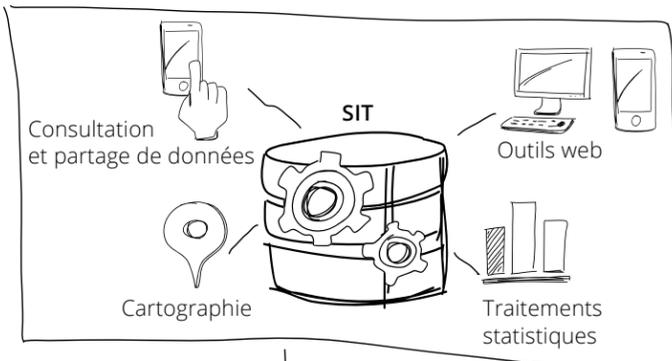
Par Fabien Martinez et Alicia Turc

L'administrateur (ou l'administratrice) de données est un rouage essentiel de l'équipe. C'est à lui qu'incombe la récupération ou le téléchargement des données alphanumériques et géographiques de multiples sources et thématiques, l'organisation et la structuration de ces dernières dans une base de données centralisée, homogène et accessible à tous les collaborateurs de l'Agence. Son rôle est ainsi d'alimenter la base de données SIT et d'en suivre l'évolution, de la documenter et de gérer les droits d'accès, de réaliser l'archivage et de participer au suivi des outils de traitement de données...

Il a une grande responsabilité sur la fiabilité et la fluidité de l'accès aux données : il se doit d'être toujours en veille technique et de faire preuve d'une grande rigueur autant que de polyvalence. C'est une personne ressource pour les chargés d'étude qu'il accompagne, avec l'appui d'une quinzaine de référents, dans l'exploitation technique et méthodologique. La base de données est interrogeable par les différents logiciels de traitement de données de l'Agence. Un travail similaire est mené de façon partagée avec les autres agences d'Auvergne-Rhône-Alpes (données harmonisées à l'échelle régionale dans une base de données) et certains partenaires (Métropole notamment). L'administrateur est parfois amené à construire une information qui n'existe dans aucune base de données connue, à partir d'hypothèses, en croisant plusieurs sources. Pour cela, il réalise des process de traitement et d'analyse croisée de données tout (comme les statisticiens et les géomaticiens) à partir de la connaissance territoriale de l'Agence. C'est un enrichissement majeur.



plus de **8000** tables de données
17 thématiques pour les données du socle



Vos Territoires à la carte

16 vues
6 thématiques
près de 170 indicateurs

Vos territoires à la carte, outil interactif mis à la disposition des partenaires de l'Agence, profite naturellement de cette grande base de données. Il permet d'élaborer des cartes statistiques et thématiques (foncier, occupation du sol, environnement, équipements...) sur mesure, grâce à une large batterie d'indicateurs, à l'échelon communal, intercommunal et infracommunal. Conçu en 2013 et actualisé en 2017, il évolue encore en 2019.

Tercarte.aurg.org
Contact : alicia.turc@aurg.asso.fr

L'OCCUPATION DU SOL EN RÉGION GRENOBLOISE

Extraits de la nouvelle collection *Nos données en image*

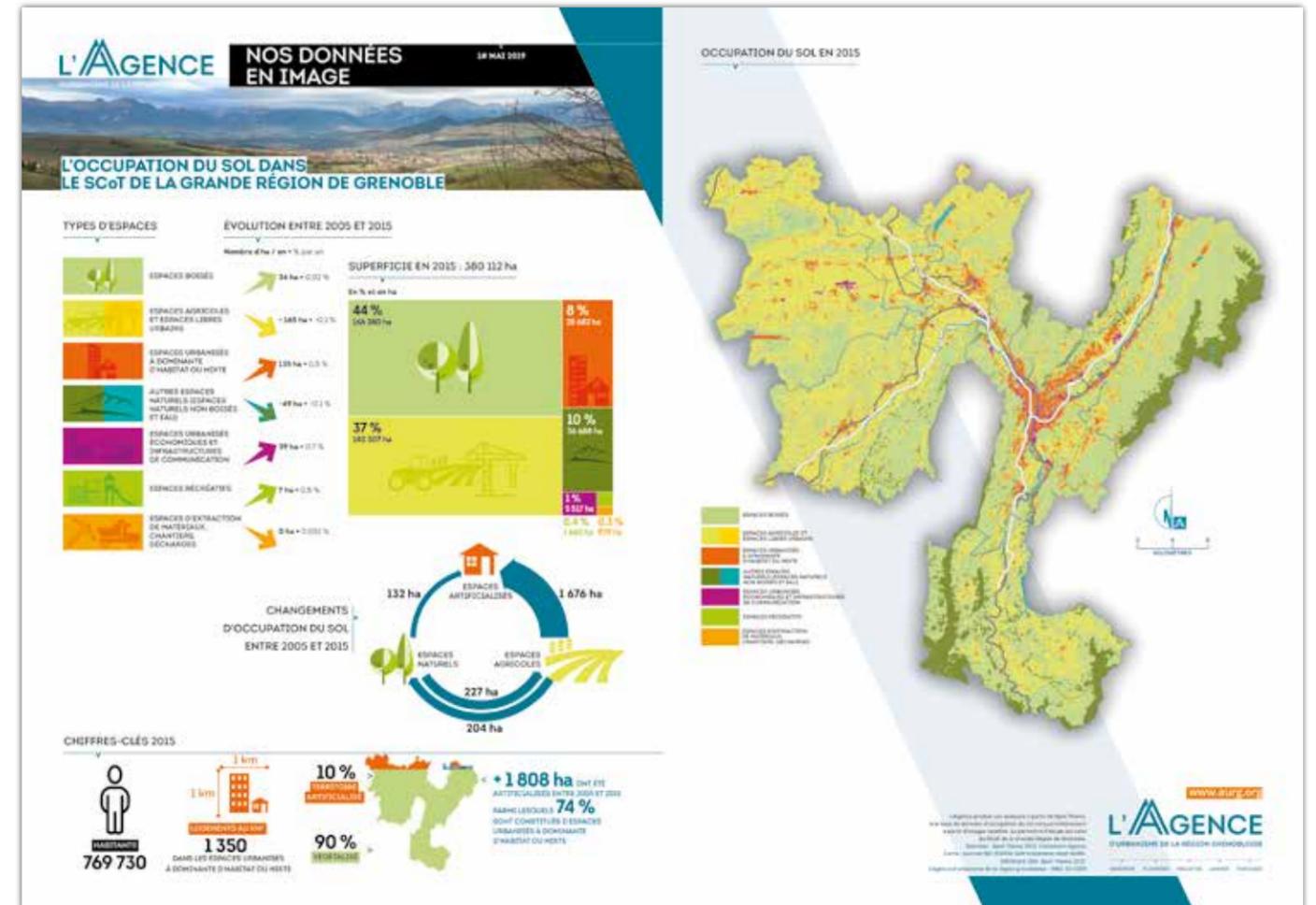
Afin de mieux mettre en valeur les données du SIT, l'Agence lance une collection de planches dataviz thématiques sous forme de posters A3 et fiches A4. Ce premier poster donne la photographie spatialisée de l'occupation du sol en 2015 (dernières données à jour), et illustre les données d'évolution par type d'espace ainsi que les changements d'affectation du sol entre 2005 et 2015.



[Nos données en images.](#)
[Posters et fiche](#)

Selon les données disponibles à l'Agence, 7 EPCI et le périmètre du SCoT de la Grande Région de Grenoble ont ainsi été analysés en 2018.

Grenoble-Alpes Métropole
Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Communauté de communes Le Grésivaudan
Communauté de communes Bièvre Est
Bièvre Isère Communauté
Saint-Marcellin - Vercors Isère Communauté
Le Trièves
SCoT de la Grande Région de Grenoble



Avec DV3F, l'Agence renforce son observation sur les marchés immobiliers et fonciers

L'Agence est formée pour produire des analyses fines à travers notamment l'accès à la donnée DV3F et son utilisation. Des analyses qui portent autant sur l'observation des marchés (évolution des prix et de volumes de transactions) que sur une approche pré-opérationnelle

d'estimation des prix fonciers et immobiliers et des modèles économiques des opérations passées. Un groupe de travail réunissant les quatre agences Auvergne-Rhône-Alpes a été constitué afin d'échanger et de mutualiser les méthodologies (partage de scripts et de définitions notamment), dans l'objectif de produire des données comparables sur les marchés fonciers et immobiliers.



[La donnée DV3F, de quoi s'agit-il ?](#)

Cœurs de ville, Cœurs de Métropole, carte d'interpolation des prix immobiliers

Source : DV3F 2017, Traitement Agence 2018



L'OFPI, UN OUTIL PERMANENT DE SUIVI DES MARCHÉS ET DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

Par Manon Sajaloli, chargée d'études

Convaincus de la nécessité de disposer d'un outil permanent de suivi des marchés et de l'usage du foncier, le Département et la Métropole ont créé en 2006 l'Observatoire Foncier Partenarial de l'Isère (Ofpi). Il est animé par l'Agence et la Safer Auvergne-Rhône-Alpes.

Depuis, des cahiers synthétiques sont élaborés chaque année à l'échelle de l'Isère, des SCot isérois et de chaque EPCI. Grâce à des indicateurs-clés, ils suivent l'évolution des marchés fonciers et immobiliers, urbains et ruraux et la consommation foncière des terrains agricoles et naturels. Ces cahiers sont accessibles sur le site des adhérents de l'Ofpi : Grenoble-Alpes Métropole, le Pays Voironnais, Le Grésivaudan, Bièvre Est, Porte de l'Isère, Vienne et Condrieu, l'Oisans, l'EPFL du Dauphiné, Epora, la Chambre d'agriculture et la Préfecture de l'Isère. D'autres EPCI et partenaires publics de l'Isère peuvent adhérer à l'OFPI s'ils le souhaitent.

En complément, l'Ofpi propose des rencontres ouvertes à tous : un rendez-vous des acteurs du marché, qui met en dialogue les acteurs publics et privés, et deux ateliers, dédiés respectivement au foncier agricole et économique, qui abordent des thématiques ciblées.



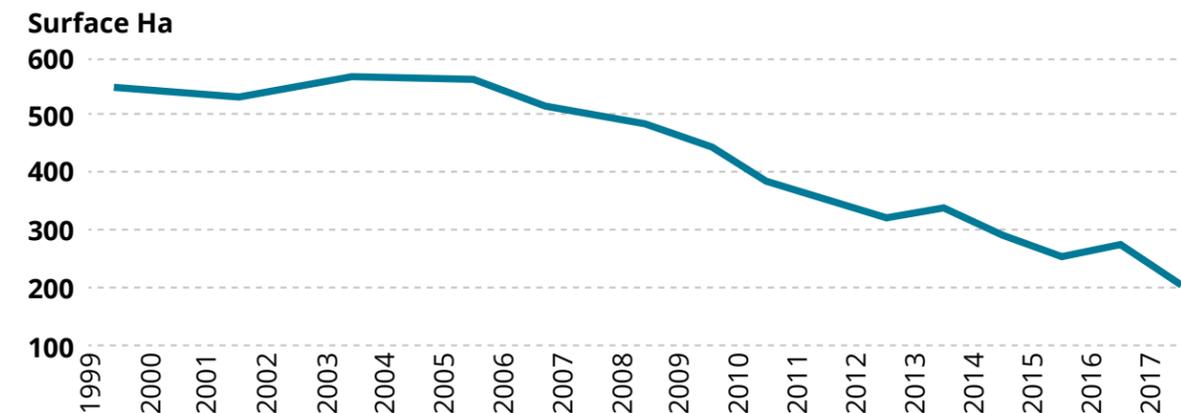
Chaque cahier est structuré en deux parties : les chiffres-clés de la consommation foncière et des marchés fonciers agricoles et ruraux (indicateurs élaborés par la Safer), et les chiffres-clés des marchés fonciers et immobiliers (indicateurs élaborés par l'Agence).

En 2019, ces cahiers vont évoluer pour mieux répondre aux attentes des adhérents de l'Ofpi, en intégrant par exemple des indicateurs sur l'évolution de l'offre commerciale en grandes et moyennes surfaces des territoires.



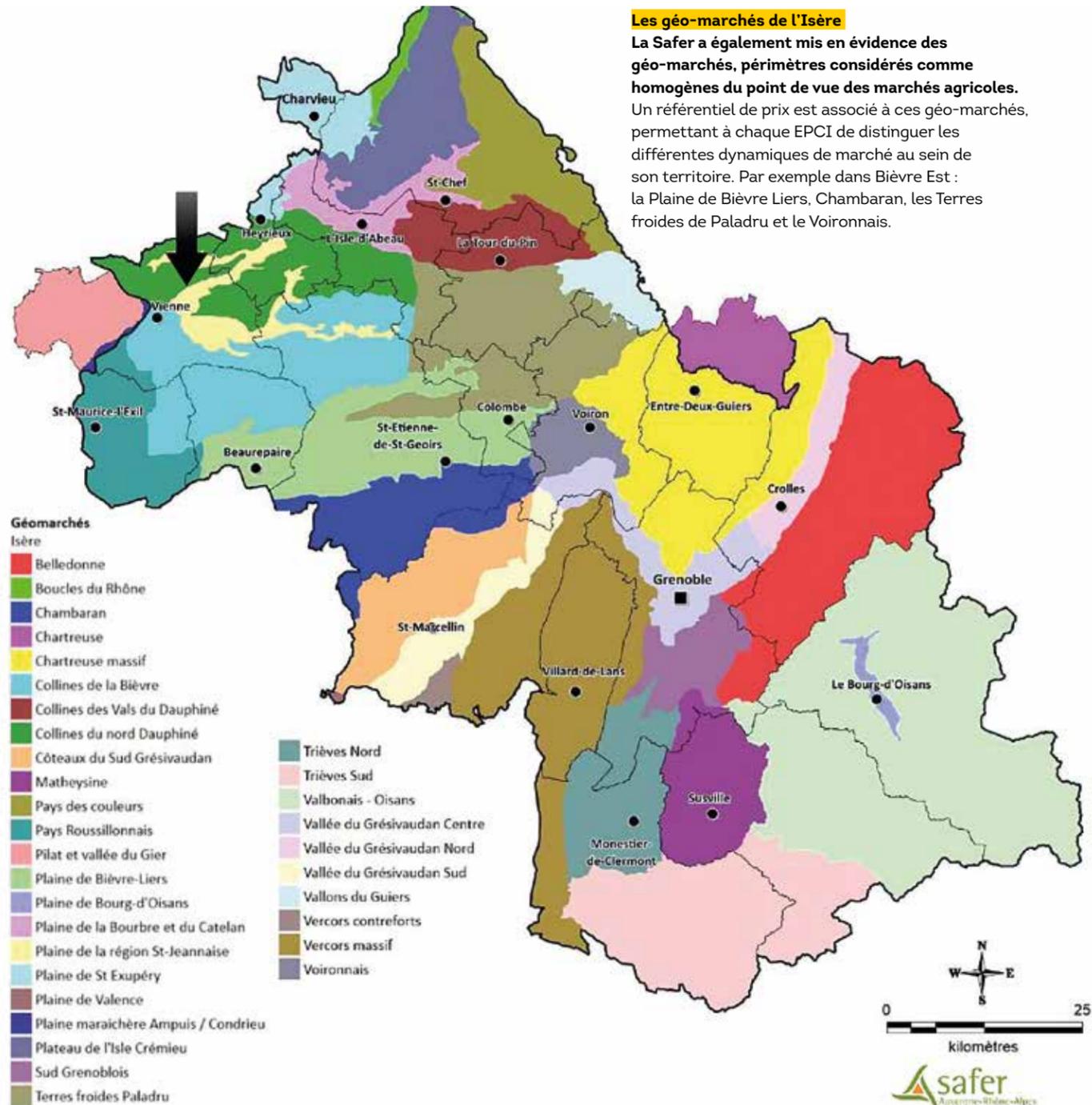
[L'essentiel des dynamiques de marchés 2017](#)

Les chiffres-clés de la consommation foncière et les marchés fonciers agricoles et ruraux



Une nette baisse de la consommation foncière en Isère 2017

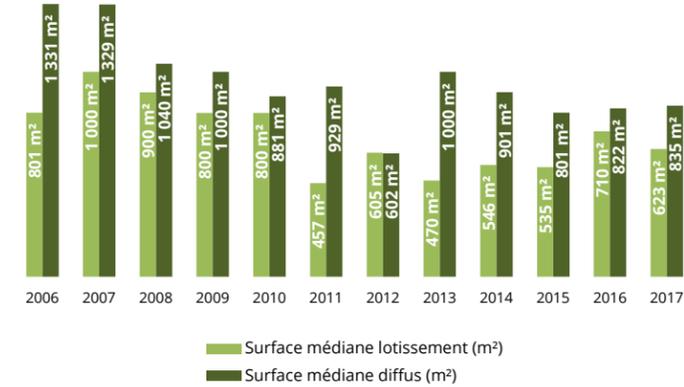
Ce graphique met en évidence la nette baisse de la consommation foncière en Isère depuis 1999. Celle-ci peut être le fait d'une évolution vertueuse des documents d'urbanisme et d'une augmentation des densités de construction, mais également de marchés immobiliers peu dynamiques depuis 2008. Il est probable que la reprise des marchés immobiliers depuis 2017 entraînera une augmentation de la consommation foncière.



Les chiffres-clés des marchés fonciers et immobiliers (indicateurs élaborés par l'Agence)

La seconde partie des cahiers propose des indicateurs sur les marchés des terrains à bâtir, des appartements anciens et des maisons anciennes, du collectif neuf et de la construction neuve et enfin, du profil des acquéreurs. Exemples de graphiques et de cartes.

Évolution de la taille médiane des terrains à bâtir, fiche CA Vienne et Condrieu 2017



On observe sur ce graphique que la taille médiane des terrains à bâtir, dans le diffus comme en lotissement, a significativement baissé entre 2006 et 2012-2013. Depuis on observe à nouveau une tendance à la hausse. Le territoire a sans doute atteint un point bas sur la taille des terrains à bâtir, mal accepté par les ménages. **Ce graphique met en évidence un enjeu de maintien d'une densité de construction acceptable pour les maisons construites par les particuliers.**

Prix médian des appartements anciens en fonction de leur période de construction

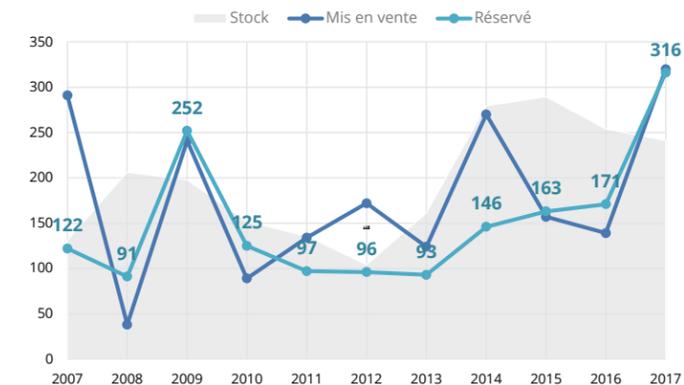
Source : AURG d'après Notaires de France - Perval (2013-2017)



Prix des appartements selon leur date de construction, fiche Grenoble-Alpes Métropole 2017
Le segment de marché le plus déprécié dans la métropole reste celui des biens édifiés de 1950 à 1975, du fait de l'abondance de l'offre conjuguée à des caractéristiques peu concurrentielles. C'est une réelle particularité de la métropole grenobloise, qui explique que les prix médians restent relativement plus bas que dans d'autres métropoles de taille similaire.

Commercialisation des logements collectifs neufs entre 2009 et 2017

Source : AURG d'après DREAL Rhône-Alpes / Auvergne - ECLN

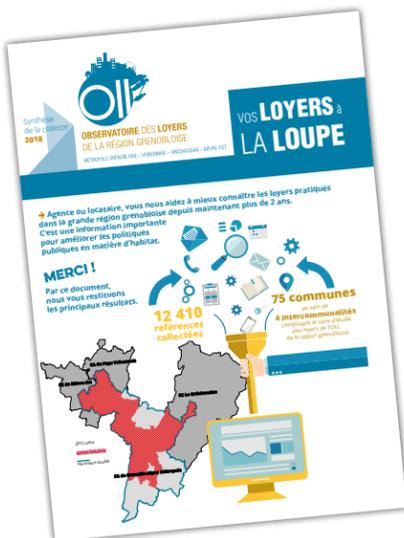


Marché du collectif neuf, Pays Voironnais 2017
Le marché du collectif neuf en Pays Voironnais apparaît comme étant fort dynamique, avec des volumes de mises en vente et de réservations en nette hausse depuis 2010.

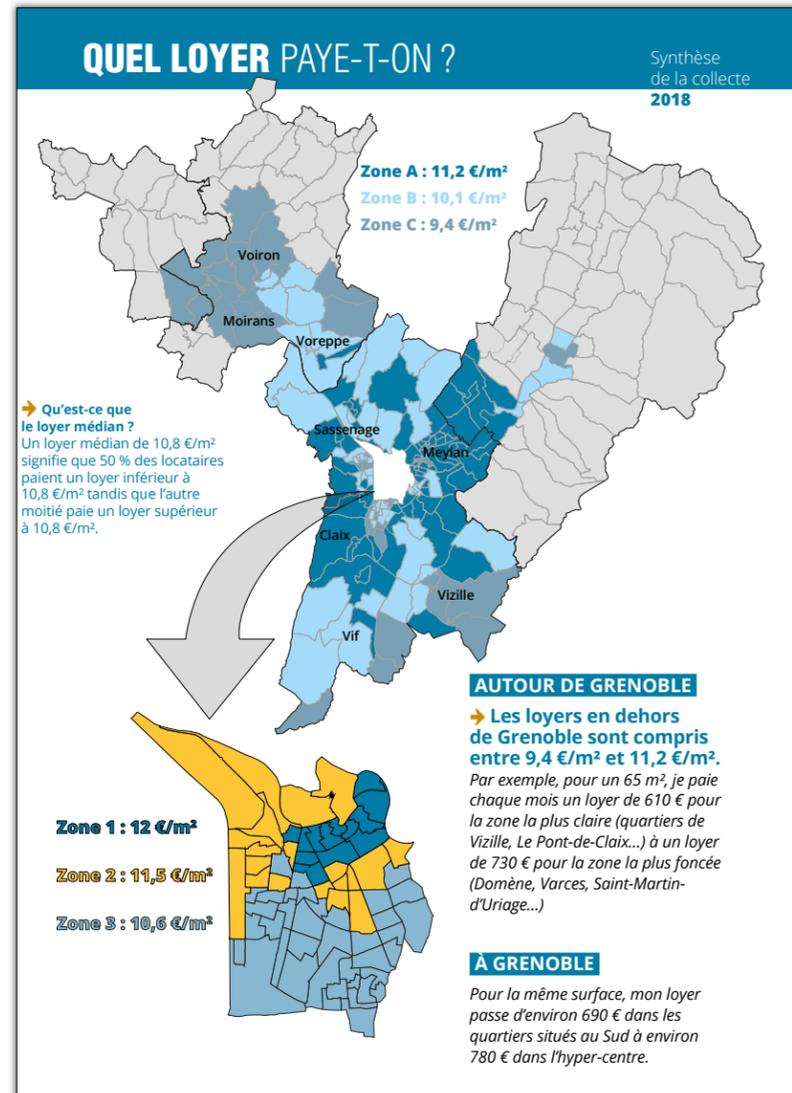
UNE PHOTOGRAPHIE DES LOYERS 2018 EN RÉGION GRENOBLOISE

Les Observatoires locaux des loyers (OLL, une trentaine en France) ont été mis en place sous l'impulsion du ministère du logement en 2013 pour produire des informations sur les montants de loyer des logements du secteur privé (donc hors logements sociaux). Ces informations sont établies en croisant différentes caractéristiques, comme la zone d'habitat, le type de logement (maison ou appartement), le nombre de pièces ou encore la durée de présence du locataire. Objectif : **mieux connaître le marché locatif et offrir aux propriétaires bailleurs ou locataires, une vision des prix pratiqués.** Cette connaissance favorise l'efficacité des politiques locales de l'habitat pour mieux répondre aux besoins en logement ou encore favoriser la mixité sociale.

Le fonctionnement de l'OLL de la région grenobloise est assuré par l'Agence, avec le financement de l'État et de Grenoble-Alpes Métropole, et avec la contribution de la Fnaim. Les professionnels de l'immobilier, les acteurs du logement, les associations de locataires et de propriétaires, le Conseil départemental de l'Isère et trois intercommunalités (Pays Voironnais, Le Grésivaudan et Bièvre Est), sont également associés à la démarche. Une grande collecte d'informations est organisée tous les ans, pour connaître les niveaux de loyers et leurs évolutions. **En 2018, plus de 12 400 références ont été collectées, au sein de 75 communes issues des 4 EPCI de la zone d'enquête.**



Les loyers à la loupe, 2018
www.observatoire-des-loyers.org



GRAND A

RISQUES ET RÉSILIENCE DES TERRITOIRES : QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Grand A est né à l'occasion des 50 ans de l'Agence et de la refonte de son identité visuelle. La référence obsolète à l'Y grenoblois était alors abandonnée au profit d'un A alpin venant élargir les horizons et perspectives de l'outil partenarial, ouvert à de nouvelles missions et à de nouveaux sujets. Un nouvel ancrage. Une nouvelle ambition.

Bien plus qu'un projet éditorial ou de communication, **Grand A se veut un point de ralliement de la recherche et de l'expertise sur les grands sujets de demain, dans notre région grenobloise.** À travers une lettre d'information, un webmagazine et une rencontre, tous trois dédiés à un même sujet exploratoire, il offre une scène d'expression et d'échanges au Conseil scientifique interdisciplinaire de l'Agence et aux partenaires pour ouvrir autant que possible, des pistes de progrès ou de renouvellement. C'est l'occasion également d'une mise en valeur de commandes passées aux étudiants.

Le thème de l'année 2018, **Risques et résiliences des territoires**, a généré une très forte mobilisation universitaire et technique, comme en témoignent la variété et la qualité des contributions au webmagazine. La Rencontre au stade des Alpes le 20 décembre 2018 a rencontré un franc succès en réunissant près de 150 personnes.

Introduite avec humour par les étudiants de Master 1 de Sciences Po Grenoble, la soirée, orchestrée par le politologue Alain Faure, a enchaîné les interventions, mêlant les regards d'un historien, d'une sociologue, d'un climatologue, d'un ingénieur, d'urbanistes et d'architectes, entre autres, sans oublier celui des chargés d'étude de l'Agence.

L'exploration se voulait tout à la fois celle des dénis et tabous qui accompagnent souvent la question du risque, puis des expériences conduites dans les territoires pour « vivre avec » et enfin, celle des opportunités et des promesses d'une stratégie de résilience territoriale. Le temps imparti était court au regard de la densité des interventions, laissant de ce fait une place insuffisante aux échanges. Mais le sujet, fondamental pour une métropole qui concentre les risques, est lancé. Il devrait trouver des prolongements sur d'autres scènes, en particulier dans le cadre du programme de recherche Popsu 3, à travers les actions que s'appête à mener la Métropole pour développer la culture du risque, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre du PLUi et de son OAP Risques et résilience.



GRAND A LE MAG
 Film de La Rencontre

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

21, rue Ledigüères 13800 Grenoble
 Tél. : 04 76 28 86 00
observatoire-des-loyers.org
www.alup.org

RISQUES & RÉSILIENCE : QUELLES PROMESSES ?!...

GRAND A LES RENCONTRES PROGRAMME

TROIS TEMPS POUR (S)EN PARLER avec, **Alain Faure**, politologue

Jeudi 20
décembre
18h
Stade des Alpes
Grenoble

<p>« Bien informés, les hommes sont des citoyens. Mal informés, ils deviennent des sujets. » (Alfred Sauvy)</p> <p>En matière de risque, ils deviennent – potentiellement – des victimes. En partageant la culture du risque, en se responsabilisant à tous les niveaux, est-on moins vulnérable ? Une question au fondement de toute stratégie de résilience ?</p>	<p>VULNÉRABLES, NOUS ? URGENCE & DÉNIS</p> <p>Grand témoin : Sylvia Becerra (sociologue) Éclairage : Christophe Chaix (climatologue, Agence) / Géraud Bournet (artiste)</p> <p>Compagnons de l'Agence : Denis Catur (historien) / Benjamin Einhorn (Paris) / Jacques Henry (Département de l'Isère / Symbio)</p>	<p>ILS NOUS OUVRENT LES YEUX, ET LA VOIE... EXPÉRIENCES & FREINS</p> <p>Grand témoin : Marc Vuillet (ingénieur) Éclairage : Clara Villar (Dreal)</p> <p>Compagnons de l'Agence : Serge Gros (CAUE de l'Isère) / Sébastien Garnier (Irisa) / Marie Waziak (Ensay)</p>
	<p>AGIR, VITE. AUTREMENT. ENSEMBLE. RÉSILIENCE & BOUSSOLE</p> <p>Grand témoin : Nomélie Fompayrine (Stratégie de résilience Ville de Paris) Éclairage : Magali Talandier (économiste) / Compagnons de l'Agence : Charles Ambrosino (historien et urbaniste) / Dideric Georges (Projet Risk) / Vincent Boudières (Grenoble-Alpes Métropole)</p>	

Programme au 10/12/18 sous réserve de modification

L'Agence sera plus particulièrement représentée par **Jean-Paul Bret**, président, **Philippe Cardin**, président du Conseil scientifique, et **Benoît Parent** directeur, ainsi que par les collaborateurs qui ont piloté les ateliers étudiants : **Olga Braoudakis**, **Philippe Couillens**, **Gabriel Jourdan**, **Dorian Martin**, **Hugues Merle** et **Frédéric Pontoire**.

Invités-surprise : les étudiants de Master 1 de Sciences Po Grenoble, auteurs d'une analyse des stratégies de résilience urbaine (Resilient cities). **Yannik Olivier**, vice-président délégué à l'aménagement du territoire, aux risques majeurs et au projet métropolitain, président du SCOT de la grande région de Grenoble, et **Éric Piolle**, maire de Grenoble, nous feront l'honneur de leur présence.



L'OAP RISQUES ET RÉSILIENCE DU PLUI DE LA MÉTROPOLE

La question des risques, cumulés sur la métropole, est dans l'ADN du territoire grenoblois.

En complément des outils réglementaires classiques, l'Opération d'aménagement et de programmation (OAP) « Risques et Résilience », première du genre en France, est un outil d'évolution et de mutation qui énonce des principes d'aménagement pour tendre vers des projets résilients. Ce document d'une cinquantaine de pages élaboré par la Métropole propose des stratégies d'aménagement adaptées à chaque type d'aléa : hydrauliques, de mouvements de terrain, les risques industriels et les transports de matières dangereuses.



[OAP Risques et résiliences](#)

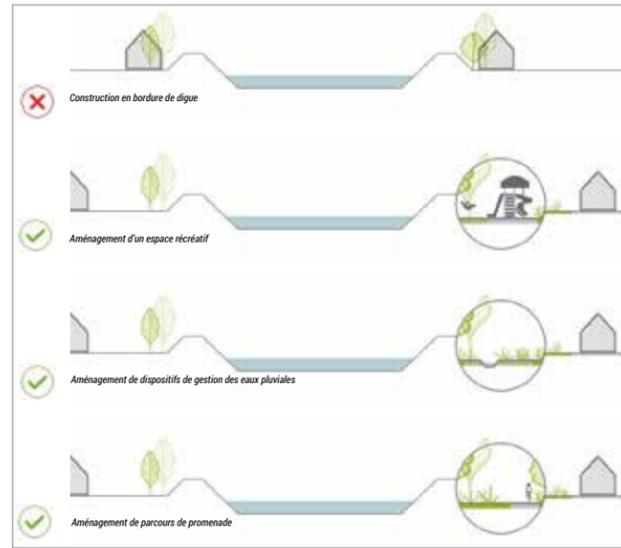


Figure 3 : Exemples de valorisations possibles des zones à risques (ici : l'arrière des digues)

3 QUESTIONS À



VINCENT BOUDIÈRES
responsable Mission Risques à Grenoble-Alpes Métropole

L'OAP Risques et résilience constitue une première. En quoi ce document est-il pionnier ?

Dans le cadre de l'élaboration des PLUi, des possibilités sont données de définir un certain nombre d'orientations localisées. Tout le territoire métropolitain est exposé à au moins un risque mais il ne bénéficie pas d'une couverture totale par le Plan de prévention des risques (PPR). Dans ce contexte, nous avons fait le pari de concevoir un outil qui soit le maillon manquant entre la réglementation et le projet. Cette OAP dote le PLUi d'un outil supplémentaire d'aide à la compréhension, à la décision, pour mieux prendre en compte les risques dans les règlements. Sur la forme, c'est la première fois qu'un tel document est produit sur cette question. En règle générale, il n'existe aucun outil didactique de ce genre.

Quelles stratégies permettent de répondre avec efficacité à la question des risques dans le règlement ?

Cette OAP n'est pas une check-list. Elle démontre qu'il existe des stratégies, des principes de résilience qui peuvent être mis en place en fonction de la nature des projets et des aléas sur le territoire. Dans les zones où il

est possible de construire, elle apporte un certain nombre de grilles de lecture, d'éléments de vocabulaire et de principes d'aménagement que peuvent s'approprier les porteurs de projet. L'OAP propose des pistes de solutions pour prendre en compte le risque et injecter de la résilience et de l'adaptation. C'est son côté novateur dans un contexte multirisques. La stratégie s'adapte aux caractéristiques du projet. Par exemple, la démarche d'adaptation diffèrera selon la vocation tertiaire ou résidentielle du projet.

Comment l'Agence peut-elle accompagner la Métropole pour diffuser une culture du risque indispensable sur ce territoire ?

L'Agence a suivi de près notre travail cartographique, intégré par ses urbanistes dans les zonages du PLUi métropolitain. Pour l'avenir, il y a une démarche partenariale à mettre en place pour générer une dynamique « multi acteurs » autour de l'urbanisme résilient. En tant que structure de réflexion, l'Agence mobilise les outils qu'elle a développés, sa connaissance, à travers ses banques de données. Elle nous a par exemple beaucoup aidé avec son analyse typo-morphologique. Nous comptons sur l'Agence pour être co-actrice d'une dynamique de réflexion poussée avec les porteurs de projet, les aménageurs, les maîtres d'œuvre, pour améliorer cette OAP, pour générer des manières d'aménager différemment le territoire. Le PLUi a permis de franchir une grande marche, mais il reste encore beaucoup à faire.



POINT DE VUE

Par la convergence de l'Isère, de la Romanche et du Drac, la région grenobloise est véritablement un laboratoire d'enjeux par rapport au risque d'inondation.

Hugues Merle, Chargé d'études environnement



[Le Mag et la Lettre GRAND A #3](#)

La synthèse de la Rencontre et les pistes pour la suite

La résilience désigne la capacité d'un territoire à se préparer et à faire face à une crise ou une catastrophe tout en évoluant si nécessaire (sans revenir à l'état initial).

L'angle d'attaque initial était le risque de crues de plaine, en lien avec l'évolution de la doctrine de l'État, la mise en place des nouvelles « stratégies locales de gestion du risque d'inondation » et l'actualisation des cartes d'aléas incluant le risque de rupture de digues sur le Drac, l'Isère et la Romanche.

Dans ce contexte, des ateliers d'étudiants ont été commandés à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA), à l'école d'architecture de Grenoble et à la Faculté de Droit pour réfléchir – à partir d'études de cas – aux actions à mettre en place pour renforcer la résilience de la région grenobloise face aux inondations. Ces ateliers ont souligné que la résilience se prépare en amont – avant la crise ou la catastrophe – ce qui nécessite d'identifier les vulnérabilités du territoire face aux risques, ainsi que les ressources existantes ou à créer pour y faire face : dispositifs de prévention et d'alerte, dispositifs de protection (digues), capacité des individus et des groupes sociaux à faire face (culture du risque), adaptation du bâti et des réseaux (pour réduire les conséquences potentielles d'une inondation), intégration du risque dans la conception des projets urbains et architecturaux (urbanisme dit résilient)... tout en composant avec un cadre réglementaire très strict. La résilience implique plus largement d'apprendre à vivre avec le risque et de regarder en face les vulnérabilités, ce qui implique aussi des changements culturels : ainsi, ce n'est pas parce qu'il y a une digue que le risque disparaît totalement.

Ces enseignements appellent à élargir la réflexion pour appréhender d'autres facteurs de vulnérabilité qui concernent notre territoire, en sortant du champ des risques naturels ou technologiques. Des grandes métropoles françaises et mondiales mettent en place des stratégies de résilience globale intégrant les vulnérabilités liées au changement climatique, aux mutations économiques, aux dépendances vis-à-vis des approvisionnements alimentaires et énergétiques extérieures, ou encore aux évolutions sociales (ex : paupérisation d'une partie de la population, risque d'émeutes urbaines...).

Cette réflexion pourrait être poursuivie au sein de l'Agence et avec ses partenaires : elle réinterroge en effet nos manières d'aborder le futur et d'exercer notre mission d'animation et d'appui à la construction des projets urbains et de territoire.

Il semble qu'il serait intéressant d'inventer une démarche de diagnostic des vulnérabilités et des ressources mobilisables pour aider les territoires et les collectivités à définir des stratégies de résilience globales et à les intégrer dans leurs politiques publiques. Dans ce cadre, l'Agence envisage le lancement, à la rentrée 2019, d'un nouveau cycle d'ateliers avec les étudiants de l'IUGA pour approfondir et élargir la réflexion sur la résilience en intégrant d'autres menaces et vulnérabilités (alimentaires, énergétiques, changement climatique, etc.).

UNIVERSITÉ / RECHERCHE



En 2018, de nombreux chercheurs et étudiants ont collaboré à Grand A et contribué à l'animation de la Rencontre du 20 décembre au stade des Alpes. D'une manière générale, les liens Agence – Université sont étroits et variés au sein en particulier, du Conseil scientifique (réuni les 25 avril et 5 juillet).

■ Atelier POPSu3

novembre « La métropole résiliente » à l'Agence avec les chercheurs (Pacte, Cresson et GEM), les collaborateurs de Grenoble-Alpes Métropole et les chargés d'étude de l'Agence

■ Risques & résilience / restitution des étudiants (ateliers et études)

février IUGA « Risques et résilience : enquête auprès des habitants sur la perception du risque »

avril IUGA « Renouveau urbain résilient sur la rive gauche du Drac »

juin Ensag « Architecture et territoires résilients »

juin IUGA « Résilience du territoire nord-est »

juin IUGA « Porte du Vercors : entre résilience et agriculture urbaine »

novembre Sciences-Po « Risques et résilience urbaine »

décembre Rencontre « Risques et résiliences des territoires : quelles promesses ? »

■ Territoires & numériques (thème 2019 du Conseil scientifique et prochain Grand A)

janvier Rencontre « Territoires numériques : diversité, complexité, priorités » dans le cadre du Festival Transfo, à l'Agence

septembre Rencontres « Le numérique changera-t-il la ville ? » organisé par l'Agence et la Structure fédérative de recherche (SFR)

Territoires en réseau à la Cité des Territoires

■ Divers

janvier Sciences-Po « Marketing territorial des Villeneuves »

avril IUGA « Floodscapes. Stratégies paysagères en temps de changement climatique » avec Frédéric Rossano (Laboratoire Amup, Strasbourg)

7 enseignements tirés de cette riche soirée

GRAND A LA LETTRE LA RENCONTRE

1 La résilience ne se limite pas aux risques naturels ou technologiques

2 Elle appelle à identifier les vulnérabilités, les effets domino, les catastrophes diffuses (comme la pollution de l'air ou l'empoisonnement par les pesticides), ainsi que les enjeux sociaux associés aux menaces

3 Après une crise ou une catastrophe, le territoire ne revient pas forcément à son état initial. Il faut donc identifier ce que l'on souhaite absolument préserver et ce qu'on est prêt à « lâcher »

4 La résilience peut amener un renouveau dans la façon de faire de la prospective à partir des grandes menaces scientifiquement avérées qui pèsent sur notre futur (ex. changement climatique)

5 La stratégie de résilience appelle à renforcer l'autonomie de fonctionnement du territoire (ex. de la question alimentaire) et sa capacité à s'adapter en cas de défaillance d'éléments structurants

6 La mise en œuvre d'une stratégie de résilience repose à la fois sur l'action publique et sur la mobilisation voire l'auto-organisation des citoyens et acteurs

7 Enfin, la résilience repose sur le développement des solidarités entre les habitants, les territoires, les institutions, les acteurs, et le renforcement du cadre démocratique de nos sociétés

La note de synthèse
GRAND A #3

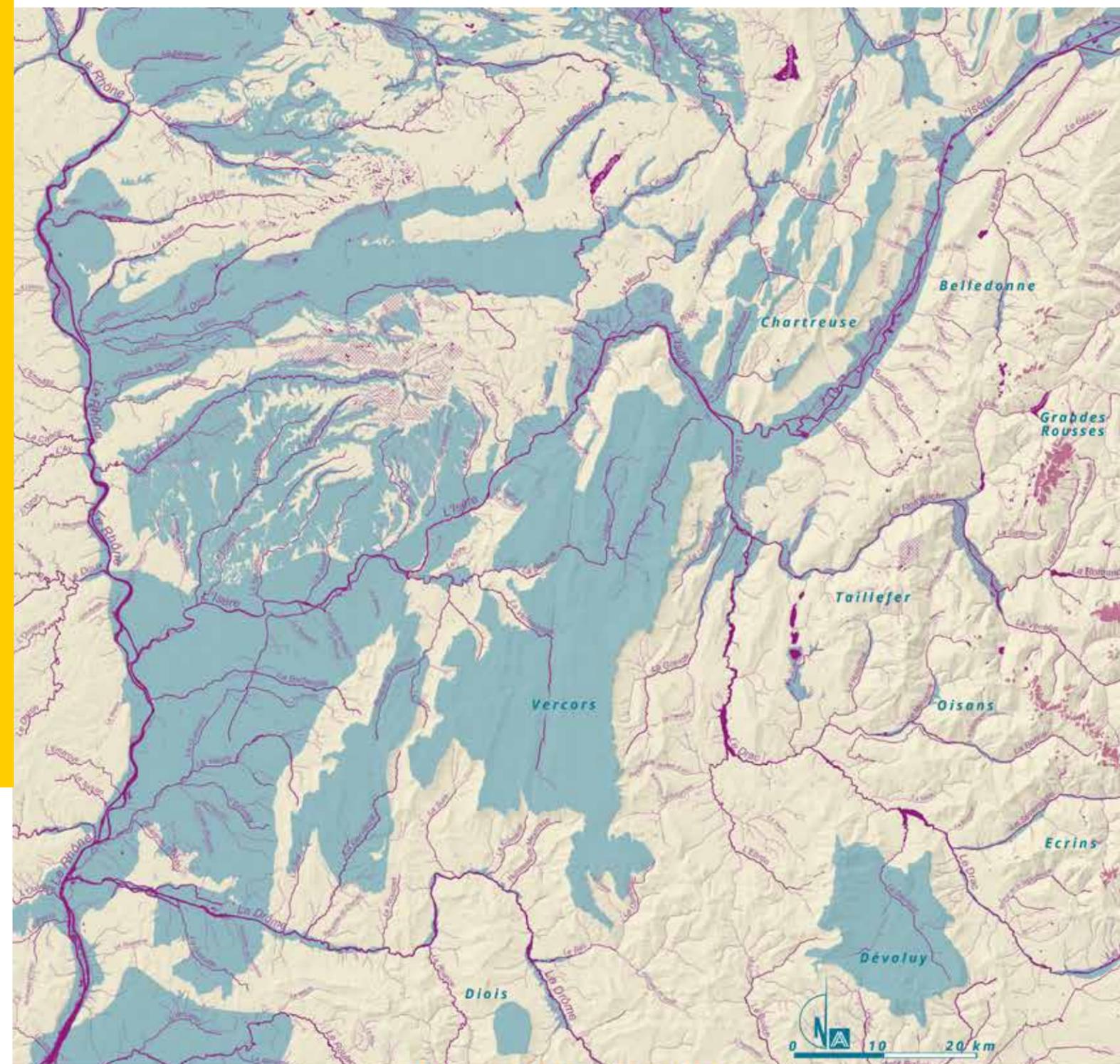
POINT DE VUE

Mon métier consiste à représenter les enjeux et l'évolution des phénomènes sur un territoire, à partir de données statistiques. Systématiquement, j'utilise la carte pour mettre en espace l'objet de l'étude. Tout un ensemble de processus est alors nécessaire pour transcrire les informations. La production cartographique se fait rarement seul. Elle réunit au moins un expert de la thématique étudiée et un cartographe (où je rentre en jeu). Dans un premier temps, mon rôle est d'amener le chargé d'étude à identifier et baliser l'information qu'il souhaite problématiser et partager. Ensuite, vient l'étape de récolte et de manipulation des données pour répondre à la problématique. Puis, je réalise la carte en intégrant uniquement les données nécessaires et en m'attardant sur la constitution de la sémiologie graphique afin de marier esthétique et clarté de la compréhension.

La carte n'est pas juste une accumulation de données, elle est pour moi un outil pour penser. « Toute carte est une représentation historique, culturelle, symbolique, scientifique et esthétique, orientée et déformée du territoire »⁽¹⁾. La carte de GRAND A La lettre, représentation inédite du territoire de la région grenobloise, illustre parfaitement ce propos.

Cédric Lomakine, géomaticien

(1) CHÉREL E., 2014, L'espace critique de la carte, revue 303, n° 1333, p.5-6.



L'eau visible et invisible
GRAND A La lettre 2018
Carte réalisée par Cédric Lomakine



L'Agence en bref



**DES TERRITOIRES
DES FEMMES
DES HOMMES
DES IDÉES
DES PROJETS**

(SE) CONNAÎTRE ET (SE) COMPRENDRE, C'EST CAPITAL

NOTRE MANIFESTE

Nos territoires sont en transition.

Bien au-delà des cadres et limites institutionnels, des écosystèmes territoriaux se forment et se transforment, complémentaires, interdépendants, soumis à influences.

Comment, dans cette grande complexité, concevoir des politiques publiques plus efficaces, plus coopératives, aux bonnes échelles ? C'est bien l'objet et l'ambition de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise que de contribuer à la connaissance, à la compréhension et au développement de ces territoires aussi singuliers que pluriels où l'on vit, où l'on bouge, en évolution permanente. Poser les bonnes questions. Observer et analyser. Mettre en dialogue. Partager l'expérience et la connaissance. Projeter.

Depuis 50 ans, l'action de l'Agence s'enracine dans les histoires et se déploie dans les futurs des territoires de notre grande région alpine.

Du minuscule au majuscule, du cœur aux franges, entre confrontation des regards et recherche de visions partagées, là où les logiques parfois se heurtent mais aussi s'articulent, l'Agence pose des constats, ouvre des pistes, accompagne les acteurs.

Une agence experte, humaine et fédératrice, à l'écoute du politique, à l'appui du technique, au service du mieux vivre de tous.

Tel est son engagement.



LES 5 i

Alimenter l'**INTELLIGENCE TERRITORIALE**,

grâce à une veille stratégique et des analyses thématiques, pour aider à la compréhension des phénomènes à l'œuvre et éclairer les choix politiques.

Développer l'**INTERACTION**,

au sein d'espaces de dialogue et de coproduction favorisant l'élaboration de projets partagés et les coopérations territoriales, aux bonnes échelles.

Capitaliser notre **IDENTITÉ ALPINE**,

pour valoriser notre expertise des territoires de montagne et en faire un levier d'ouverture à de nouveaux partenariats et projets.

Accompagner l'**I-MUTATION** des territoires,

en mobilisant les datas, en développant les services intelligents, et en devenant un interlocuteur pour étudier et développer les territoires numériques de demain.

Valoriser et partager l'**INFORMATION**,

pour décrypter, expliciter, mettre en perspective, les données et analyses afin de construire, nourrir et partager une culture du grand territoire grenoblois avec tous ceux qui contribuent à son développement.



NOTRE GOUVERNANCE POLITIQUE ET STRATÉGIQUE

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise est un organisme associatif sous pilotage politique partenarial, fédérant diverses collectivités territoriales. Son programme d'activité, élaboré en concertation avec les membres, est voté chaque année par son conseil d'administration. Le suivi régulier du programme et la préparation des instances sont assurés par le bureau.

ÉTAT



Françoise NOARS
Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL Rhône-Alpes)



Xavier CEREZA
Directeur de la Direction départementale des territoires, représentant le Préfet de l'Isère



Sylvain VEDEL
Directeur de la Direction départementale des territoires, représentant le Préfet des Hautes-Alpes

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



Geneviève BALESTRIERI



Catherine HADDAD



Lucille LHEUREUX



Danielle MANTONNIER



Philippe CARDIN
président du conseil scientifique



Vincent FRISTOT
trésorier



Guy GENET



Pierre LABRIET



Yannik OLLIVIER
vice-président

SAINT-MARCELLIN - VERCORS - ISÈRE COMMUNAUTÉ (SMVIC)



Isabelle DUPRAZ-FOREY

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS (CAPV)



Jérôme BARBIERI



Jean-Paul BRET
président



Luc REMOND

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ (BIC)



Martial SIMONDANT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST (CCBE)



François BROCHIER
secrétaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS (CCMV)



Thomas GUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE



Jean-Paul CLARET

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



Anne GERIN



Annick MERLE



Christian COIGNÉ
vice-président



Jean-Loup MACÉ



Bernard PERAZIO



Christian RIVAL

 les membres élus au bureau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN



Laurence THERY



Henri BAILE
vice-président



Gérard COHARD

Mise à jour avril 2019

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN (SMTC)



Françoise GERBIER

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SCOT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE (EP SCOT)



Laurent THOVISte

PANORAMA DES INSTANCES 2018

AG/CA DU 19 JUIN

Les comptes de l'année 2017, avec un résultat excédentaire permettant de conforter les fonds propres de l'association, ont été arrêtés à l'unanimité par les membres du conseil d'administration (CA), afin d'être présentés pour approbation en assemblée générale (AG). Cette dernière a adopté à l'unanimité les rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'année 2017, les comptes de l'exercice, ainsi que l'affectation du résultat en report à nouveau. Les membres ont approuvé à l'unanimité le rapport moral 2017 du Président : une année marquée par les 50 ans de l'Agence, autant de liens et d'histoires partagés avec le territoire de la grande région grenobloise ; une année d'intense activité avec la réalisation de cinq PLUi et d'un très grand nombre de projets ; une année clôturée par la Rencontre Grand A et le nouveau projet éditorial de l'Agence, fruit de la démarche « politique de marque » engagée fin 2016. Le rapport d'activité 2017 (dont son nouveau volet numérique) a été adopté à l'unanimité par le CA.

Le budget 2018 2^{ème} visée, arrêté par le CA, a été approuvé à l'unanimité par l'AG, affichant une légère évolution par rapport à la 1^{ère} visée. Le programme mutualisé d'activité 2018 version II, a été adopté à l'unanimité par le CA.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Agence 2015-2020, Acte II, la nouvelle composition du conseil scientifique a été présentée, ainsi que la démarche « réflexion post PLUI : Planification, stratégie foncière et projet urbain ».

AG/CA DU 21 DÉCEMBRE

Les premiers éléments de clôture ont été présentés, faisant ressortir un résultat excédentaire pour l'année 2018. Les orientations du programme partenarial d'activité 2019, version I, ont été adoptées à l'unanimité par le CA. Le niveau d'activité à hauteur de 6715 jours dont 1635 pour le socle partenarial est en baisse mais il se situe encore à un niveau supérieur à celui de 2015. L'année 2019 marquera l'approbation des 5 PLUi en cours, avec plus de 2100 jours consacrés aux phases administratives et à la préparation de la mise en œuvre. Le budget prévisionnel 2019, 1^{ère} visée, permettant de répondre à la fois aux PLUi et aux besoins des autres projets sur les différents territoires, a été arrêté en CA et adopté à l'unanimité en AG. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Agence 2015-2020, Acte II, l'avancement de la démarche observation a été présenté.

BUREAUX DES 5 MARS / 4 MAI / 4 JUIN / 24 SEPTEMBRE / 19 NOVEMBRE

Durant l'année 2018, le bureau s'est réuni cinq fois. Outre les questions de gestion de l'Agence, les ordres du jour ont porté principalement sur la mise en œuvre des chantiers du projet d'Agence 2015-2020, Acte II, dont notamment les travaux du conseil scientifique et de Grand A « Risques et résilience des territoires », et une réflexion prospective économique et financière post-PLUi.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DES PROJETS

MAI 2019

Une nouvelle organisation en 4 cadres

DIRECTION GÉNÉRALE

Benoît Parent
Renée Wessels
Florence Duband

Stratégies, territoires et montagne

Frédéric Pontoire
Dorian Avenet | Olivier Bontemps
Colombe Buevoz* | Kader Boukerrou*
Philippe Couillens | Audrey Daste*
Tiphaine David* | Djalila Soualehi
Maé Vandais | Sébastien Tixier¹
Caroline Van Den Broek¹ | Anna Laurent²

Modes de vie, activités économiques et société

Françoise Pichavant
Ronan Anthoine | Olivier Baills
Sam-Soan Bailly-Larre* | Julien Clémenti*
Vincent Escartin | Fabien Martinez
Déborah Sauvignet | Alicia Turc
Eric Vinouze | Léna Boudin¹
Recrutement en cours



Administration support

Isabelle Beudoing | Denis Biguet
Béatrice Garcia | Pascale Michel

Axe 1

Accompagner les DÉMARCHES PROSPECTIVES et l'INNOVATION TERRITORIALE

Axe 2

Participer à la PLANIFICATION et à l'ÉLABORATION des STRATÉGIES TERRITORIALES

Axe 3

Renforcer l'EXPERTISE THÉMATIQUE au SERVICE des POLITIQUES PUBLIQUES

Communication Documentation et Valorisation

Anne Quantin-Pottecher* | Caroline Leroy
Julie Villard | Sophie Le Curieux-Belfond¹

Transitions environnementales et mobilités

Murielle Pezet-Kuhn
Constant Berrou | Fabien Daumark
Fatima Deffous | Clément Drevetton
Gabriel Jourdan | Elsa Liégeois
Cédric Lomakine | Hugues Merle*
Amélie Miqueau | Marie Pesenti
Isabelle Reynaud | Nadine Blot¹

Fabrique du cadre de vie

Emmanuel Boulanger
Noémie Bénézech | Christophe Bilic
Olga Braoudakis | Jean-Marc Espié
Nathalie Henner | Jan Kaczorowski
Dorian Martin* | Manon Sajaloli*
Florent Sion | Charlène Chun-Hung-Kee¹
Maxime Pétillon¹ | Farah Lhacheq²

Comité de direction

* Membres du comité de programme

¹ CDD

² Apprentissage

34 **26**

60 salariés
dont **2** apprenties

40 ans
en moyenne

+ bienvenue aux nouveaux chargés d'études



Ronan Anthoine-Milhomme
assistant technique
Observation



Charlène Chun-Hung-Kee
Territoires



Béatrice Garcia
Accueil



Anna Laurent
Apprentie



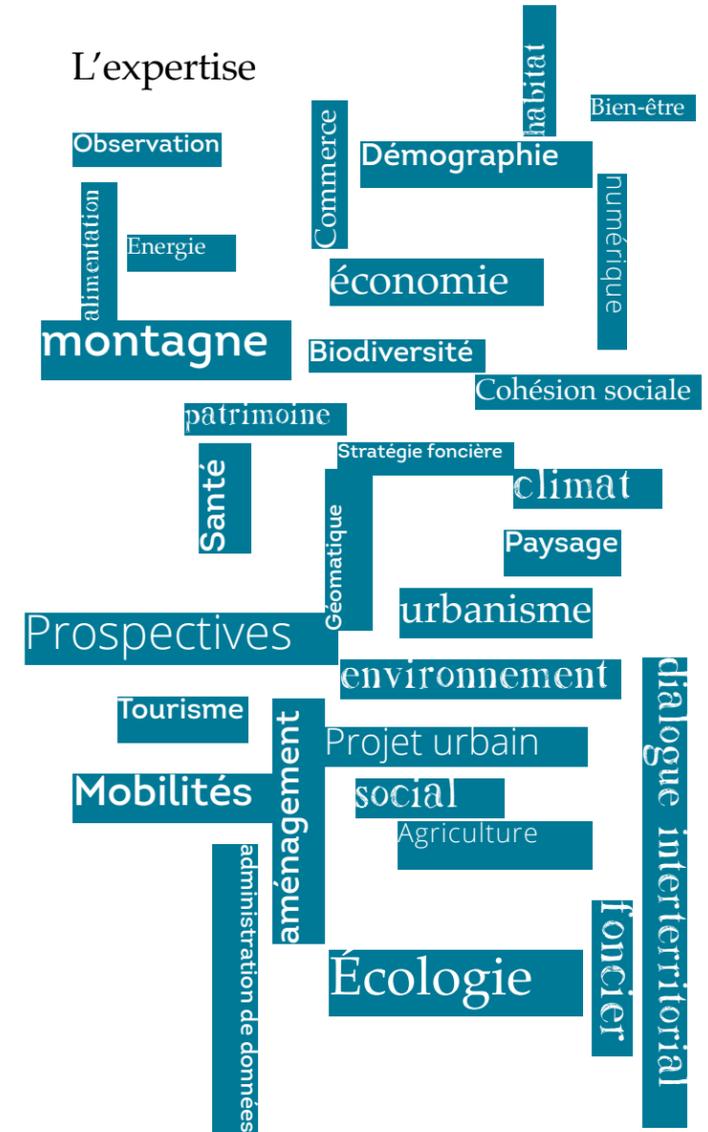
Vincent Escartin
Économie



Farah Lhacheq
Apprentie



Maxime Pétillon
Territoires



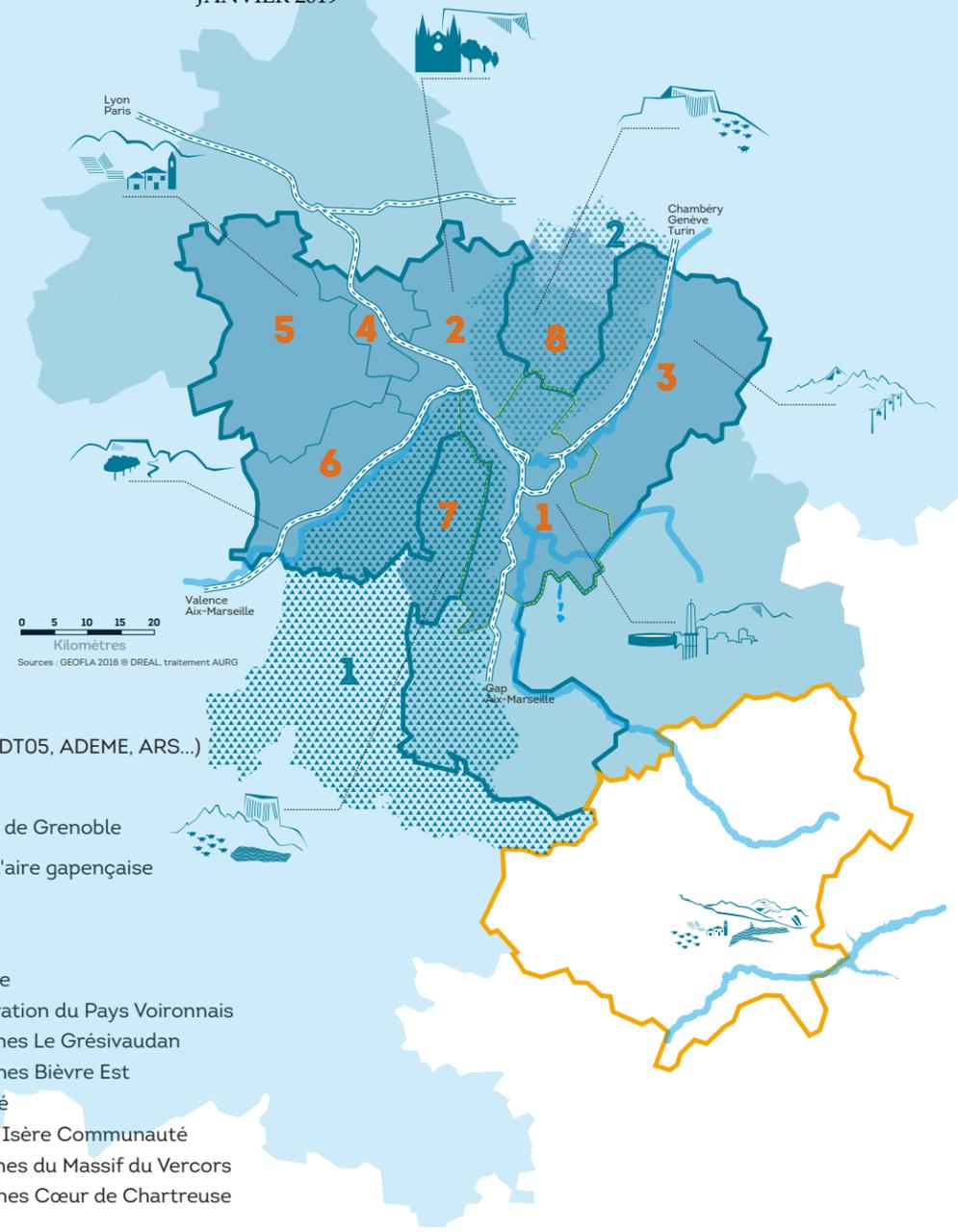
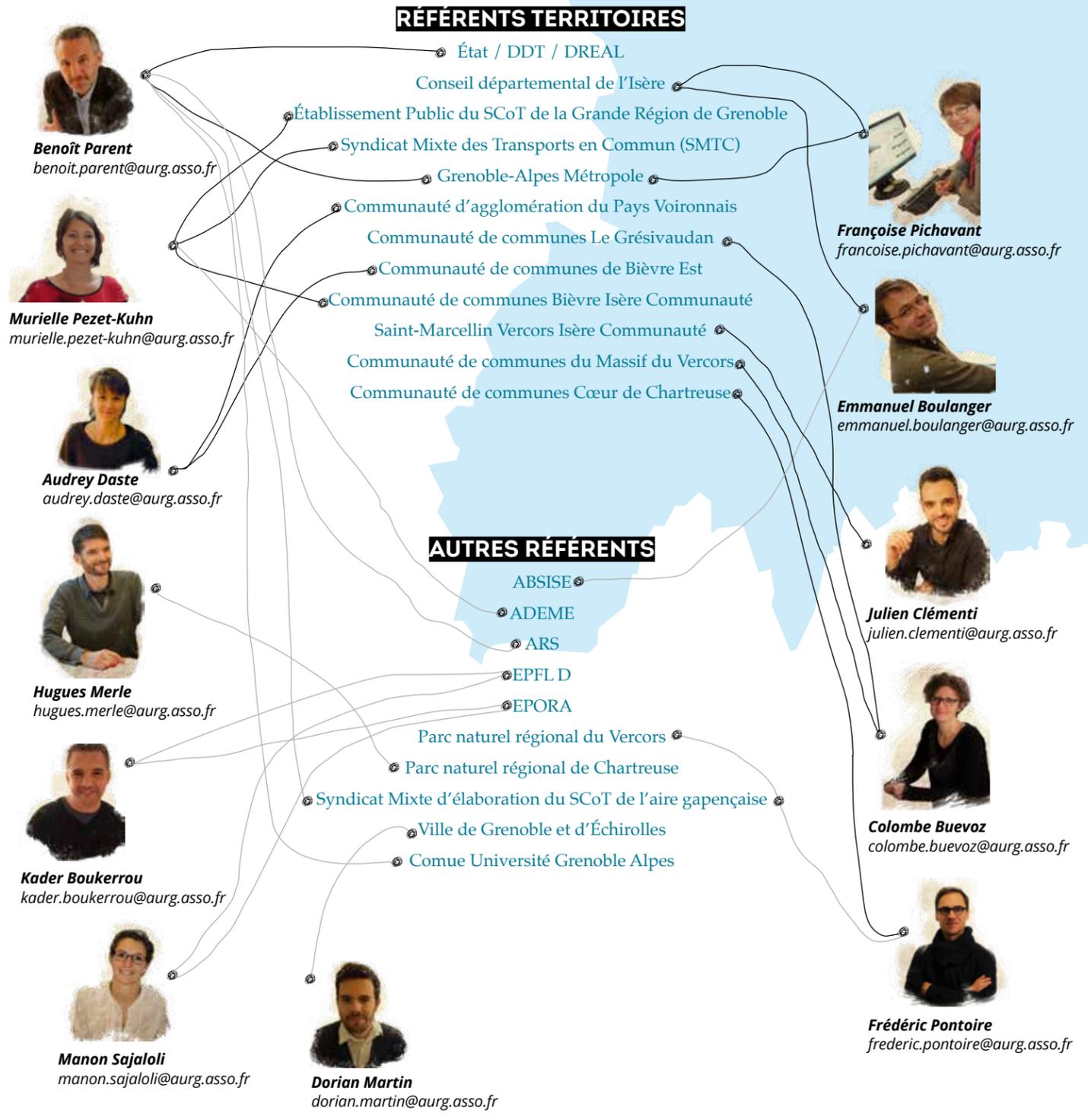
- bonne continuation à ceux qui sont partis

Cyril Bérard, Observation/Habitat
Aurore Caze, Territoires
Maryse Delmont, Accueil
Clémentine Gautreau, Territoires
Julien Guillemin, Territoires
Oréade Marchadier, Observation/Économie
Christian Place, Observation/Géomatique
Maryvonne Prevost, assistante technique Observation
Sabine Sirugue, Territoires/Habitat
Pablo Coulangue, Territoires

ILS SONT VOS INTERLOCUTEURS

NOS PARTENAIRES ET/OU TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE

JANVIER 2019



- État (dont DREAL, DDT38, DDT05, ADEME, ARS...)
- Département de l'Isère
- EP SCoT de la grande région de Grenoble
- Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise
- SMTC
- EPCI
 - 1 Grenoble-Alpes Métropole
 - 2 Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
 - 3 Communauté de communes Le Grésivaudan
 - 4 Communauté de communes Bièvre Est
 - 5 Bièvre Isère Communauté
 - 6 Saint-Marcellin - Vercors Isère Communauté
 - 7 Communauté de communes du Massif du Vercors
 - 8 Communauté de communes Cœur de Chartreuse
- PNR
 - 1 PNR du Vercors
 - 2 PNR de la Chartreuse
- Établissement public foncier du Dauphiné (EPFL.D)
- Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)
- Communauté Université Grenoble Alpes (Comue)
- Réseau des 4 agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes

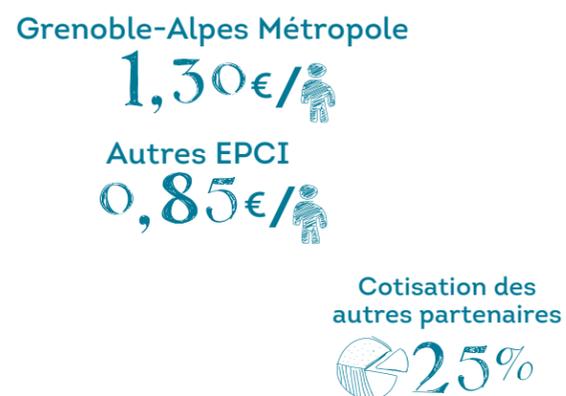
RAPPORT FINANCIER : LE SOUCI DE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

2018 était la troisième année de mise en œuvre du Projet d'Agence Acte II 2015 – 2020. Elle a été marquée par l'arrêt des 4 PLUi élaborés avec le concours de l'Agence. Nécessairement, l'impact sur le programme d'activité est important. Mais comme les années précédentes, l'Agence s'est attachée à assurer le meilleur niveau de réponse à la diversité des attentes et besoins de l'ensemble de ses membres.

RAPPELS : LA STRUCTURATION DU BUDGET

La cotisation d'adhésion de l'intercommunalité permet à celle-ci, ainsi qu'à chacune de ses communes, de bénéficier des prestations du socle commun (1654 jours d'activité en 2018) et d'inscrire des missions au programme partenarial. À noter que la cotisation de Grenoble-Alpes Métropole est majorée, tandis que la cotisation des communes inscrites dans le périmètre d'une intercommunalité adhérente est gratuite.

La cotisation des autres partenaires se monte à 25 % de la participation totale, et elle est de 500 € pour les autres membres (Caf, Ademe...). Les communes qui adhèrent de façon isolée (du fait de l'absence de leur intercommunalité dans le partenariat de l'Agence) sont redevables d'une cotisation s'élevant à 1,30 € par habitant.



ÉVOLUTIONS ET PARTICULARITÉS

En 2018, l'Agence a poursuivi sa forte implication dans l'élaboration de 4 PLUi qui ont consommé une part majeure de l'ensemble des jours d'activité du programme partenarial (en bénéficiant pour partie d'un tarif minoré). Dans l'objectif de garantir la stabilité de notre association, les quelque 6000 autres jours d'activité (la référence annuelle du programme depuis 2012) restent valorisés au tarif de 760 € par jour.



POINT DE VUE

Afin de préserver l'avenir et d'anticiper la fin prochaine des missions exceptionnelles (PLUi), les élus ont engagé une réflexion sur le modèle financier, avec une vision pluriannuelle. Renée Wessels, directrice financière

CLÔTURE 2018

Cotisations	1 248 K€	
Subventions des partenaires	4 025 K€	
Sous-total	5 273 K€	→ 5 309 K€ de recettes.
Recettes taxables	14 K€	
Diverses	22 K€	
TOTAL	5 309 K€	

Frais de personnel (masse salariale)	4 320 K€	
Frais de fonctionnement	889 K€	
Sous-total	5 209 K€	→ 5 209 K€ de dépenses.
Résultat	100 K€	
TOTAL	5 309 K€	

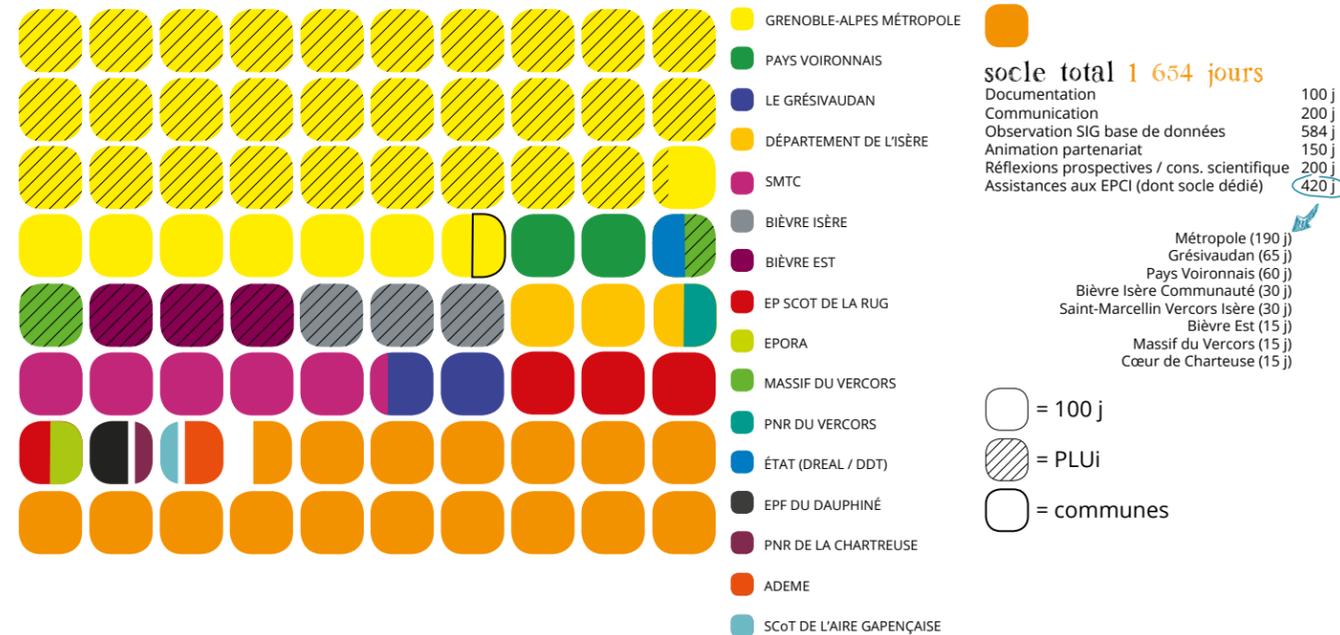
100 K€
de résultat en 2018

L'ESPACE DES PROJETS 2018

L'espace des projets rassemble et organise les principaux projets du programme d'activité (près de 150 au total), selon les 3 axes stratégiques de l'offre de service (Projet d'Agence acte II – 2015/2020).

RÉPARTITION DES JOURS D'ACTIVITÉ PAR MEMBRE EN 2018

7 900 jours d'activités (JA) environ dont 1 654 de socle partenarial (adhésions)



Axe 1

Accompagner les DÉMARCHES PROSPECTIVES et l'INNOVATION TERRITORIALE

Appui aux réflexions de recomposition territoriale

- Coopérations métropolitaines
- Analyse des systèmes territoriaux (relations Lyon-Grenoble, Sillon alpin)
- Contribution au projet métropolitain
- Accompagnement politique montagne, Sraddet

Identification de la vulnérabilité des systèmes et recherche de nouveaux modèles

- Impact sur l'économie territoriale
- Vulnérabilité énergétique
- OBS'y
- Baro'Métropole
- Modèle des déplacements - club modélisation
- Accompagnement à la réalisation d'un atlas territorialisé de l'Isère

Innovation

- Conseil scientifique
- Festival Transfo (French Tech)
- Club PLUi régional (réseau A4)

Veille-Méthodologie

- Pratiques territoriales innovantes
- Participation clubs Fnau

Axe 2

Participer à la PLANIFICATION et à l'ÉLABORATION des STRATÉGIES TERRITORIALES

Contribution à l'élaboration des documents d'urbanisme

- Les SCoT (GREG, Aire Gapençaise)
- Les PLUi (Massif du Vercors, Grenoble-Alpes Métropole, Bièvre Isère, Bièvre Est, Cœur de Chartreuse)
- Les PLU

Contribution à l'élaboration de stratégies territoriales

- Projets de territoire
- Charte de PNR : accompagnement du Vercors et appui à la Chartreuse

Contribution à l'élaboration des projets urbains

- Urbanisme de projet, notamment dans le cadre des OAP des PLUi

Contribution à la représentation des territoires et de leurs interactions

Axe 3

Renforcer l'EXPERTISE THÉMATIQUE au SERVICE des POLITIQUES PUBLIQUES

Politiques environnementales

- Intégration dans les documents de planification (état initial de l'environnement et évaluation environnementale)
- Appui au suivi et à la mise en œuvre du SRCE
- Accompagnement PCAET
- Accompagnement plan lumière

Économie territoriale

- Schéma de développement des espaces économiques (Métropole)
- Expertise foncière, schéma zones d'activité
- Étude schéma développement commercial (Grésivaudan)
- Études sectorielles (innovation, études commerces...)

Mobilité

- Plan de déplacements urbains - PDU (Métropole, Grésivaudan)
- Appui à la conception de politiques de déplacement et de stationnement
- Étude de logistique urbaine
- Connaissance des pratiques de mobilité, flux et TC (observatoire des déplacements, EMD)
- Assistance aux nouvelles mobilités dont autopartage, électromobilité

Cohésion sociale et territoriale

- Appui aux politiques de cohésion sociale et urbaine
- Accompagnement PNRU
- Analyse des besoins sociaux

Habitat

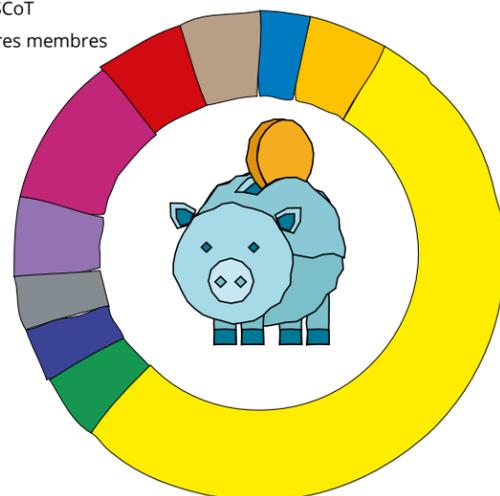
- Stratégie d'habitat territoriale (PLH du Voironnais, Métropole)
- Appui observation départementale de l'habitat et copropriétés (Métropole)
- Appui aux politiques de mixité et d'attribution
- Observatoire local des loyers - OLL (Métropole)

Politiques foncières

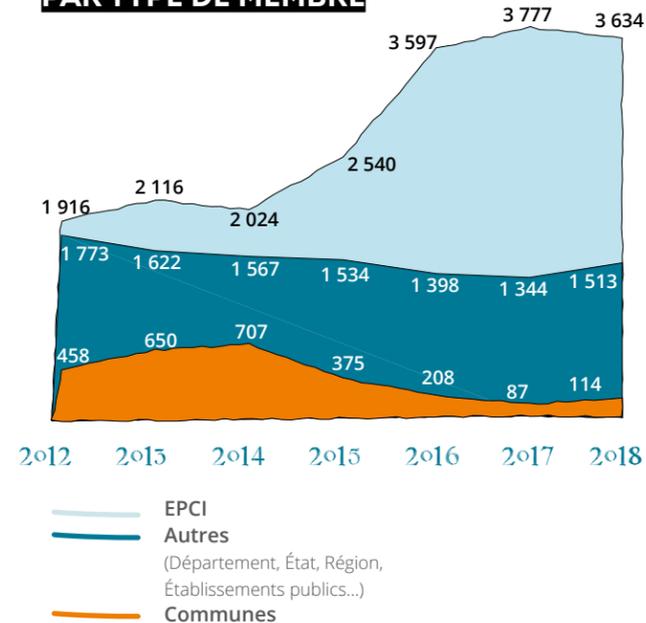
- Observatoire foncier partenarial de l'Isère - OFPI
- Études de gisement foncier / Appui à la définition de stratégies foncières
- Foncier économique et stratégie de reconversion des friches économiques

RÉPARTITION DES RECETTES/ MEMBRE EN 2018

- État
- Département
- Grenoble-Alpes Métropole
- Pays Voironnais
- Le Grésivaudan
- Bièvre Isère Communauté
- Autres EPCI
- SMTc
- EP SCoT
- Autres membres



ÉVOLUTION DU FINANCEMENT PAR TYPE DE MEMBRE

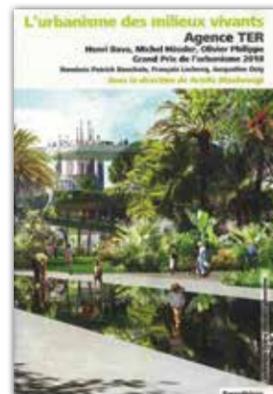


L'OBSERVATION SE DIFFUSE DANS LES PROJETS

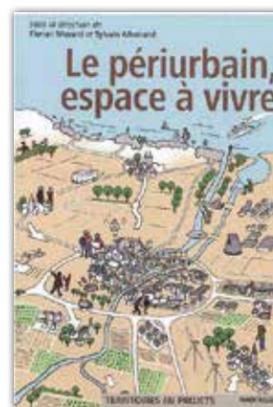
L'AGENCE VEILLE POUR VOUS. NOS COUPS DE CŒUR 2018



La ville rêvée des philosophes
Michel Eltchaninoff,
édition Philosophie Revue
Le rédacteur en chef de Philosophie magazine livre un ouvrage qui croise les regards d'architectes et de philosophes, pour comprendre la ville d'aujourd'hui dans sa démesure, entre rêve et cauchemar.



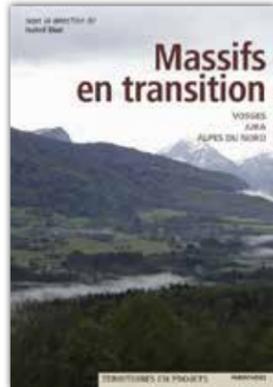
L'urbanisme des milieux vivants :
Agence TER paysagistes, Grand Prix de l'urbanisme 2018
Ariella Masboungi, édition Parenthèses
Dans un contexte global marqué par le réchauffement climatique et les problématiques environnementales, le Grand Prix de l'urbanisme 2018 a été décerné à un collectif de paysagistes, l'Agence TER, dont les projets mettent, invariablement, la nature au centre. Son objectif : participer à la conception d'un « urbanisme des milieux vivants ».



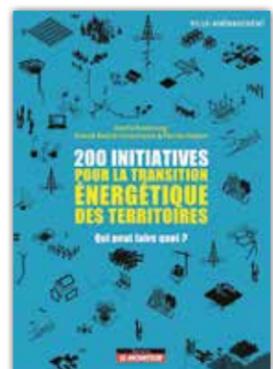
Le périurbain, espace à vivre
Florian Muzard et Sylvain Allemand,
édition Parenthèses
Périurbain : le terme s'est imposé en France dès les années 70-80 pour désigner ces espaces ruraux grignotés par l'urbanisation. Cinq sites se sont portés volontaires pour faire un état des lieux de ces zones d'habitat et mener une réflexion de terrain sur ce thème. Comment ré-imaginer la périphérie de nos villes et accélérer les transitions positives ?



Étudiants et universités : acteurs de la ville
Fnuu, édition Gallimard
Les formations évoluent, les profils d'étudiants aussi. L'empreinte territoriale du monde de l'enseignement supérieur est parfois très visible et motrice. Quel rôle joue l'enseignement supérieur, à travers ses étudiants, ses personnels et ses campus, dans la ville et sur les projets de territoire ? De quelle façon les territoires répondent-ils à cet enjeu et se saisissent des opportunités qu'il représente ?



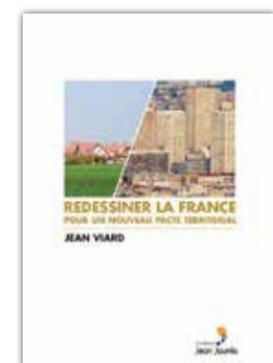
Massifs en transition
Isabel Diaz, édition Parenthèses
Vivre et travailler en moyenne montagne à l'heure du changement climatique est le thème de cet ouvrage issu de l'Atelier des territoires qui s'est installé dans les Hautes-Vosges, le Jura, les Bauges et les Pyrénées catalanes. Comment penser l'avenir de ces territoires « réchauffés » et enclavés en embrassant toutes les réalités sociales, économiques et écologiques, et en encourageant l'alliance avec d'autres entités territoriales ?



6 200 initiatives pour la transition énergétique des territoires : qui peut faire quoi ?
Ariella Masboungi, Florian Dupont, Franck Boutté, éditions du Moniteur
Et si nous faisons en sorte que nos villes et nos territoires soient plus sobres et plus inventifs sur le plan énergétique ? Tel est le pari militant de ce livre fourmillant d'exemples, qui met l'accent sur le rôle de chaque acteur... Usagers, entreprises, concepteurs, opérateurs immobiliers, aménageurs, grandes villes, collectivités territoriales, états : tous concernés par la transition énergétique des territoires.



Des robots dans la ville
Jean-Louis Missika, Pierre Musseau,
éditions Tallandier Essais
L'arrivée des voitures autonomes est imminente, elle va profondément transformer nos vies, nos villes et notre société. Est-on prêt ? Cet ouvrage très documenté explore les enjeux de la robotisation des véhicules, une révolution technologique va entraîner de multiples révolutions. Chance historique, ou piège insidieux ?



Redessiner la France.
Pour un nouveau pacte territorial
Jean Viard, édition Fondation Jean Jaurès
Et si la redynamisation des territoires passait par une véritable révolution ? Dans cet essai foisonnant de propositions, Jean Viard imagine ce que pourrait être une pensée territoriale partagée pour les prochaines années, dans une Europe qui protège.



La France périurbaine
Hervé Marchal, Jean-Marc Stébé,
édition PUF
Ni tout à fait urbains ni tout à fait ruraux, les territoires périurbains sont le reflet des choix urbanistiques du XX^e siècle. On les juge aujourd'hui avec sévérité, alors qu'ils révèlent des espaces diversifiés, pluriels et socialement ouverts... Ce petit « Que sais-je ? » est une mine pour ceux qui s'intéressent à cet étrange objet géographique hybride.



Réduire la vulnérabilité des territoires aux inondations
Cerema
La stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI, 2014) s'est accompagnée en 2016 d'un Référentiel national de vulnérabilité aux inondations, fournissant une méthode et des outils pour établir un diagnostic de vulnérabilité des territoires. Le Cerema propose en complément, sous forme de fiches illustrées, un éventail de mesures pour réduire la vulnérabilité aux inondations.



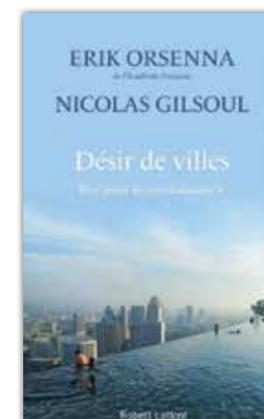
Aménager sans exclure, faire la ville inclusive
François Ménard, Gwenaëlle d'Aboville, Jean Badaroux, Jean Frébault,
éditions du Moniteur
L'acte d'aménager doit contribuer à faire société. Tel est le postulat de ce livre qui, à travers expériences et témoignages, démontre que les enjeux d'inclusion sont partout. À multiples voix, il compose un manifeste pour une ville plus solidaire, plus respectueuse de tous ; pour que la fabrique urbaine soit affaire de tactique et de temps autant que de spatialité.



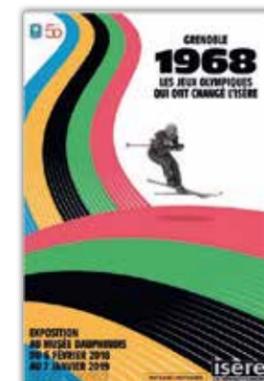
Dynamiques territoriales : quelle(s) divergence(s) ?
Fnuu
En France, les fractures territoriales sont au cœur du débat économique et sociétal. Le club écoFNAU qui réunit les économistes des agences d'urbanisme s'est penché sur les trajectoires de développement et sur la réalité des divergences à l'œuvre, sur le temps long, à partir de nombreuses auditions d'experts de l'observation et des territoires, et d'une analyse statistique de l'évolution de l'emploi sur les trente dernières années, à différentes échelles.



Construire son Smart Territoire
Frip, Caisse des Dépôts
Destiné aux élus et techniciens des collectivités, le premier guide de la Frip est le fruit d'un an de travail collaboratif avec 26 contributeurs. Véritable boîte à outils, il apporte une méthodologie pratique visant à faire émerger et accompagner les projets smart en France.



Desir de villes
Érik Orsenna et Nicolas Gilsoul,
édition Laffont Robert
Par-delà les exemples spectaculaires des mégapoles, l'académicien et l'architecte-paysagiste mettent en lumière ces villes à taille humaine qui ont su trouver des solutions, notamment en termes de résilience. Bienvenue dans deux-cents villes d'aujourd'hui, dont trente françaises, de Paris à Guéret, de Lyon à Montfermeil.



Grenoble 1968 : Les Jeux olympiques qui ont changé l'Isère
Musée Dauphinois
L'organisation des Jeux olympiques par Grenoble en 1968 constitue un événement majeur ancré dans la mémoire collective de l'Isère et, plus largement, de la France. Ces X^es olympiades d'hiver ne furent pas seulement une compétition sportive prestigieuse et un rassemblement international. Ils participèrent à la transfiguration d'une ville au milieu des montagnes, en pleine expansion démographique.

+ de 10 000 ouvrages
à consulter au centre
de documentation.

Contact : caroline.leroy@aurg.asso.fr



Vincent Escartin



Dorian Avenet



Cyril Bérard



Christophe Bilic



Léna Boudin



Thiphaine David



Sâm-Soan Bailly-Larre



Noémie Benezeth



Olivier Bailis



Jean-Marc Espié



Maryvonne Prevost



Benoît Parent



Caroline Leroy



Djalila Soualehi



Jan Kaczorowski



Oréade Marchadier



Isabelle Reynaud



Anne-Marie Maür



Pablo Coulange



Emmanuel Boulanger



Nathalie Henner



Olga Braoudakis



Aurore Caze



Philippe Couillens



Anne Quantin-Pottecher



Audrey Daste

Charlène Chun-Hung-Kee



Colombe Buevoz



Murielle Pezet-Kuhn



Manon Sajaloli



Clément Drevetton



Déborah Sauvignet



Maxime Pétillon



Farah Lhacheq



Christian Place



Olivier Bontemps



Maryse Delmont



Hugues Merle



Julie Villard



Caroline Van Den Broek



Kader Boukerrou



Frédéric Pontoire



Elsa Liégeois



Gabriel Jourdan

2018



Julien Guillemain



Ronan Anthoine-Milhomme



Maé Vandais



Isabelle Beaudoin



Anne-Lise Benard



Anna Laurent



Alicia Turc



Fatima Deffous



Cédric Lomakine



Marie Pesenti



Julien Clémenti



Fabien Martinez



Éric Vinouze



Sabine Sirugue



Renée Wessels



Denis Biguet



Florence Duband



Florent Sion



Fabien Daumark



Françoise Pichavant



Constant Berrou



Amélie Miqueau



Clémentine Gautreau

Découvrez **GRAND A LE MAG** sur grand-a.aurg.org

#1 Territoires

#2 Rapport d'activité 2017

#3 Risques et résilience

#4 Numériques et territoires (à paraître)



RETROUVEZ NOS SERVICES EN LIGNE

basedoc.aurg.fr

pour télécharger nos études et interroger le fonds documentaire

baseimages.aurg.fr

pour disposer de photos et cartes du territoire en haute définition

tercarte.aurg.org

pour créer des cartes statistiques personnalisées (nouvelle version en 2018)

Besoin d'info sur l'actualité de l'urbanisme et de l'aménagement et de leurs thématiques (mobilités, habitat, biodiversité, énergie...), ici et ailleurs ?

abonnez-vous !



L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

veille.aurg.org > Le blog et la newsletter, tous les mardis



Sans oublier le **centre de documentation**,
une mine d'informations, sur rendez-vous :

caroline.leroy@aurg.asso.fr

Juin 2019

Directeur de la publication : Benoît Parent

Équipe éditoriale : service valorisation

Interviews : Béatrice Méténier

Conception graphique : Ça crée Val

Cartes : l'Agence, IGN, Irstea

Photos : L'Agence, Thierry Bazin, BNF,

Club PLUi AuRA, Olivier Devise,

Francis Helgorski, Étudiants IUGA,

Raphaël Lassablière, PNR Vercors,

AdobeStock...

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21 rue Lesdiguières

38000 Grenoble

04 76 28 86 00

accueil@aurg.asso.fr

www.aurg.org